

Les Cahiers du P I a n

Chômage en milieu urbain

*Analyse par des modèles
de durée*

Développement local

*Bonne gouvernance
et planification*

Choix de financement des entreprises au Maroc

Immobilier

Hausse des prix

Le programme de comparaison internationale

Cadre et objectifs



Relations entre les secteurs interne et externe d'une économie

Cas de l'économie marocaine

Président

Ahmed Lahlimi Alami
Haut Commissaire au Plan

Création, rédaction en chef

Ahmed El Kohen Lamrhili

Comité scientifique

Mustapha Afkir
Abdelhak Allalat
Jamal Bourchachen
Mohammed Doudich
Ali El Akkaoui
Abdelaziz Ghazali
Abderrahmane Haouach
Ahmed Jmila
Ahmed Ibrahim
Abdellatif Lfarakh
Abdelaziz Maalmi

Editeur

CND

(Centre National de Documentation)

Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84

037 77 30 08

Fax : 037 77 31 34

Haut-Agdal, Rabat

Dépôt légal

2004/0139

ISSN 1114-8411

Publication

Haut Commissariat au Plan

E-mail :

cahiersduplan@yahoo.fr

Site : www.hcp.ma

Pré-presse

Diwan 3000

Tél. : 037 68 16 96 / 97, Rabat

Imprimerie

El Maârif Al Jadida

Tél. : 037 79 47 08 / 09, Rabat

s o m m a i r e

Chômage en milieu urbain : analyse par des modèles de durée

Mohamed BENKASSMI 4

Développement local : bonne gouvernance et planification

Ahmed IBRAHIMI, 31

Choix de financement des entreprises au Maroc

Lahcen ACHY 37

Le programme de comparaison internationale : Cadre et objectifs

Mohamed YOUSSEF 47

Relations entre les secteurs interne et externe d'une économie : Cas de l'économie marocaine

Ahmed OULAD EL FAKIR 53

Immobilier : hausse des prix

Driss EFFINA 59

Les Cahiers du Plan publient les articles dans la langue où leurs auteurs les ont rédigés. Le contenu de ces articles n'engage que leurs auteurs. Des extraits de cette publication peuvent être consultés sur le site du Haut Commissariat au Plan : www.hcp.ma

Chômage en milieu urbain : Analyse par des modèles de durée *



Par Mohamed
BENKASSMI, HCP

Le chômage est un phénomène préoccupant ; il implique non seulement une perte de ressources précieuses dans l'immédiat mais aussi une perte de rendement sur les investissements en capital humain (1). En effet, la force de travail non utilisée que constitue la population en chômage représente une perte importante pour la nation (2). Mais c'est également une perte en ce qui concerne le coût dépensé pour former cette force de travail. La formation notamment peut être vue en termes de coûts d'opportunité : si les autres coûts ne peuvent pas être exclusivement considérés comme investissement en vue de l'emploi, l'éducation, elle, l'a été (et l'est peut-être encore) aux yeux des parents de différentes classes sociales (3).

Pour les parents ainsi que pour la nation d'ailleurs, les moyens utilisés (enseignement public ou privé, préparation de diplômes...) pour former une personne qui se retrouve en chômage auraient pu être utilisés autrement. Les efforts en temps et en argent consentis pour cette formation risquent d'être perçus comme un investissement en capital humain non rentable.

Cette question trouve une justification supplémentaire dans le contexte actuel des incitations de la population à une plus grande fréquentation de l'école.

Il est connu que l'augmentation de la population active dans les villes peut provenir de l'exode rural vers les villes touchant plutôt les actifs, de l'accroissement naturel, ou de l'extension des périmètres urbains et du passage de zones rurales au statut d'urbain. Cependant, la pression actuelle exercée par cette population sur le marché de l'emploi ne manque pas d'être inquiétante pour des raisons multiples. En effet, les caractéristiques essentielles du chômage de cette dernière décennie peuvent être résumées en quatre points :

a. un chômage qui touche massivement les jeunes : les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés parmi la population de moins de 25 ans (36,2 % en 1984 et 30,2 % en 1993); et celle âgée de 25 à 34 ans (16,3 % et 20,0 %, respectivement pour les deux dates).

b. un chômage qui est plus élevé parmi les rangs féminins : sur mille femmes, 251 étaient à la recherche d'un emploi en 1984 (contre 168 pour les hommes); et 217 en 1993 (contre 142 pour les hommes).

c. un chômage qui touche de plus en plus les diplômés : les sans diplômes ont vu leur taux de

chômage diminuer tandis que les diplômés supérieurs semblent se dévaluer en se multipliant; ainsi le taux de chômage des titulaires de tels diplômes est passé de 3,5 % en 1984 à 13,7 % en 1993.

d. un chômage de plus en plus structurel puisque ses épisodes durent de plus en plus longtemps : les chômeurs de longue durée (une année et plus) ont assisté à une augmentation sensible de leur part dans l'ensemble des chômeurs, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (4). Cette part est estimée en 1993 à 67,6 %, alors qu'elle n'était que de 41,8 % en 1985.

(1) OCDE, « Le chômage des jeunes », Paris 1978, p. 27 ; cité dans « population et emploi » 1992, CERED, p. 65.

(2) Il suffit d'estimer la production qu'aurait pu réaliser une telle population pendant la période considérée.

(3) Parmi les raisons ayant encouragé les parents, au lendemain de l'indépendance, à envoyer leurs enfants à l'école se trouvait principalement l'emploi.

(4) A tel point que cette dernière classe qui englobe près des trois quarts des chômeurs mérite d'être quelque peu éclatée.

Outre les conséquences économiques, le chômage peut avoir de graves répercussions sociales et politiques. Les personnes qui sont mises dans l'impossibilité de s'intégrer à la vie active risquent fort de rester de façon permanente en marge de la société. Au niveau de l'individu, le chômage est synonyme à la fois du manque d'activité et du manque de revenus. D'un côté, il y a des besoins de plus en plus pressants non satisfaits, et de l'autre côté, l'individu en chômage n'a pas de quoi s'occuper.

L'autre grave aspect du chômage est lorsque sa durée s'allonge indéfiniment. Toujours au niveau individuel, un chômage de courte durée est supportable grâce aux éventuelles économies précédant son avènement et/ou des possibilités de rattrapage qui le suivent. Cet aspect est d'autant plus inquiétant que, dans notre pays, il n'y a pas d'assurance chômage en place.

Notre étude s'intéresse donc au chômage (*en milieu urbain marocain*), en tant que population de chômeurs. Nous envisageons d'essayer de repérer ce qui distingue les éléments de cette population, entre eux, et par rapport à l'ensemble de la population. Autrement dit, l'analyse de la population des chômeurs comprendra deux composantes de la sélectivité du chômage (5). La première concerne le risque d'entrée en chômage. Ce risque sera examiné à travers les facteurs susceptibles de le déterminer. Les jeunes ont généralement tendance à être plus exposés, et pour plusieurs raisons. Par exemple, ils n'ont pas encore beaucoup d'expérience ou bien il leur faut du temps pour trouver l'emploi convenable. D'un autre côté, les femmes sont relativement plus affectées par le chômage que les hommes.

La deuxième composante de la sélectivité du chômage représente, au contraire, les chances d'un chômeur de (re)trouver un emploi. La durée de chômage est plus élevée chez les chômeurs âgés de 25 à 44 ans ; 71,1 % de femmes étaient en chômage depuis plus d'une année en 1993, contre 66,0 % d'hommes. Mais pour comprendre les déterminants de l'entrée ou de la sortie du chômage, beaucoup d'autres facteurs méritent d'être examinés.

Pour cela, nous userons de deux techniques économétriques appliquées à des données de l'Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine

(E.N.P.A.U.), réalisée par la Direction de la Statistique. La première nous conduira à dégager les déterminants de la mise en chômage, par l'utilisation d'un modèle "probit" où la variable dichotomique dépendante est le fait, pour un individu observé, d'être ou non en chômage au moment de l'enquête. Dans la deuxième partie de cette étude, nous essayerons d'appliquer "les modèles de durée" à l'analyse de la durée du chômage. Cette application des modèles de durée nous permettra d'appréhender les causes d'allongement de la durée du chômage. Ces modèles possèdent en outre une bonne performance descriptive.

Presentation des modèles dichotomiques simples

Ces modèles ont été initialement utilisés pour les études biologiques, mais ont un champ d'application de plus en plus vaste. Ils sont notamment employés pour déterminer la façon dont les individus (insectes, herbes, personnes) tolèrent un certain produit (insecticide, désherbant, médicament). Pour cela, on effectue plusieurs expériences où des individus de caractéristiques différentes, placés dans des conditions différentes, sont soumis à diverses doses du produit. On observe à chaque fois si l'individu a (ou non) bien supporté l'expérience. Pour chacune des expériences $i=1, \dots, n$ la variable endogène observée y_i est *dichotomique* : elle prend la valeur 0 si l'individu a bien supporté l'expérience ; et la valeur 1 si l'individu a mal supporté l'expérience.

La modalité prise par y dépend des conditions x_i sous lesquelles est réalisée l'expérience i et de la dose l_i à laquelle l'individu est soumis. On introduit habituellement pour compléter ce modèle une variable quantitative auxiliaire : *le seuil de tolérance* y_i^* . y_i^* est la dose maximale que peut supporter l'individu au cours d'une expérience de type i . Cette variable dépend des conditions x_i et peut être considérée comme aléatoire, deux individus de mêmes caractéristiques, placés sous les mêmes conditions, n'ayant pas forcément les mêmes réactions.

(5) Dominique Gambier, dans : « Analyse conjoncturelle du chômage », (P.U.F. 1978, p. 193) évoque les concepts de "vulnérabilité" et d' "employabilité".

La variable qualitative observée est définie à partir de cette variable auxiliaire par :

$$\begin{aligned} y_i &= 0 \text{ si } y_i^* > l_i \\ y_i &= 1 \text{ si } y_i^* < l_i \end{aligned} \quad (1)$$

Il reste à spécifier la façon dont le seuil de tolérance dépend des conditions de l'expérience. On utilise habituellement pour cela un modèle linéaire :

$$y_i^* = x_i b + u_i \quad i = 1, 2, \dots, n \quad (2)$$

Les perturbations u_i sont supposées être indépendantes, de moyenne nulle et telles que les variables u_i/σ où σ est un paramètre positif, suivent une même loi de fonction de répartition F . L'hypothèse d'indépendance des perturbations traduit certaines conditions que doit satisfaire l'expérience. Ainsi dans notre exemple, les observations doivent être faites sur des individus différents, sinon les résultats d'une expérience pourraient dépendre des résultats de la précédente. Remarquons que la formulation (1) a bien un sens, les deux membres de l'égalité étant quantitatifs.

On déduit facilement de (1) et (2) la loi de y :

$$\begin{aligned} P(y_i=1) &= P(y_i^* < l_i) = P(x_i b + u_i < l_i) \\ &= P(u_i/\sigma < (l_i/\sigma - x_i b/\sigma)) \\ &= F(l_i/\sigma - x_i b/\sigma) = p_i, \text{ (par définition)} \end{aligned}$$

Appliquant l'hypothèse d'indépendance, on obtient la vraisemblance :

$$L(y; b, \sigma) = \prod_{i=1}^n [p_i^{y_i} (1-p_i)^{1-y_i}] \quad (3)$$

Si on appelle différemment les variables exogènes, en posant :

$$Z_i = (l_i, -x_i) ; \text{ et } c = (1/\sigma, b/\sigma)^*$$

on peut écrire ce modèle sous la forme suivante :

$$L(y; c) = \prod_{i=1}^n [F(z_i c)^{y_i} (1 - F(z_i c))^{1-y_i}] \quad (4)$$

où F est la fonction de répartition d'une loi de moyenne nulle.

Dans la suite un tel modèle est appelé **dichotomique simple**. La forme (4) est une conséquence de la forme retenue pour $p_i = P[y_i=1]$; et de l'hypothèse d'indépendance des y_i^* . Il est évidemment possible de supprimer ces hypothèses et d'obtenir alors d'autres types de modèles pour décrire une variable qualitative dichotomique.

Estimation par la méthode du maximum de vraisemblance

Le modèle

Une fois mis en évidence les paramètres identifiables, le modèle dichotomique simple correspond à une vraisemblance de la forme :

$$L(y; b) = \prod_{i=1}^n [F(x_i b)^{y_i} (1 - F(x_i b))^{1-y_i}] \quad (5)$$

Il reste pour compléter le modèle à choisir la forme de F . On retient habituellement pour cette distribution soit une loi normale centrée réduite (le modèle est alors appelé modèle **probit**), soit une loi logistique (modèle **logit**).

Dans le premier cas, on a, par définition :

$$F(x) = \int_{-\infty}^x \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt = \Phi(x)$$

et dans le second cas: $F(x) = 1 / (1 + e^{-x})$

Ces deux distributions étant symétriques ($F(-x) = 1 - F(x)$), la moyenne est bien égale à 0.

Unicité du maximum de vraisemblance

Le logarithme de la vraisemblance est donné par :

$$\begin{aligned} \text{Log } L &= \sum_{i: y_i=1} \text{Log } F(x_i b) + \sum_{i: y_i=0} \text{Log} [1 - F(x_i b)] \\ \text{Log } L &= \sum_{i=1}^n [y_i \text{Log } F(x_i b) + (1 - y_i) \text{Log} (1 - F(x_i b))] \end{aligned} \quad (6)$$

Une condition suffisante pour que le maximum global de $\text{Log } L$ soit unique (s'il existe) est que cette fonction soit strictement concave, ou de façon équivalente que $\text{Log } F$ et $\text{Log} (1-F)$ soient strictement concaves. Cette condition est en particulier satisfaite pour les modèles probit et logit. Dans les cas usuels, il suffit donc d'écrire les conditions du premier ordre pour obtenir l'estimateur du maximum de vraisemblance de b .

Equation de vraisemblance

La dérivée de la log-vraisemblance par rapport au vecteur b des paramètres (pour le modèle logit) s'annule si l'équation suivante est vérifiée :

$$\sum y_i x_i = \sum F(x_i b) x_i \quad (7)$$

Les équations de vraisemblance associées aux modèles dichotomiques simples, probit ou logit, sont non linéaires dans les paramètres ; il n'est pas possible d'exprimer les estimateurs comme fonctions simples des observations (comme il est le cas pour le modèle de régression linéaire), et les équations devront être résolues au moyen d'algorithmes.

Existence et propriétés asymptotiques des estimateurs du maximum de vraisemblance

La solution des équations de vraisemblance, si elle existe, est unique pour les modèles probit et logit et correspond bien au maximum de la fonction Log L. En fait cette solution n'existe pas toujours. Considérons, par exemple, le cas d'un modèle logit comportant une seule variable explicative à valeurs positives; l'équation (7) s'écrit :

$$\sum y_i x_i = \sum F(x_i b) x_i$$

Le premier prend ses valeurs entre 0 (si tous les y_i valent 0) et $\sum x_i$ (si tous les y_i valent 1). Lorsque b varie de $-\infty$ à $+\infty$, le second membre prend toutes les valeurs strictement comprises entre 0 et $\sum x_i$. La solution de l'équation de vraisemblance existe donc, si et seulement si certaines observations de y correspondent à la valeur 0, d'autres à la valeur 1.

Même dans le cas où les équations de vraisemblance admettent une solution, celle-ci ne possède pas forcément de bonnes propriétés asymptotiques. La convergence et la normalité asymptotiques ne seront assurées que si certaines conditions sont imposées à la façon dont évoluent les variables explicatives. Deux approches sont envisageables.

Supposer que les variables explicatives sont des variables aléatoires ; les conditions sont alors du type : « les x_i sont indépendantes, de même loi, admettant des moments d'ordre suffisant » ou supposer que les valeurs des variables explicatives sont déterministes ; les conditions imposent alors à ces valeurs d'être bornées ; et d'être telles que la matrice des variances-covariances asymptotique existe.

Sous ces conditions que nous supposons satisfaites dans la suite, l'estimateur du maximum de vraisemblance existe asymptotiquement, converge vers la vraie valeur du paramètre et suit asymptotiquement

une loi normale, de moyenne la vraie valeur b , de matrice de variances-covariances l'inverse de la matrice d'information de Fisher. Les méthodes classiques de résolution numérique des équations de vraisemblance sont toutes fondées sur la méthode de Newton-Raphson.

Algorithme de newton-raphson

Le but de l'algorithme est de trouver une racine annulant la dérivée de la Log-vraisemblance par rapport à b . Pour cela, on se donne une valeur initiale b_0 , et on cherche le plan tangent en ce point à la fonction qui à b associe la valeur d de cette dérivée en b_0 . Ce plan, constitue une approximation de d ; d'où l'idée d'approcher la racine de cette dérivée par celle d'un développement limité au voisinage de b_0 . On recommence alors la démarche en prenant la nouvelle valeur comme valeur initiale et ainsi de suite. Si la suite de ces valeurs converge vers une limite, celle-ci est forcément solution des équations de vraisemblance (6).

Erreurs de spécification

Les méthodes d'estimation possèdent de bonnes propriétés lorsque le modèle (4) sur lequel elles sont fondées contient la "vraie loi" des observations. Il est donc important de regarder le comportement de ces méthodes en présence d'erreurs de spécification (7).

Choix entre un modèle logit et un modèle probit

Les modèles logit ont initialement été introduits comme approximations de modèles probit, permettant des calculs plus simples. Quelle est la conséquence de l'emploi d'une fonction F logistique, si la véritable spécification est normale ? Comme l'a vérifié Morimune (1980) par des études de Monte-Carlo, les estimations des paramètres et de leur précision obtenues par ces deux modèles sont généralement peu différentes.

Ceci s'explique par la proximité des familles de lois logistiques et normales. Les deux familles étant définies

(6) Pour un exposé plus étalé, voir C. Gourieroux (1989).

(7) Ces erreurs peuvent porter par exemple sur la forme retenue pour F , sur la liste des variables exogènes, sur l'hypothèse de non corrélation des perturbations...

à un changement d'origine et un paramètre d'échelle près, il suffit de vérifier, par exemple, que la loi normale centrée réduite peut être bien approchée par une distribution de type logistique (8).

Oubli de variables

Il est bien connu que dans le cas du modèle linéaire, les estimateurs des moindres carrés des paramètres peuvent être utilisés lorsque les variables oubliées sont orthogonales aux variables figurant dans le modèle. Cette propriété n'est pas valable en général pour les modèles qualitatifs estimés par la méthode du maximum de vraisemblance. Nous le vérifierons à partir d'un modèle logit comportant deux variables explicatives x_1 et x_2 :

$$P [y_i=1] = F(x_1' b_1 + x_2' b_2); \text{ avec } F(x) = 1/(1+\exp(-x))$$

Supposons que pour estimer b_1 nous ayons appliqué la méthode du maximum de vraisemblance au modèle erroné :

$$P^* [y_i = 1] = F(x_1' b_1^*).$$

L'estimateur est solution de : $\sum_{i=1}^n [y_i - F(x_i' b_1^*)] x_i = 0$, et converge vers la solution du système limite :

$$E [y - F(x_1' b_1^*)] x_1 = 0 ; \text{ équivalent à :}$$

$$E_x [F(x_1' b_1 + x_2' b_2) - F(x_1' b_1^*)] x_1 = 0$$

L'estimateur est convergent de la vraie valeur b_1 si $b_1^* = b_1$ est solution de cette équation, c'est-à-dire si x_1 est orthogonal à $F(x_1' b_1 + x_2' b_2) - F(x_1' b_1)$.

Cette condition de convergence dépend des paramètres inconnus ; elle est donc non utilisable. Elle diffère évidemment de la condition d'orthogonalité entre x_1 et x_2 : $E(x_1' x_2) = 0$.

Application du modèle

Avant de présenter l'équation proprement dite, il serait utile d'introduire une brève discussion à propos des données utilisées.

Les données utilisées

Les données ayant servi à cette étude sont celles de l'Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine

(ENPAU), menée par la Direction de la Statistique. Le questionnaire de cette enquête contient une partie fixe commune à tous les passages annuels de 1984 à 1993, et un volet variable d'une année à l'autre s'intéressant à un sujet particulier concernant la population active en milieu urbain.

Le fichier utilisé est relatif à l'année 1992. La décision de travailler sur ce fichier a été volontaire. En effet, le fichier de 1993, année où a eu le dernier passage de cette nouvelle série, est également disponible. Cependant la deuxième partie de cette étude consiste à suivre le sous-échantillon choisi (9) au cours du temps, c'est à dire en 1993. Le sous-échantillon comprend 49 667 personnes dont on a exclu celles âgées de moins de 15 ans, soit en définitive des observations portant sur environ 33 600 individus (10).

Les variables utilisées dans cette étude sont celles jugées susceptibles d'avoir une certaine importance pour l'analyse du chômage :

1. lien de parenté avec le chef du ménage ;
2. sexe ;
3. âge ;
4. état matrimonial ;
5. région économique de résidence ;
6. lieu de naissance (milieu urbain ou rural) ;
7. lieu de résidence l'année dernière ;
8. cause du changement de résidence ;
9. niveau d'instruction ;
10. plus haut diplôme obtenu ;
11. type d'activité au sens large ;
12. profession principale ;
13. branche d'activité ;
14. situation dans la profession ;
15. âge au moment de l'exercice du premier emploi ;
16. salaire minimum demandé (pour les chômeurs).

(8) Pour la démonstration, consulter la même référence citée.

(9) Le plan d'échantillonnage de l'ENPAU consiste à conserver les deux tiers de l'échantillon et à renouveler un tiers d'une année à la suivante. Se référer par exemple à : "Atelier sur les méthodes de sondage", D.S. 1989.

(10) Les raisons de vouloir disposer de certaines informations en 1993 pour des individus en 1992 sont expliquées dans la deuxième partie de cette étude.

Les Résultats obtenus

Comme il a été expliqué dans la section précédente, nous avons utilisé un modèle probit dichotomique, où la variable dépendante prend la valeur "un" si la personne est en chômage au moment de l'enquête et la valeur "zéro" sinon. Selon que le coefficient correspondant à une variable explicative est de signe positif ou négatif, l'effet de cette variable sera interprété comme favorisant le chômage ou prévenant du chômage. Les variables explicatives utilisées sont celles énumérées en (1). L'introduction de ces variables dans l'équation trouve sa justification et son interprétation dans ce qui suit :

a. Le lien de parenté avec le chef du ménage, A priori, lorsqu'un individu est chef de ménage, l'intensité avec laquelle il essaiera de travailler sera plus élevée. Il fera tout son possible pour se trouver un emploi afin de pourvoir aux besoins de son foyer. Il acceptera donc plus rapidement que d'autres personnes de travailler même dans des conditions qui ne lui plaisent pas. En outre, l'accès à l'emploi précède souvent l'accès au statut de chef de ménage. La situation est cependant différente selon que le chef du ménage est un homme ou une femme. C'est pour cela que nous avons créé deux variables distinctes dans la spécialisation II (11) : Une variable indicatrice pour le chef de ménage homme et une pour le chef de ménage femme. Cela nous a permis de tester l'importance de cette différence.

Ce qui est assez robuste dans les régressions du type utilisé ici est plus le signe du coefficient que sa valeur absolue. Cependant on peut comparer deux coefficients lorsque chacun d'eux est relatif à une variable muette (12). Ainsi, nous remarquons que le coefficient relatif au chef de ménage homme est deux fois plus important que celui relatif au chef de ménage femme.

La variable "lien de parenté avec le chef de ménage" permet donc d'examiner l'effet du rôle qu'occupe la personne dans le ménage sur sa situation vis à vis de l'emploi. Un enfant du chef de ménage devrait être plus exposé au chômage, parce qu'il est relativement jeune (13) ; en effet, le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les jeunes, comme le montrent les tableaux de résultats.

D'autre part, l'enfant du chef de ménage peut se permettre d'attendre de meilleures conditions de travail.

Il ressent en général un besoin moins urgent et moins pressant d'occuper un emploi qu'une personne chef de ménage pour qui les ressources données par l'emploi sont essentielles. "L'appartenance à une famille, où il y a déjà un certain équilibre assuré par le revenu du chef de famille, fait que la volonté de travail est moins pressante (14).

Le statut de conjoint du chef de ménage (qui concerne quasiment les femmes) (15) peut favoriser ou défavoriser l'accès à la position de chômeur selon les conditions socio-économiques du ménage. Nous avons essayé de voir ce que donnent les résultats de l'enquête à ce sujet. Dans les deux équations retenues, les conjoints de chef de ménage ont des chances significatives d'être à la recherche d'un emploi.

b. Le sexe : L'évolution de la situation de la femme en matière d'emploi a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Cette variable doit permettre de mieux comprendre les différences entre les sexes en matière de chômage. Il s'avère que celui-ci touche plus les personnes de sexe féminin. Ceci ne fait que confirmer les résultats constatés dans les récentes publications des enquêtes E.N.P.A.U., tout en tenant compte des autres variables intervenant dans l'équation de régression. Depuis des années, le taux de chômage est en effet beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

c. L'âge : Il est évident que le chômage n'affecte pas de la même manière les jeunes et les moins jeunes. Les résultats publiés montrent que le chômage concerne de plus en plus les jeunes. L'avantage de la méthode utilisée ici, pour tenir compte de l'effet de l'âge, est renforcé par l'introduction de cette variable en forme quadratique.

(11) Voir tableau des résultats ci-après.

(12) Les variables muettes étant relatives à des modalités d'une même variable.

(13) L'âge moyen des individus enfants de chef de ménage vaut 23,4 ans alors que celui de tous les individus de l'échantillon est de 34 ans.

(14) R. Ledrut, « sociologie du chômage », PUF, Paris 1966, (p. 255), cité dans Dominique Gambier, « Analyse conjoncturelle du chômage », PUF, 1978, p. 224.

(15) Parmi les conjoints du chef de ménage la part des femmes est estimée dans notre échantillon (ENPAU) à 99 % environ.

Le fait que le chômage touche les jeunes est reflété par le signe négatif et très significatif du coefficient correspondant à l'âge. Cependant, arrivé à un certain âge, l'individu moyen tendra à cesser de chercher un emploi. C'est pourquoi l'âge au carré prend un coefficient positif significatif. D'après les résultats obtenus, cet âge se situerait au voisinage de la cinquantaine.

d. L'état matrimonial : Une personne mariée (ou divorcée) supporte en général plus de charges familiales qu'une personne célibataire. De ce fait, elle ne peut rester longtemps sans travail. Les résultats des régressions révèlent un coefficient négatif très significatif pour les mariés. Dans la spécification 2, un coefficient également négatif pour les divorcés mais moins significatif et plus faible en valeur absolue. Autrement dit, les divorcés et surtout les mariés sont moins touchés par le chômage, mais cela est apparemment dû à leur plus grande vulnérabilité économique.

e. La région économique : Rappelons que l'étude ne concerne que le milieu urbain. La comparaison entre les régions économiques donne un coefficient négatif significatif pour la région du Nord-Ouest, ce qui indique qu'un individu habitant dans les villes du Nord-Ouest risque de se trouver en chômage moins qu'un individu qui habite ailleurs. La région du Sud comprend également un coefficient négatif (mais peu significatif). Par contre, la région du Tensift comporte un coefficient positif significatif. La région omise dans la régression est celle du Centre.

f. Le lieu de naissance : L'introduction de cette variable dans l'analyse visait à mesurer l'effet de la migration sur la situation vis à vis de l'emploi. On distingue à ce niveau les personnes (résidentes dans les villes) nées en milieu urbain, celles qui sont nées en milieu rural et celles qui sont nées à l'étranger (16). Cependant, probablement du fait que le lieu de naissance ne renseigne pas sur la durée de résidence dans les villes, cette variable s'est avérée sans importance par rapport au chômage.

Pour remédier à cette insuffisance d'information, nous avons essayé la variable "lieu de résidence l'année dernière", susceptible de mieux renseigner sur les mouvements récents de la population. En outre, nous avons examiné aussi les causes du changement de

résidence depuis l'année dernière. Aucune de ces variables ne s'est montrée significative. En effet, une très faible proportion de la population étudiée avait changé de résidence depuis l'année passée (17).

g. Le niveau d'instruction : Les résultats publiés de l'ENPAU montrent que le chômage touche de plus en plus les citoyens les plus instruits. Ceci peut être vu dans les tableaux qui donnent l'évolution du taux de chômage selon le niveau scolaire ou le diplôme de l'individu. Bien que ces deux variables soient clairement corrélées, nous avons pris le soin de les essayer à tour de rôle et simultanément pour en dégager la plus révélatrice.

Il aurait été souhaitable à notre avis de pouvoir disposer du nombre d'années d'études, étant donné que le niveau scolaire ne distingue qu'une dizaine de modalités (non "équidistantes"). Par ailleurs, les diplômes souffrent également d'une plus ou moins grande hétérogénéité à l'intérieur des classes. Par exemple, une licence en chimie n'a pas forcément les mêmes débouchés qu'une licence en langue espagnole.

Cependant c'est la variable diplôme qui a été retenue dans les deux spécifications. Les résultats indiquent que les non diplômés souffrent moins du chômage que ceux qui ont obtenu un diplôme (18). Ceci est vrai à une exception près : les lauréats des écoles supérieures de formation (la faculté de médecine comprise). Ce type de diplôme semble en fait assurer l'emploi puisque la variable correspondante dans l'équation de régression a un coefficient négatif très fort et très significatif. Ce sont par contre les diplômés des facultés qui souffrent le plus du chômage (19). Le baccalauréat, bien qu'il soit maintenu dans l'équation a un coefficient positif mais peu significatif.

(16) Les publications montrent une forte tendance des personnes nées en milieu urbain à être en chômage (par exemple, en 1990 le taux de chômage est de 19,2 % parmi les individus d'origine urbaine contre 8,7 % seulement parmi ceux d'origine rurale).

(17) Ceci est d'ailleurs lié au choix du sous-échantillon étudié.

(18) Les non diplômés ont tendance à accepter n'importe quel emploi et peuvent avoir appris un métier "manuel" pendant que les autres préparaient leur diplôme.

(19) Le problème est d'autant plus grave qu'il touche un grand nombre de personnes en accroissement continu, et que les personnes concernées sont moins disposées à sortir du chômage par n'importe quel moyen.

h. Le salaire demandé : Avant de considérer les variables qui caractérisent le ménage où vit l'individu, nous allons discuter du salaire de réservation. Celui-ci est défini comme l'offre de paiement minimum contre laquelle l'individu est disposé à échanger sa force de travail. Pour les salariés, il est égal à leur salaire actuel.

Un salaire de réservation élevé indiquera donc une certaine rigidité à accepter n'importe quelle offre d'emploi. Par conséquent, cette variable doit avoir un coefficient positif dans notre équation. C'est ce que confirment nos résultats. La variable est très significative. Comme le salaire de réservation peut sembler sujet à des déclarations peu fiables, il est peut-être utile de rassurer le lecteur des riches renseignements fournis par la ventilation de cette variable selon quelques variables de classification.

i. La composition du ménage : L'une des caractéristiques du ménage ayant des répercussions socio-économiques importantes sur les conditions et le niveau de vie de ses membres est justement sa taille (le nombre de personnes qui le composent). Les études ont montré que les ménages les plus peuplés tendent à être les plus pauvres. Pour ce qui est de l'emploi, les résultats de notre modèle indiquent qu'une personne vivant dans un ménage de grande taille court sérieusement plus de risque de se trouver en chômage.

A l'opposé, le nombre d'actifs occupés vivant dans le ménage joue un rôle de prévention contre le chômage. L'effet de cette variable peut sembler trop évident, puisque quand le nombre d'actifs occupés du ménage augmente, cela laisse peu de place aux chômeurs. A cet égard l'importance du coefficient de cette variable dans la régression, ainsi que la valeur de la statistique de Student correspondante risquent d'être surestimées. C'est pourquoi nous avons préféré utiliser une variable qui indique si le ménage comprend plus d'un actif occupé ou non (20). Cependant, toute chose restant égale par ailleurs, un individu se sentira moins obligé de chercher un emploi lorsqu'il y a assez de personnes de son ménage qui sont déjà pourvus d'une occupation professionnelle.

Afin de mieux tenir compte de la charge du ménage supportée par ses membres actifs occupés, nous avons divisé la taille du ménage par le nombre d'actifs occupés qui y résident. L'introduction de cette variable dans

l'analyse a montré un coefficient positif significatif, en présence ou non des variables nombre d'actifs occupés et taille. Le signe positif trouvé peut être vu comme révélant une plus grande tendance à rechercher un emploi dans le but de réduire cette charge.

Toutefois, pour être conforme avec l'hypothèse d'un comportement rationnel du ménage, l'on pourrait s'attendre à un signe négatif pour cette variable, qui serait interprété de la façon suivante : la pression exercée par le poids des personnes à charge sur le budget du ménage tend à obliger les personnes sans emploi à accepter un travail quelconque et donc à réduire les chances de chômage au sein du ménage.

j. Autres variables : Il est à signaler que d'autres variables telles que la profession, la branche d'activité économique, la situation dans la profession... ont été essayées dans ces équations sans aboutir à des résultats intéressants. Il est en fait utile de voir, par exemple, si certains types de professions conduisent au chômage plutôt que d'autres.

Les résultats des deux spécifications de l'équation Probit sont donnés ci-dessous, en commençant par les paramètres globaux (nombre d'observations, log vraisemblance...) des deux modèles.

(20) Tous les ménages de notre échantillon ont au moins un actif occupé.

Tableau 1
Modèle "probit" variable dépendant : être chômeur

Variable	Spécification (I)		Spécification (II)	
	Coefficient	Ecart type	Coefficient	Ecart type
Sexe masculin	-0,1261	0,0435	-0,0961	0,0445
Age	-0,0688	0,0089	-0,0705	0,0089
Age au carré	0,0006	0,0001	0,0006	0,0001
Personne mariée	-0,7372	0,073	-0,6747	0,0749
personne divorcée	-0,0982	0,1774	-0,3367	0,1901
Région du sud	-0,0981	0,0855	-0,1024	0,0856
Région du tensift	0,1216	0,0583	0,1189	0,0583
Région du nord ouest	-0,2026	0,0558	-0,2019	0,0559
Région du centre nord	-0,0031	0,0746	-0,005	0,0747
Région de l'oriental	-0,1014	0,0958	-0,1082	0,096
Région du centre sud	0,0758	0,0761	0,0759	0,0762
Chef de ménage (1)	-0,8779	0,1054	-1,0038	0,1131
Chef de ménage (2)			-0,4674	0,1615
Conjoint du chef de ménage	0,8501	0,1122	0,8033	0,1129
Enfant du chef de ménage	0,165	0,0703	0,151	0,0705
Asendant du chef de ménage	-0,4166	0,4426	-0,3216	0,442
Sans diplôme	-0,169	0,0436	-0,1741	0,0437
Diplôme C.E.S.	0,17	0,0648	0,1708	0,0649
Baccalauréat	0,1683	0,0979	0,1695	0,098
Diplôme supérieur	0,2991	0,0994	0,3019	0,0996
Diplôme : écoles supérieures	-1,7492	0,2273	-1,749	0,2267
Nombre de personnes	0,0284	0,0102	0,0276	0,0102
Plus d'un actif occupé	-0,4627	0,074	-0,4505	0,0741
Personnes par actif occupé	0,1803	0,0161	0,1843	0,0162
Salaire (racine carrée)	0,0067	0,0007	0,0069	0,0007
Constante	0,1871	0,188	0,1881	0,1883

	Spécification (I)	Spécification (II)
Nombre d'observations	9043	9043
chi2	2974,21	2984,04
Prob > chi2	0,0000	0,0000
Pseudo R2	0,3399	0,3410
Log vraisemblance	-2887,7299	-2882,8147

Analyse de la durée du chômage

Présentation des modèles de durée

Les modèles de durées peuvent être utilisés pour analyser les phases de chômage (21), mais également pour étudier le temps séparant deux achats successifs d'un certain type de bien effectués par un consommateur, analyser les longueurs et importances des découverts sur les comptes bancaires, évaluer la durée de vie moyenne des véhicules en fonction de leurs caractéristiques ou pour comprendre comment au cours de sa carrière un salarié franchit les divers niveaux hiérarchiques...

La caractéristique principale des données de durées est de correspondre à des variables à valeurs réelles positives. La détermination d'une forme adaptée pour les lois de ces variables s'appuie sur la théorie des processus de renouvellement, dont l'exemple le plus simple est le processus de Poisson.

Les modèles de base

Brève présentation

Notons ξ la variable durée, et supposons que sa loi est continue sur \mathbf{R}^+ . En pratique, cette variable représente la durée passée dans un état donné (chômage, niveau hiérarchique...) et/ou celle séparant deux événements (changement d'emploi, naissance d'enfants, achat de bien...). Nous désignons par :

- $f(t)$ la densité de la loi de cette variable (supposée strictement positive);
- $F(t)$ l'intégrale de 0 à l'infini de $f(t)$, sa fonction de répartition ;
- $S(t) = 1 - F(t)$, sa fonction de survie.

La loi de ξ est évidemment caractérisée par l'une quelconque de ces trois fonctions. Il existe cependant d'autres fonctions pouvant servir à caractériser cette loi et possédant des interprétations intéressantes.

Fonction hasard

La fonction hasard, notée λ , est définie par : $\lambda(t) = f(t)/[1-F(t)] = f(t)/S(t)$.

Cette fonction admet l'interprétation suivante: $\lambda(t)$ est le taux instantané de sortie de l'état. C'est la limite, quand dt tend vers zéro, de : $(1/dt) P\{t < \xi \leq t+dt / \xi > t\}$

La fonction hasard caractérise la loi de ξ . On a :

$$S(t) = \exp[-\int_0^t \lambda(u) du], t \in \mathbf{R}^+$$

Fonction de survie conditionnelle

La valeur de la fonction hasard en t n'est autre que la valeur en t de la densité conditionnelle de la variable durée sachant que celle-ci est supérieure ou égale à t . On peut évidemment s'intéresser à la totalité de cette loi conditionnelle.

La fonction de survie conditionnelle est définie par :

$$S(t/t_0) = P\{\xi > t+t_0 / \xi > t_0\}$$

Cette fonction s'exprime immédiatement à l'aide de la fonction de survie et de la fonction hasard.

La durée moyenne restante

On peut également introduire les espérances conditionnelles au lieu des probabilités. Après un temps t passé dans l'état, la durée restante est $\xi-t$ et la durée moyenne restante est : $E[\xi-t / \xi > t]$.

La durée moyenne restante est la fonction définie par :

$$r(t) = E[\xi-t / \xi > t].$$

L'expression de r à l'aide de la fonction de survie est :

$$r(t) = \frac{1}{S(t)} \int_t^\infty S(u) du$$

Dépendance temporelle

Formes de la fonction de hasard

La façon dont la fonction de hasard dépend du temps est souvent très importante au niveau de l'interprétation. Ainsi, si l'on considère comme variable la durée de vie d'une machine, le phénomène d'usure pourra être modélisé par une fonction de hasard croissante. Cette croissance signifie en effet que la probabilité de panne augmente avec l'âge de la machine.

Si maintenant la variable désigne la durée d'un épisode de chômage, on sait que les chômeurs de longue durée ont plus de difficultés à retrouver un emploi. Ceci correspond à une fonction de hasard décroissante pour t assez grand.

(21) Nous avons essayé de nous placer souvent dans le cas du chômage pour rendre l'exposé plus en relation avec l'application qui suit.

En général, les fonctions ne sont pas monotones. Les graphes des fonctions de hasard correspondant aux durées de chômage comportent souvent une phase de croissance, puis une de décroissance (22).

Cas d'indépendance temporelle

Un cas limite est évidemment celui où la fonction de hasard est constante. Il y a indépendance temporelle si et seulement si $\lambda(t)=\lambda$, indépendant de t . La fonction de hasard étant l'une des caractéristiques possibles de la loi de la durée, la propriété d'indépendance temporelle peut aussi être exprimée à l'aide des autres fonctions F , S , r ...

Propriétés de la fonction

- Il y a indépendance temporelle, si et seulement si la loi de la durée est une loi exponentielle.
- Il y a indépendance temporelle lorsque la durée moyenne restante est constante : $r(t) = r$.

La durée moyenne restante est alors égale à l'inverse du taux de changement d'états. Elle est indépendante de la date t_0 à partir de laquelle la survie est considérée. On dit que la loi exponentielle est sans mémoire.

Indépendance temporelle et agrégation

L'indépendance temporelle est une propriété très peu robuste, elle est perdue par simple agrégation. Prenons l'exemple d'une population hétérogène de chômeurs. Pour chacun d'eux, la durée de chômage est supposée suivre une loi exponentielle, c'est-à-dire qu'il y a une indépendance temporelle au niveau microéconomique. Si on se place au niveau de l'individu moyen, la fonction de hasard obtenue par agrégation de fonctions de hasard constantes est monotone décroissante (23).

Ce résultat est facile à interpréter. En moyenne, les premiers individus sortant de l'état de chômage sont ceux ayant un hasard λ élevé (les plus mobiles) et il ne reste alors que ceux ayant des λ faibles (les stables). Ceci explique que le taux de sortie $\lambda(t)$ qui ne porte que sur les individus restant dans la population après la date t , soit décroissant en t . Ce phénomène est connu sous les noms de "mobile-stable" ou de "biais d'hétérogénéité".

Quelques modèles paramétriques

Diverses familles de lois de probabilité sont utilisées en pratique pour modéliser les durées. Elles se

distinguent par leur plus ou moins grande capacité à approcher diverses formes de fonctions de hasard et par leur plus ou moins grande simplicité d'emploi. Les plus couramment utilisées sont les familles de lois exponentielles, de Weibull, log-normales et gamma. Nous donnons ci-dessous les principales propriétés de ces familles.

Famille des lois exponentielles

Il s'agit, comme nous l'avons vu, du cas d'indépendance temporelle. Cette famille dépend d'un paramètre positif λ . Les diverses fonctions caractérisant la loi sont données par :

$$\begin{aligned} f(t) &= \lambda \exp(-\lambda t) \\ F(t) &= 1 - \exp(-\lambda t) \\ S(t) &= \exp(-\lambda t) \\ \lambda(t) &= \lambda. \\ r(t) &= 1/\lambda. \end{aligned}$$

Lois gamma

La famille des lois gamma est indexée par deux paramètres positifs, notés a et v . La forme de la densité est :

$$f(t) = \frac{a^v t^{v-1} \exp(-at)}{\Gamma(v)}$$

La fonction de hasard admet divers types d'évolution selon la valeur du paramètre v .

- si $v > 1$: la fonction λ est croissante de zéro à a ;
- si $v = 1$: la fonction de hasard est constante (cas exponentiel).
- si $v < 1$: la fonction λ décroît de $+\infty$ à a .

Ainsi, l'introduction d'une famille à deux paramètres permet d'avoir diverses formes possibles de la fonction de hasard pour une même valeur v/a de la moyenne.

Lois de Weibull

Une autre famille à deux paramètres généralisant la loi exponentielle est la famille des lois de Weibull. La

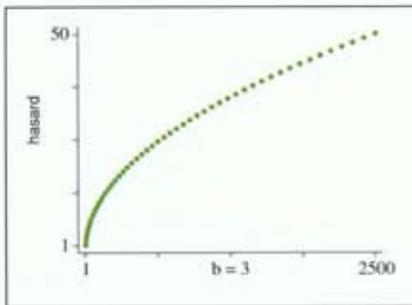
(22) C'est dans ce sens que la durée de chômage ressemble à celle de la grève. Au début, on pense que la grève va bientôt prendre fin ; mais lorsque sa durée s'allonge, on commence à penser que les causes qui y ont conduit au départ étaient peut-être trop graves et que la grève risque de durer encore.

(23) La démonstration peut être consultée dans la même référence, p. 319-320.

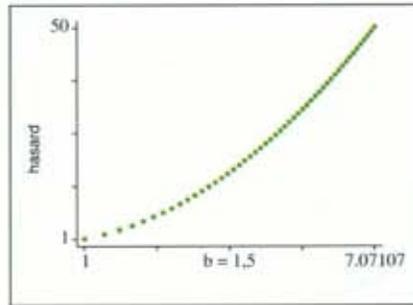
durée ξ est supposée telle que ξ^b suit une loi exponentielle de paramètre a , $a > 0$. La fonction de survie est donc : $S(t) = \exp(-a t^b)$, et la densité est donnée par : $f(t) = a b t^{b-1} \exp(-a t^b)$.

Ceci conduit à une forme très simple de la fonction hasard : $\lambda(t) = a b t^{b-1}$, dont l'évolution dépend de la

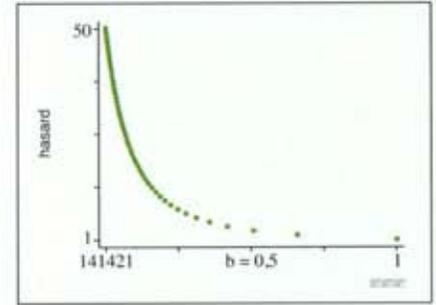
position de b par rapport à 1 (Voir les graphiques ci-après). En particulier, elle est croissante si $b > 1$ et décroissante si $b < 1$.



$b = 1,5$



$b = 3$



$b = 0,5$

Dans le cas de croissance, la fonction de hasard de ce modèle n'admet pas d'asymptote ; le modèle n'est donc pas approchable pour t grand par un modèle avec indépendance temporelle.

Lois log-normales

Les modèles présentés ci-dessus, dont certains sont simples d'emploi, ne permettent pas d'obtenir des formes de fonctions hasard croissantes, puis décroissantes. Les lois log-normales conduisent à des formes de ce type. La durée est telle que $\text{Log } \xi$ suive une loi normale $N(m; \sigma^2)$. La densité se déduit donc immédiatement de celle de la loi normale par un changement de variables :

$$f(t) = (1/\sigma) \varphi(\text{Log}(t-m)/\sigma)$$

La fonction de survie est : $S(t) = 1 - \Phi(\text{Log}(t-m)/\sigma)$.

La fonction de hasard s'annule pour $t=0$, s'accroît jusqu'à un maximum, puis décroît vers zéro.

en temps discret apparaissent analogues à celles du modèle en temps continu. Ces derniers peuvent être interprétés comme la limite, lorsque l'unité de temps μ tend vers zéro, du modèle en temps discret (24).

Modèle en temps discret

La variable durée ξ est susceptible de prendre les valeurs $(k\mu, k \text{ appartient à } \mathbf{N})$. On admet qu'à chaque date k la probabilité de quitter l'état est donnée par $p(k)$. Cette probabilité est l'analogue de la fonction de hasard λ introduite dans le cas continu. La loi de la durée s'obtient immédiatement. Les probabilités élémentaires sont :

$$q_k = P\{\xi = k\mu\} = [1-p(0)][1-p(1)] \dots [1-p(k-1)] p(k)$$

la fonction de survie est :

$$1-Q_k = P\{\xi \geq k\mu\} = [1-p(0)][1-p(1)] \dots [1-p(k-1)].$$

Ces deux fonctions q et Q sont respectivement les analogues des fonctions f et S du cas continu.

Comparaison des approches temps continu/ temps discret

Lé modèle en temps discret, en particulier les probabilités de sortie, dépendent de l'unité de temps

(24) Pour une démonstration, se référer à "Econométrie des variables qualitatives", Gourieroux (1989), pages 335-336.

Distinction entre temps discret et temps continu

On peut considérer que la durée observée ne peut prendre que des valeurs multiples d'une unité de temps donnée μ . Dans ce cas, la loi de la durée est assimilable à une loi discrète sur \mathbf{N} . Les caractéristiques du modèle

μ retenue. Elles devraient donc être notées $p(\mu, k)$ au lieu de $p(k)$. Lorsque l'unité de temps tend vers zéro, il est naturel de faire l'hypothèse que :

$(1/\mu) p(\mu, t/\mu)$ tend vers $\lambda(t)$;

$\lambda(t)$ s'interprète donc bien comme le taux infinitésimal de sortie entre t et $t+\mu$. Pour la limite de la fonction de survie discrète sous ces mêmes conditions, on retrouve bien la relation en temps continu.

Modèles explicatifs

Les formes de fonctions de hasard présentées ci-dessus ont essentiellement un caractère descriptif. Lorsqu'on souhaite savoir quelles sont les variables qui influent sur cette forme et quelle est l'importance de cette influence, il est nécessaire de faire dépendre la loi de la durée des valeurs de ces variables.

Les divers types de régresseurs

On peut alors distinguer diverses sortes de variables explicatives, dont la prise en compte posera des problèmes différents au niveau de la spécification et de l'estimation. On suppose que les durées observées ξ_i $i = 1, 2, \dots, n$ sont relatives à divers individus $i=1, 2, \dots, n$.

1. Certaines variables apparaissent indépendantes du temps et uniquement repérées par l'indice i de l'individu. Ces variables, notées dans la suite x_i , ont une valeur fixe tout au long de l'épisode. Dans le cas d'étude sur la durée du chômage, ce sont par exemple le sexe, le niveau de formation initiale, les salaires et qualifications antérieures et plus généralement toutes les variables résumant l'histoire de l'individu antérieure à la période de chômage.

2. D'autres variables sont des fonctions connues du temps. Ce type de variables est en pratique assez rare et l'exemple le plus classique en est l'âge de l'individu, qui s'obtient par translation de l'indice t . Une telle variable comme l'âge peut alors être décomposée en deux parties : l'âge à l'entrée de l'épisode de chômage (qui est une caractéristique individuelle indépendante de t) et l'évolution de cet âge durant l'épisode. On ne peut évidemment pas distinguer cette seconde composante de l'indice t lui-même, de sorte que ce cas se ramène à celui vu ci-dessus.

3. Finalement des variables peuvent dépendre du temps et avoir une évolution partiellement inconnue. Il peut s'agir de variables uniquement indexées par le temps, par exemple le taux de chômage. Ces variables peuvent aussi être doublement indexées par le temps et l'individu : nombre d'enfants à charge, montant des allocations reçues, taux de chômage local... Ces variables sont généralement observées à intervalles réguliers, c'est-à-dire selon un temps discret. Elles sont dans la suite notées $z_i(t)$.

Expression de la loi conditionnelle aux observations des variables explicatives

Cas de variables explicatives individuelles

Ces variables x sont introduites dans la loi, avec un paramétrage Θ . Les fonctions de hasard et de survie relatives à l'individu i sont données par :

$$\lambda_i(t) = \lambda(x_i; t; \Theta),$$

$$S(t) = S(x_i; t; \Theta) = \exp - \int_{t_0}^t \lambda(x_i; u; \Theta) du.$$

Dans le cas où la loi de la durée est choisie parmi l'une des familles Weibull, gamma, log-normale..., nous avons vu que la fonction de hasard dépendait déjà de paramètres, dont certains pouvaient être importants pour l'interprétation en termes de dépendance temporelle croissante ou décroissante. C'est souvent par l'intermédiaire de ces paramètres que x_i et Θ figurent dans la loi.

Ainsi la famille des lois exponentielles dépend d'un paramètre λ tel que $1/\lambda$ soit la durée moyenne. Ce paramètre étant positif, on ne peut évidemment le faire dépendre de façon linéaire des variables explicatives.

$$\text{On pose : } \lambda_i = \exp(x_i \beta);$$

$$\text{c-à-d : } 1/\lambda_i = - \exp(x_i \beta);$$

La fonction de survie est alors : $S(t) = \exp[-(\exp x_i \beta)t]$.

Le modèle est dit à risque proportionnel, si et seulement si la fonction de hasard se décompose en :

$$\lambda I(t) = g(t, b) h(x I \beta); \text{ avec } \Theta = (b', \beta)'$$

Il est clair cependant qu'une telle formulation est assez restrictive. Ainsi dans le cas d'un modèle log-normal, elle ne permet pas de faire dépendre l'emplacement du maximum de la fonction, de la valeur des variables

explicatives. Ceci peut être obtenu en utilisant la formulation ci-dessous.

Le modèle est dit à risque accéléré, si et seulement si la fonction de hasard s'écrit :

$$\lambda(t) = g[t h(x_1, \beta), b].h(x_1, \beta).$$

Finalement on pourrait souhaiter faire dépendre le sens d'évolution de la fonction λ des valeurs x_i . Prenant l'exemple des lois de Weibull, $\lambda(t) = abt^{b-1}$, il faudrait introduire les variables dans le paramètre b .

Cas de variables explicatives temporelles

Les fonctions de hasard et de survie seraient :

$$\begin{aligned} \lambda(t) &= \lambda_i(x_i; z_i(t), t, \Theta) \\ S(t) &= \exp -\int_{t_0}^t \lambda_i(x_i; z_i(u), u, \Theta) du \\ &= \lambda_i(x_i; z_i(t), t, \Theta); \end{aligned}$$

où la notation $z_i(t)$ signifie que la survie dépend de toutes les valeurs de z_i antérieures à la date t . Ainsi lorsque le taux de sortie dépend d'une variable flux z_i , la fonction de survie fait intervenir une valeur cumulée des z_i pouvant être assimilée à un niveau.

Les expressions précédentes ne sont cependant pas utilisables si les exogènes $z_i(t)$ ne sont observées que de façon discrète. Nous supposons dans la suite que ces valeurs sont connues à intervalles réguliers correspondant par exemple à l'année.

Ces dates d'observation sont $t_0, t_0 + 1, t_0 + 2, \dots, t_0 + k, \dots$, avec $-1 < t_0 <= 0$. La nécessité de fixer à t_0 la première date d'observation vient du fait que le début de l'épisode fixé par convention à zéro ne correspond pas nécessairement à un début d'année. La date t est alors la date d'observation la plus récente précédant l'épisode. Dans un tel cas on peut effectuer des calculs approchés en remplaçant l'évolution $z_i(t)$ inconnue par une évolution estimée à partir de $z_i(t_0), z_i(t_0 + 1), \dots, z_i(t_0 + k) \dots$

Deux solutions simples sont envisageables.

a. La première consiste à remplacer la fonction $z_i(t)$ par une fonction en escalier. Il est clair que ces approximations peuvent parfois conduire à des sous-évaluations de z et que celles-ci se répercuteront en biais d'estimation sur les paramètres de la fonction

de hasard. L'importance de ces biais dépendra de la forme de z_i et de l'écart séparant deux observations successives.

b. On peut également approcher la variable z_i au moyen d'une fonction continue linéaire par morceaux ; cette approximation est souvent plus précise que la précédente, mais conduit en pratique à des calculs beaucoup plus compliqués.

D'une certaine façon le fait de n'observer que de manière discrète certaines variables explicatives temporelles conduit plutôt à retenir une version discrète des modèles de durées.

Estimation

Censure à droite

Les données utilisées dans les travaux économétriques sur les durées résultent souvent d'observations panel réalisées sur un intervalle de temps fixé a priori. Supposons à titre d'illustration que les données concernent la durée du chômage et que l'observation porte de janvier 1992 à décembre 1992. Sur cette période on peut distinguer quatre types d'observations (25) :

1. Certains individus observés sont déjà au chômage en janvier 1992 et le sont encore en décembre;
2. Certains sont au chômage en janvier 1992 et trouvent un emploi entre janvier et décembre;
3. Certains perdent leur emploi entre janvier et décembre et n'en retrouvent pas un avant décembre;
4. D'autres perdent leur emploi et en retrouvent un, durant la période l'observation.

Les individus ayant perdu leur emploi avant janvier peuvent, en pratique, être interrogés sur leur passé et notamment sur la date de la perte d'emploi, leur profession au moment de cette perte d'emploi... ; de sorte qu'avec cette information supplémentaire, il n'y a plus à distinguer que deux types de données :

- celles des cas (2) et (4) : pour lesquelles en décembre on connaît la durée totale de l'épisode de chômage;

(25) On suppose ici pour simplifier qu'un même individu ne peut, durant la période, avoir plusieurs épisodes de chômage séparés par des épisodes d'emploi.

• celles des cas (1) et (3) : pour lesquelles en décembre on sait seulement que le chômage n'est pas terminé. Les secondes sont dites censurées à droite et les premières non censurées.

Dans la suite, nous introduisons pour chaque individu i une variable indicatrice d_i indiquant s'il y a ou non censure à droite :

$$d_i = 1, \text{ s'il n'y a pas censure,}$$

$$d_i = 0, \text{ sinon.}$$

et nous notons I_1 et I_2 les sous-ensembles d'observations respectivement censurées et non censurées.

De plus, nous désignons par T_i la date du début de l'épisode du chômage, par ξ_i la durée du chômage et par y_i la durée de chômage observée sachant que l'observation se termine à T . Le modèle correspondant est basé sur les variables latentes T_i et ξ_i . Les endogènes observables d_i et y_i se déduisant de ces variables latentes par :

$$d_i = 1 \text{ et } y_i = \xi_i ; \quad \text{si } T_i + \xi_i < T;$$

$$d_i = 0 \text{ et } y_i = T - T_i ; \quad \text{si } T_i + \xi_i > T;$$

Raisonnant conditionnellement à T_i , on voit que la loi du couple (y_i, d_i) a pour densité :

$$l_i(y_i; d_i) = f_i(y_i)^{d_i} S_i(y_i)^{1-d_i}$$

Celle-ci peut être réécrite sous forme résumée en utilisant la définition de la fonction de hasard :

$$l_i(y_i; d_i) = \lambda_i(y_i)^{d_i} S_i(y_i).$$

Estimation par le maximum de vraisemblance (variables explicatives individuelles)

Les écritures sont simplifiées pour les principales méthodes d'estimation dans le cas où ne figurent que des variables explicatives individuelles. La procédure d'estimation par le maximum de vraisemblance peut être utilisée et conduit à l'écriture des conditions du premier ordre; en supposant la possibilité de dériver sous le signe intégrale. Il n'est pas nécessaire de présenter ces conditions de premier ordre car elles n'admettent pas d'expressions simplifiables. Sous les conditions de régularité habituelles l'estimateur Θ obtenu existe asymptotiquement ; est convergent, asymptotiquement efficace et asymptotiquement normal.

Etude du modèle de Weibull

Dans le cas d'un modèle de Weibull, on peut prendre :

$$\lambda(t; \Theta) = bt^{b-1} \exp(x_i \beta);$$

$$S(t; \Theta) = \exp[-\exp(x_i \beta)tb] ; \text{ avec } \Theta = (b', \beta)'$$

Une modification des variables exogènes transforme par simple affinité la fonction de hasard. Le modèle contient deux types de paramètres : ceux β mesurant l'effet des variables explicatives et le paramètre de forme b .

La log-vraisemblance du modèle Weibull dépend de deux types de paramètres différents β et b et il est intéressant de les séparer dans l'écriture des conditions du premier ordre. Les équations de vraisemblance, annulant les dérivées partielles par rapport aux deux paramètres b et β ; n'admettent pas, même dans ce cas simple, de solution explicites et devront donc être résolues numériquement.

Processus de renouvellement

Dans les paragraphes précédents, nous nous sommes essentiellement intéressés au cas où pour chaque individu on dispose de l'observation d'une durée. Cette hypothèse implicite est bien adaptée à l'étude du chômage ou à celle des durées de vie d'individus. Il existe cependant d'autres exemples d'applications pour lesquelles on dispose pour chaque individu de plusieurs observations de durées.

Ainsi s'intéressant aux achats effectués dans les grands magasins par les ménages, on pourrait disposer des diverses dates d'achats au cours d'une période, disons de deux mois. Bien qu'il y ait alors plusieurs durées observées, on pourra intuitivement se ramener au cas précédent, lorsque ces durées seront indépendantes, de même loi. Il suffira de définir l'individu statistique par un double indice repérant l'individu économique et le numéro de la durée considérée. Les processus d'apparition d'événements possédant ce type de propriétés sont appelés *processus de renouvellement*.

Nous donnons quelques notions de base sur ces processus, en particulier pour faire le lien entre modèles de durées et modèles à variables discrètes.

Les divers processus

Nous nous intéressons à certains événements pouvant se produire à diverses dates. On suppose toujours dans la suite que ces événements ne peuvent se produire simultanément. L'observation du phénomène commence par convention à l'instant 0 et les dates d'apparition d'événements considérées comme aléatoires sont notées :

- S_1 : date d'apparition du 1^{er} événement ;
- S_2 : date d'apparition du 2^e événement ;
- S_n : date d'apparition du n^e événement.

Ces dates constituent une suite croissante de variables :
 $0 < S_1 < S_2 \dots < S_n < S_{n+1} \dots$

On suppose qu'en moyenne la durée séparant l'apparition de deux événements est strictement positive. Les variables S_n , $n = 1, 2, \dots$ peuvent facilement être exprimées en fonction des temps d'attente entre événements successifs. Nous désignons par ξ_n le temps séparant l'apparition des $(n-1)^{e}$ et n^e événements.

Dans un intervalle de temps borné, seul un nombre fini d'événements peuvent se produire. Si nous nous intéressons à un tel nombre, nous pouvons introduire l'ensemble des variables discrètes : N_t : nombre d'événements se produisant dans l'intervalle $[0, t]$, t réel positif.

On obtient ainsi une famille de variables indexées de façon continue par le temps t . Cet ensemble de variables apporte la même information que la suite $(S_n, n = 0, 1, \dots)$ des dates d'apparition.

En résumé, le phénomène d'apparition des événements est décrit de façon équivalente par l'un quelconque des trois processus suivants :

- i. $(S_n, n = 1, 2, \dots)$ donnant les dates d'apparition,
- ii. $(\xi_n, n = 1, 2, \dots)$ donnant les durées séparant ces dates d'apparition.
- iii. $(N_t, t$ réel positif) ; donnant les nombres d'événements s'étant produits avant la date t .

On peut donc introduire un modèle probabiliste décrivant ce phénomène en spécifiant la loi de l'un quelconque de ces processus.

Définition et propriétés des processus de renouvellement

Un phénomène d'apparition d'événements constitue un processus de renouvellement si et seulement si les durées ξ_n , $n = 1, 2, \dots$ sont indépendantes de même loi F . L'exemple le plus naturel de tels processus est obtenu en choisissant comme loi commune une loi de type exponentiel, associée donc à une fonction de risque constante.

On appelle *processus de Poisson* un processus de renouvellement pour lequel la loi de la durée est exponentielle :

$$F(\xi) = 1 - \exp(-\lambda\xi).$$

Pour un processus de Poisson, la loi du nombre d'événements se produisant avant la date *est une loi de Poisson* de paramètre λt .

Approches non-paramétrique et semi-paramétrique

Dans les cas précédents, nous avons recherché des modèles de durée adaptés aux données, en spécifiant la loi à l'intérieur d'une famille paramétrique. Une telle approche n'est souhaitable que si la spécification retenue est correcte ou si des erreurs sur la spécification n'ont que peu d'influence sur le résultat. Dans les modèles considérés, trois idées distinctes ont été introduites par l'intermédiaire de la fonction de hasard :

- La façon dont le hasard dépend du temps ;
- L'influence des variables exogènes sur la valeur de la durée ;
- L'effet d'hétérogénéité.

Dans le cas simple, où ces effets sont multiplicatifs, ceci conduit à une fonction du type :

$$\lambda(x; t; v) = \lambda_0(t) g(x) v.$$

où le hasard de base λ_0 , l'effet g des variables exogènes et la distribution de l'hétérogénéité v sont choisis sous forme paramétrique. Il est alors naturel d'étudier la robustesse des méthodes d'estimation des principaux paramètres aux erreurs commises sur la forme de λ_0 et sur la forme de la loi de v .

Du point de vue pratique, il apparaît que les résultats sont très sensibles à des erreurs sur la distribution d'hétérogénéité et le sont un peu moins à des erreurs sur le hasard de base.

Estimateur de Kaplan-Meier

L'estimateur fonctionnel le plus classique intervenant dans les modèles de durée est l'estimateur de Kaplan-Meier. Il s'applique au cas de données de durées indépendantes de même loi : il n'y a donc ni variables explicatives ni hétérogénéité. Ces données peuvent éventuellement être censurées. La forme de la fonction de hasard de base est laissée libre et correspond à une fonction de survie de base S_0 . L'idée naturelle pour construire un estimateur de cette survie est de regarder la version discrète d'un modèle de durée. Si on note p_i^0 la probabilité de sortir de la population durant la période i , la probabilité d'y figurer encore au début de la période $i + 1$ est : $P_i^0 = \prod_{j \leq i} (1 - p_j^0)$

On peut alors, pour approcher la survie, utiliser une formule de ce type dans laquelle les probabilités de sortie sont remplacées par des estimations. Ce principe est cependant rendu délicat pour deux raisons :

1. le fait que le modèle est en temps discret alors que les instants de sortie observés sont aléatoires et non équidistants les uns des autres.
2. l'existence possible d'une censure.

L'estimateur de Kaplan-Meier est très simple à calculer en pratique. Il suffit en fait d'ordonner les observations et de repérer ensuite si elle est censurée ou complète.

Exemple

Supposons que les observations soient : $5_+ 2 1_+ 3 6 7_+ 8$; où le signe + indique une censure. Les données ordonnées sont : $1 + 2 3 5 + 6 7 + 8$.

L'estimateur de Kaplan-Meier de la fonction de survie est :

$$\begin{aligned} S(t) &= 1 && \text{si } 0 \leq t \leq 2, \\ S(t) &= (1-1/6) && \text{si } 2 < t \leq 3, \\ S(t) &= (1-1/6)(1-1/5) && \text{si } 3 < t \leq 6, \\ S(t) &= (1-1/6)(1-1/5)(1-1/3) && \text{si } 6 < t \leq 8, \\ S(t) &= 0 && \text{si } t > 8. \end{aligned}$$

Il est clair que l'approximation de la survie proposée a la forme d'une fonction en escalier alors que la fonction à estimer est continue. On montre que l'estimateur de Kaplan-Meier est convergent, et asymptotiquement normal.

Application du modèle retenu

Nous allons présenter successivement les données utilisées (qui proviennent en fait du même fichier de base ayant servi à la première partie de cette étude) ; puis le modèle retenu et les résultats de son application aux données.

Les données

Il s'agit du même fichier sous-échantillon de l'enquête ENPAU 1992. Les variables utilisées sont la durée de chômage et les variables susceptibles d'avoir un effet soit sur son allongement soit au contraire sur sa réduction. Pour pouvoir appliquer les techniques économétriques appropriées, nous avons dû ajouter une variable importante qui indique pour chaque individu chômeur en 1992 s'il est sorti du chômage en 1993 (26). Cette démarche n'a pas manqué de réduire quelque peu la taille de notre échantillon pour assurer le couplage.

Par ailleurs, ce ne sont pas forcément les mêmes variables (explicatives) qui doivent déterminer la probabilité d'entrer au chômage et la longueur de la période passée dans le chômage. Les chances, plus ou moins grandes, pour un individu *déjà en chômage* d'en sortir vont dépendre de ses caractéristiques individuelles, mais aussi des conditions spécifiques de son propre chômage. C'est ainsi qu'il importe d'examiner des variables non prises en compte dans la première partie de cette étude, telles que les circonstances ayant conduit l'individu au chômage, les principaux moyens qu'il utilise pour chercher un emploi, le lieu où il désire travailler...

Les variables ainsi utilisées sont :

1. sexe ;
2. âge ;
3. état matrimonial ;

(26) Il n'est pas nécessaire pour notre modèle de spécifier si l'individu a retrouvé un emploi ou bien est entré dans l'inactivité.

4. lien de parenté avec le chef du ménage ;
5. région économique ;
6. diplôme le plus élevé obtenu ;
7. niveau scolaire ;
8. lieu de naissance ;
9. profession ;
10. branche d'activité économique ;
11. situation dans la profession ;
12. âge au premier emploi ;
13. circonstances de mise en chômage ;
14. lieu où l'individu désire travailler ;
15. moyens utilisés pour la recherche d'emploi ;
16. salaire de réservation ;
17. quelques caractéristiques de la composition du ménage (taille, nombre d'actifs) ;
18. la durée du chômage ;
19. une variable indiquant si le chômeur est sorti du chômage en 1993.

Le modèle utilisé et les résultats obtenus

Partant des considérations présentées ci-dessus, nous avons utilisé le modèle de Weibull pour dégager les facteurs agissant sur la durée du chômage. Avant de passer aux travaux spécifiques conduisant à l'équation présentée, nous avons procédé à des analyses préalables. Nous en évoquons ci-après celle concernant la durée moyenne du chômage et celle de la forme de la fonction de hasard.

Analyse de la durée moyenne de chômage

Au lieu d'examiner la répartition des chômeurs selon la durée du chômage et les variables de classification usuelles⁽²⁷⁾, nous avons préféré dresser des tableaux donnant la durée moyenne de chômage. Ainsi, si les personnes de sexe féminin sont relativement plus touchées par la mise en chômage, elles ont cependant une durée de chômage moyenne de 24,3 mois contre 29,5 mois pour les personnes de sexe masculin. De même, ce sont les personnes âgées de 25 à 34 ans qui enregistrent la durée de chômage la plus longue, soit près de 33 mois, contre 27,4 mois pour l'ensemble des chômeurs. D'un autre côté, les célibataires attendent en moyenne 29,8 mois avant de (re) trouver un emploi contre 17,0 mois pour les mariés.

Selon le niveau scolaire, ce sont les personnes du niveau coranique ou sans niveau qui passent le moins de temps en chômage, alors que le "record" reste détenu par celles qui sont sorties de l'enseignement secondaire (deuxième cycle). La durée de chômage vaut 13,1 mois ; 15,8 mois et 35,4 mois respectivement pour ces trois catégories. En outre, il faut noter que ce sont les femmes sans niveau scolaire qui vivent la plus courte durée de chômage (en moyenne 12,6 mois).

Par niveau scolaire, la différence entre les sexes concernant les durées de chômage est très marquée parmi les personnes sans niveau scolaire et celles du niveau primaire ayant suivi une formation professionnelle (voir graphique ci-après). Par ailleurs, ce sont les titulaires de certificat d'études secondaires (CES) et du baccalauréat qui endurent les plus longs épisodes de chômage.

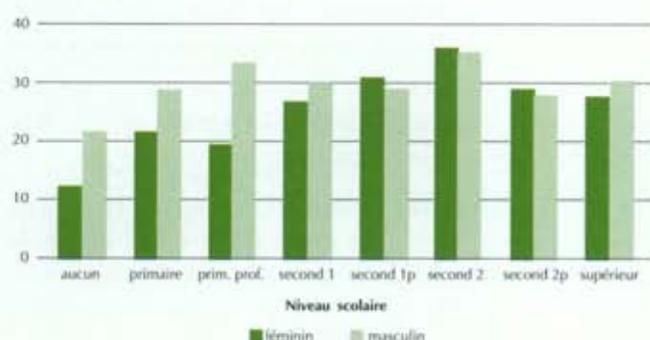
Au niveau régional, on peut également noter une variabilité importante de la durée de chômage. Celle-ci va de 21,2 mois au Centre-Sud à 36,6 mois au Nord-Ouest.

Le principal moyen utilisé pour chercher un emploi exprime aussi l'intensité de la recherche. Ceux qui vont personnellement contacter des employeurs enregistrent une durée moyenne de recherche de 24,1 mois, alors que les chômeurs qui comptent sur les demandes écrites (bureaux de placement, journaux, concours) passent près de 31,5 mois au chômage. Cependant une très faible moyenne de la durée de chômage est observée chez les personnes utilisant des moyens de recherche d'emploi autres que ceux spécifiés.

La durée de chômage dépend du type de profession de l'individu. En particulier les personnes sans métier sont les plus longuement touchées par le chômage ; soit près de 39 mois, en moyenne.

(27) A ce sujet, on peut se référer aux publications des résultats de l'ENPAU.

Durée moyenne de chômage selon le sexe et le niveau scolaire



Estimation de la fonction de hasard

Nous avons montré que les modèles paramétriques d'analyse des durées offrent des facilités d'estimation et d'interprétation importantes sans toutefois être à l'abri des problèmes de spécification. En particulier, le modèle de Weibull, que certains auteurs comme W.H Greene (28) qualifient de "populaire", offre plusieurs avantages. Il est d'abord relativement simple d'emploi. Ensuite, il permet une certaine souplesse dans l'estimation de la fonction de hasard. Enfin et surtout, il offre la possibilité de lier la variable de durée étudiée aux facteurs susceptibles de l'expliquer.

Concernant la fonction de hasard, nous avons vu que sa forme dépendait du paramètre b du modèle de Weibull, ou plus précisément de sa valeur par rapport à 1. Ce paramètre b est généralement estimé à partir des observations de la population étudiée. Pour notre part, nous avons essayé d'examiner la forme de cette fonction hasard à partir de notre échantillon et indépendamment de la spécification du modèle.

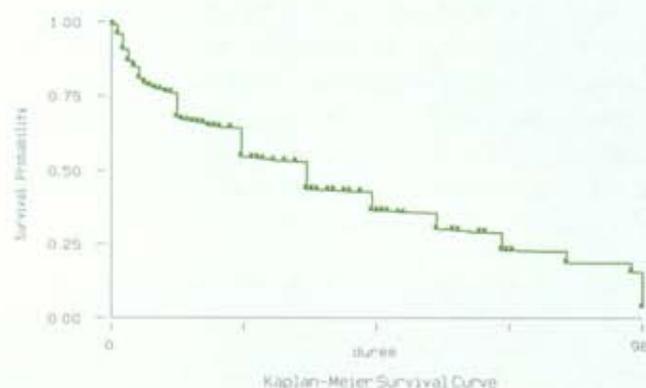
Il est à rappeler que la fonction de hasard $\lambda(t)$ indique la probabilité pour un chômeur de sortir du chômage après la durée t . A l'opposé, la fonction de survie indique la probabilité pour un individu en chômage jusqu'à la date t d'y rester (survivre) après t . Les régressions Weibull sont utilisées pour estimer des modèles dans lesquels le temps écoulé avant la mort, ou tout autre événement bien défini, est la variable dépendante. La littérature se réfère au "temps avant la

mort" ou "temps avant l'échec" bien qu'on doive comprendre que les modèles s'appliquent à des événements moins catastrophiques (29) (ou même heureux comme la sortie du chômage).

Actuellement beaucoup de logiciels (30) permettent de calculer ces probabilités empiriques en dressant ce qu'on appelle les tables de survie, et de tracer en plus le graphe correspondant pour la fonction de survie (cette estimation porte le nom de Kaplan-Meier). Il est possible, en outre, de tracer un graphique permettant de tester l'hypothèse $H_0 : b = 1$; c'est-à-dire l'hypothèse d'un hasard proportionnel.

Malgré quelques imperfections dues vraisemblablement à l'effet mémoire des enquêtés, nous avons pu obtenir des tracés de la fonction de survie correspondant à la durée du chômage (voir figure ci-après).

Courbe de survie de Kaplan-Meier pour la durée de chômage



Cette courbe de survie a une forme de fonction en escalier décroissante. On peut facilement reconnaître l'effet mémoire des enquêtés dans ce graphique. Les pas de la fonction en escalier correspondent bien à

(28) W.H. Greene, "Econometric analysis", 1993.

(29) Manuel du logiciel STATA 3.1, p. 234.

(30) Nous avons réalisé la quasi-totalité des travaux d'analyse par le logiciel STATA 3.1, et partiellement par le logiciel SPSS.

l'année (sauf pour la première année). Ce qui traduit le fait que les observations sont plus fréquentes pour les nombres entiers d'années de chômage. Pendant les douze premiers mois à gauche du graphique, cette courbe prend une forme beaucoup plus lisse. L'axe des ordonnées donne les probabilités empiriques de rester en chômage après une durée (sur l'axe des x) donnée.

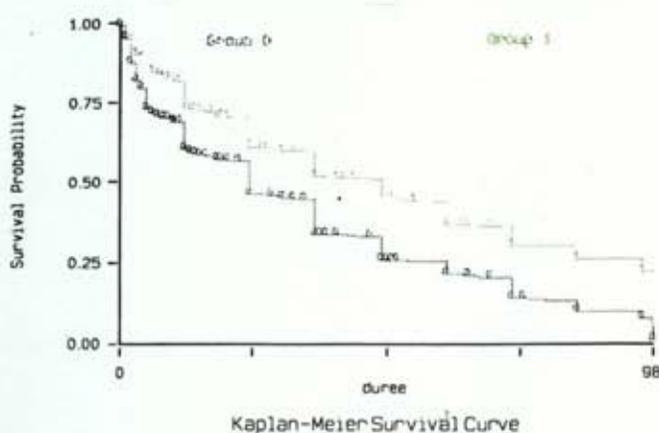
Nous verrons par la suite que les estimations obtenues nous donnent un coefficient b légèrement différent de 1, pour le modèle de Weibull. Nous verrons également qu'on peut obtenir des tables de survie différenciées selon des critères de classification choisis, tracer des graphes et même effectuer des tests d'hypothèse correspondants.

Modèle Weibull pour analyser la durée de chômage

Nous en arrivons à l'équation finale du modèle Weibull mettant en exergue l'effet des principales variables sur la durée de chômage. En plus de la constante qui, comme nous l'avons vu, n'est pas bien estimée par le modèle de Weibull, une dizaine de variables, souvent transformées en variables muettes (à cause de leur nature), constituent le côté droit de notre équation :

1. Le sexe : Si les probabilités de mise en chômage sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes, il s'avère que ceux-ci endurent une durée de chômage significativement plus longue; comme le montre d'ailleurs le graphique suivant :

Courbe de survie Kaplan-Meier : durée de chômage, par sexe



Sur ce graphique le groupe 1 correspond au sexe masculin et le groupe 0 au sexe féminin. Les codes 1 et 0 sont portés au niveau des observations censurées. On voit bien un comportement pas trop différent pour les durées de chômage très faibles (1 à 2 mois). Ensuite, les deux courbes se séparent de plus en plus clairement ; les personnes de sexe masculin ayant des probabilités de survie (de demeurer en chômage) significativement plus élevées.

Nous verrons ci-dessous que les moyens de recherche d'un emploi sont importants dans la détermination de la durée de chômage. En particulier, cette recherche implique un coût en temps pour le chômeur. Celui-ci, dans la mesure où son temps lui coûte assez peu, l'utilisera pour avoir la meilleure information sur le marché de l'emploi. Toutefois, les femmes mariées doivent substituer cette recherche aux activités domestiques, ce qui peut en accroître le coût et même aller jusqu'à arrêter celle-ci (31). Auquel cas, la durée de recherche se trouverait réduite pour les femmes.

2. L'âge : Comme il a été montré ci-dessus, l'âge est une variable qui évolue obligatoirement au cours de la période de chômage. Autrement dit, au cours de ladite période, l'âge d'une personne en chômage et sa durée de chômage augmentent simultanément et identiquement.

Plus explicitement, en termes d'interprétation économétrique, puisque les personnes de notre échantillon ont tous 15 ans et plus, et qu'ils ne peuvent être en chômage qu'à partir de l'âge de 15 ans, un jeune enquêté de 16 ans, par exemple, ne peut jamais être chômeur depuis plus d'une année. L'introduction de l'âge brut de l'individu (au moment de l'enquête) dans cette équation surestime donc sûrement l'importance de son effet pour les personnes âgées, par rapport aux jeunes. Par conséquent il faut trouver une meilleure variable âge qui reste constante pour l'enquêté au cours de sa durée de chômage. Pour cela, nous avons introduit la variable "âge d'entrée en activité" (32).

(31) Dominique Gambier, *opt. citée*.

(32) Cette variable s'est avérée plus significative que la variable "âge de mise en chômage" ; obtenue en retranchant la durée de chômage de l'individu (exprimée en année révolues) de son propre âge déclaré.

Cette variable a un effet positif et significatif sur la durée de chômage. Ce qui veut dire que les personnes qui sont entrées au marché de l'emploi par exemple à 30 ans risquent de chômer plus longtemps que celles qui y sont entrées à 20 ans. Par ailleurs, nous avons vu que les jeunes étaient plus exposés au risque de chômage (1^{re} partie de l'étude). Les jeunes apparaissent ainsi comme « les premiers à entrer au chômage et les premiers à en sortir » en opposant « une forte employabilité à leur forte vulnérabilité » (33).

3. L'état matrimonial : Il semble assez clair maintenant que les personnes mariées sont les plus vulnérables

en matière d'emploi, étant donné les charges familiales qu'elles doivent supporter. D'un côté, ces gens ne ménagent pas d'efforts pour trouver un emploi ; et de l'autre côté, quand ils sont mis au chômage, ils ne peuvent pas se permettre d'y rester longtemps. La comparaison est faite d'abord par rapport aux célibataires.

Nous présentons ci-dessous la table de survie de la durée de chômage, calculée pour les différents états matrimoniaux, avec un test d'homogénéité de ces tables de survie par catégorie.

Tableau n° 2

Table de survie de la durée de chômage selon l'état matrimonial

1. Les célibataires

Intervalle	Total	Deaths	Lost	Survival	Error
0 1	1961	256	131	0.8649	0.0079
1 2	1574	74	56	0.8235	0.0088
2 3	1444	192	111	0.7097	0.0108
3 4	1141	31	19	0.6902	0.0110
4 5	1091	207	114	0.5520	0.0123
5 6	770	11	9	0.5441	0.0124
6 7	750	147	84	0.4311	0.0128
7 8	519	5	4	0.4270	0.0128
8 9	510	86	81	0.3488	0.0130
9 10	343	5	2	0.3437	0.0130
10 11	336	62	45	0.2757	0.0130
11 12	229	162	67	0.0472	0.0078

2. Les mariés

Intervalle	Total	Deaths	Lost	Survival	Error
0 1	508	206	32	0.5813	0.0222
1 2	270	35	3	0.5055	0.0227
2 3	232	44	6	0.4084	0.0226
3 4	182	4	1	0.3994	0.0225
4 5	177	26	10	0.3390	0.0220
5 6	141	1	1	0.3366	0.0220
6 7	139	28	4	0.2678	0.0210

(33) Dominique Gambier, « analyse conjoncturelle du chômage », PUF, 1978, p. 206-207 en parlant des données françaises.

7	8	107	2	0	0.2628	0.0209
8	9	105	19	3	0.2146	0.0198
10	11	83	13	5	0.1799	0.0188
11	12	65	50	15	0.0235	0.0084

3. Les divorcé

Intervalle	Total	Deaths	Lost	Survival	Error
0 1	31	13	3	0.5593	0.0914
1 2	15	2	0	0.4847	0.0932
2 3	13	2	1	0.4072	0.0930
4 5	10	1	0	0.3665	0.0922
6 7	9	1	0	0.3257	0.0905
8 9	8	2	0	0.2443	0.0842
11 12	6	4	2	0.0489	0.0468

4. Les veufs

Intervalle	Total	Deaths	Lost	Survival	Error
0 1	105	30	8	0.7030	0.0455
1 2	67	10	1	0.5973	0.0494
2 3	56	6	7	0.5290	0.0510
3 4	43	3	0	0.4921	0.0517
4 5	40	6	2	0.4164	0.0522
5 6	32	2	0	0.3904	0.0521
6 7	30	8	1	0.2845	0.0496
8 9	21	3	1	0.2429	0.0478
10 11	17	4	5	0.1759	0.0449
11 12	8	7	1	0.0117	0.0163

Les intervalles ont une amplitude de six mois chacun. Les tables de survie sont données pour chaque état matrimonial. Ainsi, pour les célibataires, la probabilité de dépasser 6 mois en chômage est estimée à 86,5 %. Elle est estimée à 82,4 % pour que la durée de chômage dépasse une année....

Ces probabilités peuvent être comparées à leurs équivalentes pour les autres états matrimoniaux. Par exemple, les deux probabilités estimées ci-dessus valent respectivement 58,1 % et 50,6 % pour les mariés. Les probabilités données dans le dernier intervalle estiment les chances pour le groupe considéré de demeurer en chômage après 11 semestres (soit cinq ans et demi).

Pour les célibataires et les mariés pris comme exemple ci-dessus, elles valent respectivement 4,7 % et 2,4 %.

On peut aussi lire la table en chiffres absolus: sur les 1961 célibataires entrés en chômage, il reste 229 qui ont dépassé le 11e semestre dans le chômage.

Test du rapport des vraisemblances pour l'homogénéité de la durée de chômage selon l'état matrimonial:

Likelihood-ratio test statistic for homogeneity (group=etatm) :

$\text{Chi}^2(3) = 124.35498, P = 0$

Test des rangs pour l'homogénéité (groupes = état matrimonial) :

Groupes	Events	Predicted
Célibataires	1238	1393.49
Mariés	428	296.67
Divorcés	25	19.72
Veufs	79	60.12

$$\chi^2(3) = 82.83$$

$$Pr > \chi^2 = 0.0000$$

Le test révèle que la distribution de la durée de chômage est significativement non homogène selon les états matrimoniaux. Il compare la distribution observée à la distribution sous l'hypothèse nulle où les groupes sont homogènes.

4. La région de résidence : La localisation géographique de la résidence de l'individu peut avoir une influence sur la durée risquée de chômage. L'étude porte sur le milieu urbain marocain. Les résultats montrent que la durée de chômage tend à la baisse lorsqu'on réside dans la région du Tensift ou celle du Centre-Sud. Cependant les coefficients estimés ne sont pas statistiquement significatifs. Par contre, le fait d'habiter la région du Sud ou celle du Centre-Nord implique une durée probable de chômage plus longue. Ces derniers résultats sont significatifs à plus de 97 %.

5. Le lieu de naissance : A l'opposé de la probabilité de tomber en chômage, la durée de chômage est influencée par le lieu de naissance de l'individu. Ce sont en effet les citadins nés dans les villes qui restent plus longtemps au chômage. On peut supposer que les gens nés en milieu rural gardent des liens économiques et sociaux avec la campagne leur permettant en cas de chômage trop prolongé de plier bagages et de retourner en milieu rural.

Il se peut aussi que les citadins nés en milieu urbain, étant en moyenne plus instruits que les ruraux (34), aient tendance à chercher un emploi en proportion avec leur niveau d'instruction; alors que les autres acceptent plus facilement n'importe quel emploi.

6. Le niveau d'instruction : Plus le niveau d'instruction est élevé et plus la personne est exposée au chômage. En outre, pour un chômeur, plus il est instruit, plus il risque de rester longtemps en chômage. C'est justement ce résultat qui fait du chômage actuel un danger.

La participation à l'activité des jeunes dépend pour l'essentiel de la poursuite des études. Au delà des conditions sociales, la poursuite des études est fonction du coût qu'elle représente. On peut l'assimiler à une opération d'investissement pour laquelle la décision dépend des bénéfices attendus, correspondant à des salaires plus élevés, et des coûts aussi bien directs qu'indirects comme le manque à gagner. Compte tenu du rendement de cette opération, il existe une durée d'études optimale très sensible au taux d'actualisation employé, lequel reflète les valeurs sociales mais aussi les conditions de l'activité économique. C'est ainsi que la poursuite des études peut être la réponse à des difficultés d'emploi importantes (35).

Autrefois, cette opération était toujours rentable du point de vue économique. Elle l'était même à double titre. La formation assurait suffisamment l'accès à l'emploi. Elle permettait en plus d'anticiper de meilleurs revenus. De nos jours, elle paraît garantir peu d'avantages. Nous avons vu précédemment qu'elle "causait" le chômage. Maintenant nous trouvons qu'elle tend à favoriser l'allongement de sa durée.

En effet, les chômeurs diplômés d'un certain niveau, non seulement ils cherchent un emploi correspondant à leur niveau de formation du point de vue du salaire payé et du genre de travail à exercer (36) ; mais aussi ils ne savent pas tellement faire autre chose. Ils ont passé leur jeunesse à étudier, uniquement à étudier.

7. La profession : Nous avons constaté que les personnes en quête de leur premier emploi n'ayant appris aucun métier enregistrent la durée moyenne de chômage la plus élevée. Dans le contexte actuel de la situation du chômage, cela semble très justifié puisque même la main-d'œuvre qualifiée n'arrive pas à s'insérer. C'est dans cet esprit que nous avons introduit une variable séparée indiquant si l'individu possède ou non un métier appris. Cette variable a donné un coefficient positif significatif (à un risque de 6,2 %) et indique qu'une personne n'ayant aucun métier reste plus longtemps à la recherche d'un emploi.

(34) D'après notre échantillon, près de 67 % des personnes d'origine rurale n'ont aucun diplôme contre environ 33 % des personnes nées dans les villes.

(35) Dominique Gambier, *opt. citée*, p.223.

(36) En particulier, ils ne travaillent pas manuellement.

Ensuite, nous avons examiné parmi les professions, celles qui agissent significativement sur la durée du chômage. Certaines professions tendent à être plus demandées que d'autres et donc à réduire la durée de chômage des individus concernés. Il s'agit d'abord du personnel commerçant, suivi de près par le personnel ouvrier. Ensuite vient le personnel spécialisé dans les services. Les deux derniers types de professions sont toutefois moins significatifs (37) (voir tableau 1 ci-après).

8. Les moyens de recherche d'un emploi : Le comportement du chômeur durant un épisode de chômage détermine naturellement ses chances d'en sortir. Cette question de moyens de recherche est sûrement la plus importante de ce comportement. Elle doit renseigner, lorsqu'on tient compte du contexte économique et institutionnel, de l'intensité et même de l'efficacité de la recherche.

Entre le moment où l'individu devient chômeur et celui où il sort du chômage, son comportement peut subir une modification progressive. C'est pour cela que J. Vincens (38) estime que « les variables qui caractérisent l'offreur de travail à un moment donné et que l'on utilise pour éclairer son comportement, gagnent à être étudiées dans une perspective temporelle, car les préférences des individus sont le produit de leur histoire ».

En recherchant un emploi, le chômeur tente d'obtenir une certaine information que le marché du travail ne lui fournit pas spontanément (39). Il va utiliser sa période d'inactivité pour collecter l'information sur les emplois. Celle-ci est à la fois coûteuse et imparfaite, mais elle doit lui permettre de mieux choisir ses moyens de recherche d'emploi. Par conséquent, au fur et à mesure qu'il progresse dans cette recherche, son comportement va changer. Or, notre modèle économétrique est sensible à ces variations, au cours de la période du chômage, dans les variables explicatives utilisées. Mais l'enquêteur, au cours de l'interview, demande au répondant de déclarer le principal moyen utilisé pour rechercher un emploi. Ce qui ne manque pas de réduire cette variation.

Les résultats montrent que trois moyens de recherche ont pour effet de réduire la durée du chômage. Il s'agit, par ordre d'importance, du Mokef tout d'abord.

Cependant ce moyen de recherche est réservé à une catégorie particulière de chômeurs. En outre, il est destiné plutôt aux personnes à la recherche d'emploi temporaire.

Viennent ensuite les contacts personnels des employeurs. Les chômeurs qui recourent à ce moyen révèlent une plus grande intensité de recherche, vu justement le coût en temps et en déplacements que cela exige. En plus c'est en fait le moyen le plus efficace pouvant conduire à une embauche, d'après les résultats de notre modèle. En effet, le troisième moyen retenu dans notre équation n'est significatif qu'à environ 81 %. Il s'agit de la recherche par les annonces de journaux, les concours, les demandes écrites...

9. Composition du ménage : Bien que notre analyse se place au niveau des individus, il est clair que beaucoup de décisions concernant l'individu se prennent au niveau du ménage (poursuite des études, mariage, voyage,...). La participation à l'activité est également le plus souvent planifiée à l'intérieur du ménage.

Pour la recherche d'emploi aussi, nous avons vu le rôle que jouent à la fois la position de l'individu dans son ménage (chef de ménage, conjoint, enfant...) et la composition de celui-ci (nombre d'actifs, nombre de personnes,...). Pour un chômeur, son intensité de recherche d'emploi et son acceptation d'offres plus ou moins avantageuses vont dépendre aussi de la composition de son ménage.

La participation à l'activité des membres du ménage ne dépend pas de la seule variable salaire, mais d'une confrontation de celui-ci avec les autres ressources réelles ou potentielles du ménage, qui tient compte des substitutions possibles entre travail rémunéré, loisir et travail hors marché (40).

Ainsi, notre modèle indique que les membres des ménages peuplés tendent plutôt à avoir une faible durée de chômage. Ce qui peut être interprété comme l'effet

(37) Les risques d'erreur sont respectivement estimé à 6 % et 9 % environ.

(38) L'offre de travail, par J. Vincens, dans : *Etude des comportements sur le marché du travail*, OCDE, Paris, 1974, p. 23-24.

(39) Dominique Gambier, *opt. citée*, p. 245.

(40) J. Lecaillon et M. Vernières, *Théorie du salaire*, Ed. Cujas 1974.

d'une plus grande quantité de besoins à satisfaire, et qui pousse les membres en chômage à intensifier leurs recherches d'emploi et peut-être aussi à accepter rapidement des offres moins confortables. Le coefficient n'est toutefois pas très significatif.

Plus important est l'effet du nombre d'actifs du ménage sur la durée de chômage de ses membres, mais en sens opposé. En effet, toute chose restant égale par ailleurs, lorsque le ménage compte plus d'actifs, la recherche d'emploi risque de durer plus longtemps. Parmi ces actifs, on trouvera certains qui sont occupés et donc qui peuvent réduire l'urgence de l'accès à des offres d'emploi avec peu d'intérêt.

10. Autres variables : Beaucoup d'autres facteurs peuvent avoir leur importance dans la longueur de la durée du chômage. Nous avons examiné quasiment toutes les variables dont nous disposons dans notre fichier, susceptibles d'avoir un impact significatif. Par exemple, nous avons montré que la position de l'individu dans le ménage jouait un rôle important dans sa situation vis-à-vis de l'emploi. Un chef de ménage ne peut avoir, envers sa participation à l'activité, le même comportement que son fils ou son conjoint. Lorsque les membres d'un ménage sont en chômage, leurs actions pour en sortir ne semblent pas être significativement différentes d'après nos résultats, une fois que les autres variables du modèle sont prises en compte.

Tableau 3
Résultats du modèle Weibull pour l'analyse de la durée du chômage

	Coefficient	Ecart-type	t	P> t
Sexe masculin	0,5505	0,0722	7,626	0,000
Age au premier travail	0,0216	0,0084	2,578	0,010
Marié (e)	-0,3116	0,0903	-3,449	0,000
Région économique du sud	0,2442	0,1532	1,594	0,111
Région du Tensift	-0,1845	0,1101	-1,677	0,094
Région du nord ouest	0,0926	0,0973	0,952	0,341
Région du centre nord	0,2212	0,1261	1,755	0,079
Région de l'oriental	0,1051	0,1563	0,672	0,501
Région du centre sud	-0,0079	0,1522	-0,052	0,958
Niveau scolaire	0,0799	0,0170	4,707	0,000
Naissance en milieu urbain	0,3637	0,0910	3,999	0,000
Recherche d'emploi par contacts personnels des employeurs	-0,2339	0,0865	-2,704	0,007
Recherche d'emploi par journaux, concours, demandes	-0,1369	0,1050	-1,304	0,192
Recherche d'emploi par Mokef	-0,5448	0,2233	-2,440	0,015
Nombre d'actifs dans le ménage	0,0496	0,0278	1,783	0,075
Nombre de personnes dans le ménage	-0,0221	0,0159	-1,394	0,163
Professions libérales	-0,3996	0,2111	-1,893	0,059
Personnel commerçant	-0,5562	0,1870	-2,975	0,003
Personnel spécialisé dans les services	-0,2782	0,1633	-1,704	0,089
Personnel ouvrier	-0,5058	0,1257	-4,024	0,000
Sans métier	0,2183	0,1171	1,864	0,062
Constante	2,6203	0,2464	10,635	0,000

(Les écarts-types sont estimés conditionnellement à sigma).
Régression Weibull (log expected time form).
Nombre d'observations = 1774

Sigma = 1,019 Model chi2(21) = 344,136
Ecart-type(Sigma) = 0,024 Prob > chi2 = 0,0000
Log vraisemblance = -2122,184 Pseudo R2 = 0,0740

Dans la mesure où une meilleure compréhension des problèmes du chômage doit passer par une explication des comportements des individus, cette étude s'est intéressée au chômage en se plaçant au niveau de la population des chômeurs et en étudiant essentiellement les caractéristiques et comportements individuels de la population active. En se basant sur les données des enquêtes nationales sur la population active urbaine, notre analyse a essayé de dégager les facteurs importants qui déterminent la situation de l'individu vis-à-vis du chômage.

Nous avons, dans une première partie, analysé l'influence des caractéristiques des individus sur l'entrée en chômage. La lecture des résultats obtenus nous a surtout permis de les replacer dans le contexte économique et socioculturel de notre société marocaine; et de tenter de comprendre la pertinence des différentes variables introduites dans l'analyse.

Notre modèle a montré l'importance de l'effet des caractéristiques démographiques et culturelles (sexe, âge, état matrimonial, formation) d'une personne sur sa mise en chômage. En particulier, la théorie dite du "capital humain" qui attribue le chômage à une insuffisance de l'investissement en formation ne semble pas pouvoir s'appliquer au chômage que vit notre pays actuellement. Au contraire, il paraît que les diplômés qui, jadis, permettaient d'anticiper un meilleur revenu et une prévention contre le chômage, en sont devenus un facteur de risque. Nous avons également relevé, par le biais de notre modèle, la pertinence de la composition du ménage où vit la personne ainsi que de son propre rôle dans ce ménage, sur ses chances de tomber en chômage.

D'autre part, si tous les actifs ne subissent pas le chômage de la même façon, tous les chômeurs ne sont pas identiques face au chômage. Et comme le chômage tend à devenir de plus en plus structurel, par sa durée (par individu) de plus en plus longue, nous avons visé dans la deuxième partie de cette étude l'analyse des déterminants de la durée du chômage.

Nous sommes arrivés notamment à conclure que, pour un chômeur, la probabilité de sortir du chômage n'est pas seulement fonction de ses caractéristiques individuelles au moment de sa mise en chômage (sexe, lieu de naissance, âge d'entrée en activité, état

matrimonial, formation, profession); elle dépend aussi de son comportement pendant sa période de recherche d'emploi (en particulier du principal moyen utilisé dans cette recherche), et de la composition de son ménage.

Cependant, d'autres facteurs, comme les circonstances de sa mise en chômage, ne semblent pas déterminer la durée de son épisode de chômage. En outre, comme le comportement du chômeur et certaines de ses caractéristiques évoluent avec sa durée de chômage, certains autres facteurs se sont avérés peu importants (l'exemple le plus évident était son âge) (41).

Les techniques utilisées dans cette étude sont de plus en plus appliquées au marché du travail dans les pays développés, notamment pour ce qui est de la participation à la force de travail. Les applications des modèles de durée à l'analyse du chômage sont moins communes, mais certains auteurs essaient déjà des « estimations de modèles de sortie du chômage à destinations multiples » (42). Ceci ne manque évidemment pas d'intérêt car une sortie du chômage pour occuper un emploi n'est certainement pas identique à une sortie du chômage pour tomber ou retourner dans l'inactivité.

Dans beaucoup d'autres pays, le niveau de développement de la statistique et l'amélioration des systèmes de collecte des données demeure encore un défi à relever. Notre pays ayant fait un bon chemin dans ce domaine en disposant de données pertinentes sur la population active, du moins par le biais des enquêtes auprès des ménages, nous espérons offrir par cette étude un premier essai dans la voie de la recherche qui est la suite logique de la maîtrise de la collecte. ■

() Cet article est le résumé d'une étude réalisée en 1995 sur les données de l'Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine (ENPAU), menée par la Direction de la Statistique. La problématique dont il traite est encore d'actualité de nos jours. J'aurais souhaité pouvoir reprendre*

(41) Des études menées ailleurs ont montré que le salaire de réserve aussi tend à baisser avec l'allongement de la durée du chômage.

(42) C. Chantal, L. Stéphan (1994), *Economie et Prévision*, n°113-114, cité par El Mostapha Bensalem dans « Journée d'étude sur l'emploi », Marrakech, 17 avril 1995.

cet exercice sur des données récentes ; surtout que, contrairement à l'ENPAU, l'actuelle Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) couvre aussi bien le milieu rural que le milieu urbain. Malheureusement, cette dernière série ne se prête pas à la méthode utilisée puisqu'on ne peut plus suivre la même personne enquêtée que pour deux passages au maximum au lieu de trois passages pour l'ENPAU (renouvellement de la moitié de l'échantillon, et non plus du tiers).

Bibliographie

- Becker G.S., « The human capital : a theoretical and empirical analysis with special reference to education », Columbia University Press, New York, 1964.
- Cahiers français, «Emploi et chômage », n° 246, mai-juin 1990.
- Direction de la Statistique, CERED, « Population et emploi », 1992.
- Direction de la Statistique, « Population Active Urbaine », Rapports des résultats de 1984 à 1993.
- Gambier Dominique, « Analyse conjoncturelle du chômage », Presses Universitaires de France, 1978.
- Gourieroux C., « Econométrie des variables qualitatives », Economica, Paris, (1989).
- Greene, « Econometric analysis » second edition, 1993.
- Judge et al. « Theory and Practice of Econometrics », (1985).
- Lecaillon J., Vernieres M., « La théorie du salaire », Ed. Cujas. Paris, (1974).
- Ledrut R., « Sociologie du chômage », P.U.F., Paris, (1966).
- O.C.D.E. « Le chômage des jeunes », Paris, 1978.
- Stata Release 3.1 Reference Manual, 1993.
- Vincens J., Robinson D., « Etude des comportements sur le marché du travail », O.C.D.E., Paris (1974).

Développement local : Bonne gouvernance et planification



Par M. Ahmed IBRAHIMI,
HCP

Le « développement local » a été promu, depuis les années 1960, en tant qu'approche visant à mobiliser les initiatives locales, à travers l'association et l'engagement des populations et de leurs représentants dans les actions de développement les intéressant.

Depuis le milieu de la décennie 1990, la notion de développement local a connu un véritable regain d'intérêt et ce, en relation avec l'accélération des processus de libéralisation et de mondialisation, ainsi qu'avec l'accès aux différents moyens d'expression des besoins et la montée des revendications individuelles et territoriales.

Parallèlement à ce regain d'intérêt pour le développement local, une prise de conscience générale s'est également manifestée quant à l'importance de l'organisation, de la participation et de la responsabilisation des différents concernés et intervenants dans le processus de développement. D'où la mise en exergue du concept de « bonne gouvernance ».

En effet, ce concept a été mis en avant, depuis le début des années 1990, pour souligner l'importance des institutions, de leurs rôles et des mécanismes auxquels elles recourent, en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des actions engageant les intérêts des différents acteurs politiques, économiques et sociaux.

Ainsi, la référence au concept de gouvernance tend à souligner l'importance desdits aspects dans les domaines de la décision politique ou économique, notamment en ce qui concerne les actions de développement économique et social. A cet égard, il est surtout question des caractéristiques du processus de décision et de mise en œuvre, en terme de participation, d'efficacité, d'équité, de responsabilisation et de transparence.

L'intérêt accordé aux principes découlant des concepts de développement local et de bonne gouvernance est sans conteste bien justifié.

Mais en raison de la tendance à l'idéalisation desdits concepts, il est apparu utile d'insister, à travers cet article, sur le non moins important aspect opérationnel

qui ne doit pas être éludé. Car c'est la prise en compte de cet aspect qui offre le véritable cadre de concrétisation des effets attendus desdits concepts et principes. Cet aspect opérationnel concerne les approches, les mécanismes et les outils qui doivent être utilisés en vue d'une bonne conception et d'une exécution efficace des politiques et des actions de développement requises.

Il est utile d'essayer, tout d'abord, de préciser davantage les principaux éléments relatifs aux concepts de développement local et de gouvernance.

Le développement local

La notion de développement local est souvent rattachée, dans la majorité des discours, voire confondue avec la décentralisation. En effet, les discours dominants considèrent la décentralisation comme étant le moyen (le seul ou le principal) qui est à la base du développement local. Ces discours vont même, dans certains cas, jusqu'à confondre les deux notions (développement local et décentralisation), de telle sorte

que, dans cette optique, la décentralisation tend à constituer la véritable finalité du processus de développement.

Aussi, est-il important d'apporter quelques clarifications, à ce sujet, en insistant sur la nécessité de distinguer entre la finalité du développement local d'une part et le processus dudit développement d'autre part.

En tant que finalité, le développement local vise l'amélioration des conditions de vie des populations d'un territoire déterminé, en prenant en compte les besoins et les choix desdites populations.

Le concept de développement local a également revêtu, au cours des dernières années, une signification particulière, en mettant en relief l'intérêt de l'organisation et des efforts entrepris, au niveau d'un territoire donné, en vue de promouvoir son attractivité et sa compétitivité, notamment dans le cadre de la relève des défis de la libéralisation et de la mondialisation.

Il y a lieu d'ajouter, concernant la notion de développement, que les transformations et les améliorations, qu'il implique, sont censées être de portée globale et de nature pérenne. Aussi, ledit développement devrait-il s'inscrire dans le cadre d'un processus de long terme. Quant aux actions entreprises ou envisagées à court ou moyen termes, à cet effet, il est entendu qu'elles peuvent porter sur des domaines prioritaires, compte tenu, notamment, des moyens disponibles ou mobilisables.

En terme de processus, le développement local vise à mettre en place les conditions qui permettent de répondre aux besoins des populations relevant du territoire concerné, à travers la promotion des dynamiques locales, dont notamment le renforcement de la décentralisation. Car, le développement local exige, en effet, la prise en compte des réalités et la mobilisation des ressources et des initiatives locales.

Il y a lieu d'ajouter, enfin, qu'en portant sur divers domaines et en engageant de nombreux acteurs, le développement local ne peut qu'être caractérisé par une certaine complexité. D'où l'intérêt de la responsabilisation et d'un encadrement de proximité qui sont à même de faciliter l'engagement des acteurs

et des institutions impliqués dans le processus de développement local.

C'est dans cette optique que le processus de développement local exige la mise en œuvre d'une bonne gouvernance qui soit susceptible de favoriser la clarification des responsabilités et des rôles, l'engagement politique et la mobilisation administrative et technique, lesquels peuvent favoriser l'adhésion et la participation des bénéficiaires.

La gouvernance

La gouvernance est définie, à juste titre, par de nombreux auteurs, comme étant un mode de gestion participative et de gouvernement démocratique des affaires publiques.

Ainsi, le PNUD définit la gouvernance comme étant l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires nationales à tous les niveaux. Pour la Banque mondiale, la bonne gouvernance est caractérisée par les vertus de responsabilité, de légitimité et de compétence. Et de manière générale, les différents organismes internationaux considèrent que la gouvernance traite des institutions et des procédés appliqués aux enjeux d'intérêt public, et qu'elle s'intéresse à la façon dont les décisions sont prises et selon laquelle les intéressés expriment leurs points de vue.

Ainsi, la gouvernance renvoie aux interactions entre différents acteurs et partenaires politiques, économiques et sociaux, aux mécanismes de coordination et aux démarches de recherche de participation, d'équité et d'efficacité de l'action publique.

Il y a lieu d'ajouter que la gouvernance intéresse différents domaines et acteurs. On peut, ainsi, distinguer :

- la « gouvernance d'entreprise » qui porte sur les relations entre les détenteurs de droits (dont les propriétaires), les organes exécutifs et leurs autres partenaires ;
- la gouvernance qui définit les règles de conduite et de fonctionnement d'autres institutions, tels les établissements publics, des organismes ou des associations ;

- la « gouvernance de l'Etat » qui concerne l'exercice du pouvoir politique, lequel exercice suppose un type de relations entre les différents partenaires, une organisation et des mécanismes qui régissent ces relations.

Quant à l'intérêt de la bonne gouvernance, il réside dans l'apport de celle-ci, en terme de conditions favorisant le développement, en général.

Pour les entreprises et les investisseurs, les conditions de la bonne gouvernance sont constituées par la mise en place d'un environnement caractérisé par la transparence dans la gestion publique, la qualité des politiques et du système juridique, notamment en terme de réduction des distorsions et des incertitudes et d'efficacité de l'administration.

Concernant les politiques et les actions visant le «développement humain », la bonne gouvernance est censée favoriser la mise en place et le bon fonctionnement d'institutions et de pratiques qui sont réceptives aux besoins des différentes catégories, dans le cadre d'une gestion participative, responsable, efficace et respectant les droits de la personne et des communautés.

Cependant, il est important de rappeler, de nouveau, qu'une simple adhésion aux principes de la bonne gouvernance ne peut être à elle seule suffisante pour garantir la réalisation des objectifs qui en sont escomptés. C'est, en fait, la mise en pratique desdits principes qui s'avère essentielle. Ce qui exige de bien identifier les institutions et les acteurs concernés (dont notamment les principaux décideurs), de clarifier leurs rôles et de préciser les mécanismes de décision et de coopération, sachant que lesdits rôles et mécanismes doivent être mis au service d'un objectif clair, qui est le développement.

La gouvernance et le développement local

Pour être viable, et conformément aux principes de la bonne gouvernance, le développement local doit être élaboré et mis en œuvre, sur la base d'un « projet partagé », reflétant une vision commune et bénéficiant de l'adhésion nécessaire pour sa réalisation dans un

esprit de participation et de recherche de la complémentarité et de la coopération.

La prise en charge de cette problématique exige, notamment :

- la clarification des objectifs (finalité) et l'identification des domaines ou secteurs concernés ;
- la connaissance des partenaires intéressés ;
- la prise en compte des interrelations entre les partenaires et les différents niveaux territoriaux.

Tous ces éléments sont essentiels pour une véritable concrétisation de la coordination, de la participation et de la coopération.

La coordination

La réalisation du projet commun de développement local nécessite l'intervention d'acteurs et de partenaires multiples. De ce fait, des efforts de coordination, d'organisation de la concertation, de la collaboration et de l'intégration sont nécessaires, pour favoriser l'élaboration et la réalisation d'une vision de développement « partagée ».

Quelle vision de développement ?

Le travail en commun exige de disposer d'une vision de référence (ou de contribuer ensemble à sa construction). Sur le plan pratique, la formulation d'une vision de développement nécessite, au préalable, d'effectuer un travail de diagnostic et d'évaluation prospective des besoins et des potentialités. Ce travail d'analyse porte sur la situation, les potentialités, les besoins, les actions en cours et leurs effets attendus.

La « vision » (ou la finalité recherchée) peut être plus ou moins développée, selon les éléments dont elle peut être constituée, soit l'une ou plusieurs des composantes suivantes :

- de simples orientations générales ;
- des objectifs en terme d'équipements et de services essentiels de base (relatifs aux attributions propres ou de services de proximité) ;
- certaines infrastructures socioéconomiques ;
- des actions et des politiques spécifiques de développement économique et social ;

- la vision peut, éventuellement, être plus ambitieuse et comporter un projet d'ensemble incluant des programmes intégrés.

Les partenaires et les attributions

Le développement local fait intervenir des acteurs et des partenaires multiples, tels :

- les départements ministériels ;
- les Etablissements publics ;
- les collectivités locales ;
- les organisations professionnelles et autres ONG ;
- des partenaires internationaux.

La mise en harmonie des actions de tous ces partenaires nécessite la clarification des attributions et la délimitation des rôles des différents intervenants. Cela facilite l'exercice d'élaboration de la vision commune du développement qui sera « partagée » par l'ensemble des partenaires. Dans ce cadre, il sera, en particulier, plus aisé de définir les priorités communes.

Or l'obtention de ces résultats ne peut être assurée à travers un simple énoncé de principes et d'orientations. Elle nécessite des activités d'ordre procédural et technique, qui doivent se dérouler dans le cadre d'un processus d'animation et de facilitation de la concertation et de la participation.

La participation et la coopération

La participation des populations et des acteurs du développement facilite l'expression des besoins, en tenant compte des réalités locales, de même qu'elle favorise l'adhésion et la coopération.

Par ailleurs, le recours à la coopération est nécessaire, en raison notamment du niveau élevé des besoins de développement local, lesquels ne peuvent être assurés par un ou quelques partenaires agissant isolément. En outre, la coopération offre de nombreuses opportunités, dont celles de réaliser la complémentarité des objectifs et des actions, la mobilisation et la mutualisation des moyens, la valorisation du savoir-faire, les gains en synergie, etc.

Quelles conditions pour le succès de la participation et de la coopération ?

Devant la multiplicité des intervenants – d'où des différences, voire des divergences dans les approches,

les intérêts et les responsabilités – un grand effort est requis, en matière de médiation, d'information, de concertation et de suivi-évaluation des réalisations des partenaires. A cet égard, les principaux facteurs de succès de la participation et du partenariat peuvent être résumés comme suit :

- l'information, la concertation, l'animation et la coordination ;
- la visibilité, clarification des objectifs, grâce notamment à la définition des priorités, l'identification des moyens et la programmation pluriannuelle ;
- l'appui (nécessaire pour assurer la solidarité et l'arbitrage éventuel) ;
- la communication et le plaidoyer qui sont essentiels pour la promotion et la réussite du « projet » ;
- le suivi, l'évaluation et l'adaptation nécessaires pour assurer la continuité et la poursuite des efforts.

Il ressort de ce qui précède que la notion de bonne gouvernance insiste, à juste titre, sur l'importance de certains principes dont la pertinence est bien reconnue.

Toutefois, l'éloge fait à la bonne gouvernance (basée, d'ailleurs sur des principes qui ne peuvent être considérés comme totalement nouveaux) ne peut suffire pour assurer la mise en application desdits principes. Car, elle a besoin, pour cela, de faire appel à des procédures et à des techniques exigeant des compétences, de la méthode et du professionnalisme.

D'où, à cet égard, l'intérêt du « métier » de planificateur, lequel a pour vocation de traiter de principes généraux, mais surtout de les décliner en termes opérationnels.

Le processus de planification

La planification recourt à des approches et à des techniques variées, allant de la sensibilisation, à l'organisation de la concertation, à la réalisation d'études techniques, à la préparation des décisions et au suivi de leur exécution. Ces approches portent, notamment, sur :

- l'animation, la concertation, la facilitation ;
- la réalisation de travaux techniques et l'expertise ;
- la synthèse et la préparation des arbitrages qui permettent d'assurer la cohérence globale et l'adéquation entre les priorités et les ressources, ainsi

que la complémentarité et l'intégration sectorielle et spatiale, de même qu'entre les partenaires ;

- le suivi et l'adaptation annuels, au vu de l'évolution de la conjoncture et des conditions et rythmes de réalisation.

En tant qu'approche méthodologique, le processus de planification peut être considéré comme pratiquement universel. Des différences peuvent, toutefois caractériser le processus adopté et ce, en relation avec le contexte et le type d'objectifs recherchés.

S'agissant d'objectifs de développement d'une collectivité, l'élaboration desdits objectifs et leur réalisation dans le cadre d'une approche de planification se basent sur la mise en œuvre de diverses activités, qui se déroulent, selon les principales étapes suivantes :

Le diagnostic

Il est établi à partir de l'analyse de la situation et permet l'évaluation des acquis, des atouts, des ressources et des potentialités, de même que des insuffisances, des enjeux et des besoins futurs, dont ceux prioritaires, ainsi que l'étude des voies possibles de leur satisfaction.

Les orientations

Elles sont arrêtées, sur la base de l'établissement d'un diagnostic dynamique, tenant compte de l'environnement général de la collectivité concernée. Ceci permet de définir les choix et les principaux objectifs à long et moyen termes, qui sont à la base de la « vision » du futur.

Les priorités / moyens

Pour leur donner un caractère opérationnel, les objectifs sont déclinés, selon leur niveau de priorité et compte tenu des moyens qui sont nécessaires pour leur réalisation. Ainsi, est-il impérieux d'évaluer les moyens disponibles ou mobilisables et de définir les résultats à atteindre ainsi que les échéances correspondantes.

La programmation pluriannuelle

Elle consiste à formuler les projets à réaliser, et à les classer selon un échéancier de réalisation. Cette synchronisation dans le temps intéresse, en premier lieu,

les projets jugés prioritaires ou le « noyau dur » réalisable au cours de la période du plan retenue, compte tenu des moyens identifiés. Une autre catégorie de projets, constituant une banque de projets, peut être ajoutée au programme d'action de base, si leurs conditions de financement ou de partenariat sont assurées.

La budgétisation annuelle et le suivi-adaptation

La budgétisation annuelle doit permettre la concrétisation de la programmation pluri-annuelle. Au cours de la période d'exécution, des correctifs et des adaptations peuvent être introduits dans les prévisions initiales, compte tenu des enseignements du suivi des réalisations de la tranche écoulee du plan ou du programme pluriannuel, lesquelles sont en partie liées à l'évolution de la conjoncture (possibilités de financement, évolution des principaux coûts des facteurs,...).

Cependant, la budgétisation annuelle doit garder la cohérence générale des priorités et de la programmation pluri-annuelle, qui est prévue par un Plan ou un document de projet, et ce, tant que sa pertinence n'est pas remise en cause. Sinon, il doit être actualisé

Un document de référence

La sauvegarde de la continuité et de la cohérence générale d'un « projet » nécessite la mise à disposition d'une référence. Elle est constituée par le document du « projet » ou du Plan, qui s'avère utile pour les décideurs nationaux et locaux ainsi que pour les bailleurs de fonds et les partenaires étrangers. En effet :

- C'est un document qui éclaire sur divers aspects, dont :
 - la situation, les potentialités, les besoins, la stratégie et les objectifs ;
 - les programmes : les projets prioritaires (et la banque de projets) ;
- C'est aussi une référence pour l'élaboration des Budgets annuels, la recherche de partenariats, la promotion et le plaidoyer.

La planification et le développement local

La planification est un processus, une culture et un ensemble d'outils qui contribuent à l'organisation et à la coordination de l'œuvre de développement. Son rôle principal est d'activer, de coordonner, d'alimenter les décideurs en informations et en études, de faciliter la conciliation et la fédération des visions et des initiatives des différents acteurs du développement. Ceux-ci sont constitués, au niveau local, par les représentants des départements ministériels, les collectivités locales et les autres partenaires qui mettent en œuvre et réalisent les projets.

Le processus de planification revêt un caractère, pratiquement universel. Ainsi, les approches suivies, tant au niveau central que local, comportent de grandes similitudes. Cependant ledit processus doit tenir compte, au niveau local, de certaines spécificités.

A cet égard, il est, largement, reconnu que les administrations et les institutions, situées au niveau local, souffrent d'un manque de compétences techniques, comparativement au niveau central.

Qui plus est, la situation au niveau local est rendue encore plus complexe par d'autres facteurs, dont :

- La diversité des partenaires, de leurs profils et de leurs expériences ;
- le poids des héritages, en terme de pratiques et d'attitudes, avec notamment des situations de méfiance ou de défiance de certains partenaires ;
- l'insuffisance de clarté dans les attributions et la répartition des rôles ;
- les instabilités liées aux changements de responsables ou d'élus, surtout quand elles ne sont pas compensées par une réglementation ou une normalisation adéquates, etc.

Ces spécificités du niveau local doivent être prises en compte, et des solutions doivent être trouvées pour assurer le caractère de continuité qui doit caractériser le travail de planification.

Ceci requiert, notamment, la disponibilité de compétences et de structures performantes, qui ont à prendre en charge :

- la facilitation de la coordination, la gestion des circuits de l'information et de la communication ;
- la maîtrise et la diffusion des approches techniques, des méthodes et des outils de planification (études, prévision, programmation et suivi-évaluation) ;
- la continuité, la pérennisation et l'accumulation de l'expérience et du savoir-faire. ■

Choix de financement des entreprises au Maroc



Par Lahcen ACHY,
INSEA, Rabat

Ce papier se consacre à l'analyse de la structure financière des entreprises manufacturières au Maroc. Il s'appuie sur les données de l'enquête pour l'analyse de la compétitivité des entreprises (FACS Maroc) conduite conjointement par le « Ministère du Commerce et de l'industrie » et la « Banque Mondiale ». Les premières investigations montrent que la dette contribue à concurrence des deux tiers au financement des entreprises manufacturières. Toutefois, ce niveau d'endettement ne semble pas excessif. Il se fait dans le respect de la règle traditionnelle de l'équilibre financier qui stipule que les emplois longs doivent être intégralement financés par des ressources permanentes. D'autre part, ce taux d'endettement reste en deçà de ceux des entreprises asiatiques sur la base de la même enquête FACS conduite en Inde et Thaïlande. Toutefois, la structure financière d'une entreprise ne peut être réellement appréciée que par rapport à la longueur de son cycle d'exploitation. Or à ce niveau, les réponses fournies par les entreprises montrent que celles-ci détiennent en

moyenne 30 jours de stock de produits finis et 40 jours de stock de matières premières. Ces durées semblent excessives et témoignent, entre autres, d'un manque de rigueur dans la gestion des stocks. Une situation qui accroît les besoins en fonds de roulement des entreprises manufacturières. Les facilités accordées aux clients et autres créances ponctionnent une fraction significative de l'ensemble des actifs de l'entreprise. Le délai moyen de paiement des créances sur les clients qui est de 77 jours est assez long et constitue un élément de fragilisation supplémentaire des PME manufacturières.

Le travail économétrique s'est penché sur l'appréciation des effets, sur la structure financière, du niveau capitalistique de l'entreprise, sa taille, son ancienneté, le degré de concentration de son capital, la participation ou non du dirigeant à la propriété et enfin le niveau de participation étrangère au capital de l'entreprise. Quatre mesures ont été proposées pour tenir compte des différentes dimensions du concept de la structure financière : le ratio de l'autonomie financière, le taux d'endettement global, le ratio de la dette de court terme par rapport au total des dettes et enfin le ratio des dettes de long terme par rapport au financement permanent.

Les résultats montrent que les grandes entreprises tendent, à recourir plus intensivement à l'endettement comparativement aux PME. Leur taille leur permet en

plus d'accéder à des prêts à maturité plus longue. Cependant, même si la relation entre l'endettement global et la taille de l'entreprise est positive, celle entre la taille et l'endettement de court terme est négative. L'examen de l'effet de l'âge de l'entreprise montre que les "entreprises d'un certain âge" tendent, en moyenne, à s'endetter moins que leurs homologues plus jeunes. Toutefois, les estimations suggèrent également que l'âge est positivement associé à l'endettement de court terme et négativement au financement permanent. Enfin, la forte concentration du capital est synonyme d'une vraisemblance élevée de risque de défaillance pour les bailleurs de fonds et semble contraindre les possibilités d'endettement global des entreprises manufacturières marocaines.

L'objectif de ce papier est d'examiner la structure financière des entreprises manufacturières au Maroc

dans le but de comprendre la logique sous-jacente à leurs choix de financement. Aujourd'hui encore la plupart des affirmations avancées çà et là, relativement à la composition des ressources financières des entreprises ou sur la rationalité de leurs comportements, sont fondées sur des preuves anecdotiques. D'une part, les entreprises sont qualifiées de "sous capitalisées" du fait que l'entrepreneur marocain préfère souvent se cantonner au minimum de fonds propres par souci de préserver le contrôle familial de son entreprise. En d'autres termes, la question de financement des entreprises est prétendue être essentiellement un problème de demande de fonds. D'un autre côté, les reproches sont faites aux banques par rapport à l'envergure des garanties exigées et aux coûts de financement facturés, particulièrement lorsqu'il s'agit des petites et moyennes entreprises. Selon cette seconde «thèse» les entreprises seraient contraintes à ne compter que sur leurs fonds propres, généralement modestes. Le problème de financement serait principalement celui de l'offre des fonds. Chacune de ces affirmations a des implications différentes en terme des mesures à prendre pour parer à la situation actuelle et permettre une meilleure allocation des ressources financières en surliquidité dans les banques marocaines (Achy & Sekkat (2004)).

Théoriquement, l'asymétrie de l'information et l'importance des coûts de transaction liés à l'exécution des contrats pourraient être à l'origine à la fois du comportement des banques et celui des entrepreneurs. C'est pour cette raison que la plupart des travaux récents sur la finance des entreprises intègrent les dimensions légales et institutionnelles dans leurs investigations (La Porta et al. 1998).

Toutefois, compte tenu que plus de 90 % des entreprises manufacturières sont de petite et moyenne taille sur lesquelles très peu de données financières et comptables existent, il est compréhensible que les travaux empiriques sur les déterminants de la structure financière des entreprises soient rares sinon inexistantes. Les travaux de Boutahlil (2001), Salahddini (1998), et Rigar (2003) sont quelques exceptions. Toutefois, ils ne portent que sur des échantillons réduits et n'ont souvent qu'une portée régionale. Il n'est donc pas possible de généraliser leurs conclusions à l'ensemble des entreprises au Maroc.

Le présent travail tente de combler partiellement ce vide. Il permet aussi de contribuer à la littérature empirique sur la finance des entreprises dans les pays en développement qui reste embryonnaire. Par rapport aux travaux de Agarwal & Mohtadi (2001), Booth et al. (2001) qui utilisent les données des grandes entreprises cotées des pays émergent, ce travail se focalise sur des entreprises qui n'ont généralement pas un accès au financement direct sur le marché des capitaux. Leur choix se fait principalement entre les crédits bancaires à différentes maturités et les crédits accordés par les fournisseurs dans le cadre des facilités commerciales.

Ce travail s'appuie sur les données de l'enquête pour l'analyse de la compétitivité des entreprises (FACS Maroc) conduite conjointement par «le Ministère du Commerce et de l'industrie» et «la Banque Mondiale » en 2000. Cette enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif composé de quelques 860 entreprises offre une opportunité unique d'analyser les aspects détaillés de la structure et des comportements financiers des entreprises manufacturières au Maroc. Il s'agit d'une base de données qui comporte à la fois des informations comptables standards (860 bilans et comptes de produits et charges) et d'une série de réponses à des questions sur la gestion financière des entreprises et les rapports qu'elles entretiennent avec leurs bailleurs de fonds.

Le propos de ce travail est d'explorer cette base de données avec une double préoccupation. D'une part, d'examiner la structure type du passif d'une entreprise manufacturière en rapport avec sa forme juridique, sa structure de propriété et la nature de sa gouvernance. D'autre part, d'étudier les déterminants de la structure financière en s'appuyant sur les constats qui ont émergé de la littérature à la fois théorique et empirique sur cette question. Pour y parvenir, un modèle empirique a été estimé. Celui-ci permet d'étudier l'impact, sur la structure financière, de facteurs tels que l'importance des actifs tangibles de l'entreprise, sa taille, son âge, le niveau de participation de l'actionnaire ou de l'associé principal, la participation du dirigeant au capital et le niveau de la participation étrangère. Quatre mesures ont été proposées pour tenir compte des différentes dimensions du concept de la structure financières : le ratio de l'autonomie financière, le taux d'endettement global, le ratio de la dette de court terme par rapport

au total des dettes et enfin le ratio des dettes de long terme par rapport au financement permanent.

Le reste de ce papier est organisé de la façon suivante. La seconde section examine brièvement les récents développements de la littérature sur les déterminants de la structure financière des entreprises. La troisième section fournit une première analyse des sources de fonds des entreprises manufacturières au Maroc. La quatrième section présente les principales conclusions du travail économétrique. Enfin, la dernière section conclut.

Revue de la littérature

La littérature sur la structure du capital des entreprises a été largement dominée par le débat sur la relation entre la structure financière et la valeur de la firme. Ce débat a été initié par Modigliani & Miller (1958) qui ont montré l'indépendance de la valeur de la firme vis à vis de sa structure financière. Autrement dit, l'origine des fonds n'a aucune importance dans les décisions d'investissement et il n'est pas approprié de chercher un ratio optimal d'endettement.

Toutefois, plusieurs recherches ont permis de conclure que lorsque les hypothèses de Modigliani & Miller ne sont pas vérifiées, la structure du capital devient un facteur pertinent dans la détermination de la valeur de l'entreprise. *La théorie d'arbitrage*, principalement développée par Jensen & Meckling (1976), suggère l'existence d'une structure financière optimale de l'entreprise qui résulte d'un arbitrage entre les gains générés par l'endettement (l'effet de levier) et les coûts potentiels de faillite auxquels une entreprise endettée se trouve exposée. *La théorie du signal* telle que présentée par Ross (1977) considère que le choix entre la dette et le capital n'est pas neutre. Ce choix est utilisé comme un "signal" de la qualité de l'entreprise dans un environnement d'information asymétrique. En effet, en présence du risque moral ou de la sélection adverse, une entreprise performante recourt plus intensivement aux fonds externes pour rassurer le marché sur sa qualité et sa solidité. Selon *la théorie de l'ordre hiérarchique de financement* développée par Myers & Majluf (1984), les entreprises procèdent à une hiérarchisation de leurs sources potentielles de

financement. Elles s'appuient en priorité sur l'autofinancement, ensuite font appel à la dette et ne recourent à une augmentation de capital qu'en dernier lieu.

Plusieurs travaux empiriques ont essayé de tester empiriquement ces différentes théories et d'identifier explicitement les facteurs qui agissent sur la politique de financement ou d'endettement des entreprises. La majorité de ces recherches ont été conduites sur les entreprises des pays développés (Etats Unis et Europe). Les deux exceptions notables sont le travail de Booth et al. (2001) et celui d'Agarwal & Mohtadi (2001). Le premier s'est penché sur les déterminants de la structure financière des entreprises au niveau d'un échantillon de dix pays en développement dont deux sont issus de la région MENA (Jordanie et Turquie) (1). Le second, s'est consacré aux déterminants d'ordre macro-économique des choix de financement des entreprises dans 21 pays en développement. Dans les deux cas, seules les entreprises cotées ont été couvertes. Le but de ce travail est d'examiner le cas des entreprises qui n'ont pas accès au financement direct sur le marché des capitaux.

Structures et comportements financiers des entreprises manufacturières au Maroc

Source des données

La présente investigation s'appuie sur les données de l'enquête FACS conduite en 2000. Elle a porté sur un échantillon représentatif de l'industrie manufacturière au Maroc réparti sur cinq régions et sept activités (industrie alimentaire, industrie de textile, industrie d'habillement, industrie de Cuir, industrie chimique, industrie plastique et enfin industrie électrique). Compte tenu de l'importance de l'industrie de l'habillement aussi bien sur le plan de l'emploi que du point de vue des recettes d'exportation, les unités appartenant à

(1) Les pays retenus sont les suivants : Brésil, Corée, Inde, Jordanie, Malaysia, Mexico, Pakistan, Thaïlande, Turquie et Zimbabwe. Les données ont été collectées auprès de la Société Financière Internationale (SFI). Elles couvrent les grandes entreprises cotées de chacun des pays considérés au cours de la décennie 80.

cette industrie représentent environ 37 % de l'échantillon, suivi des unités de textile avec 23 %. Les industries alimentaires, chimiques et plastiques occupent chacune l'équivalent d'un dixième de l'échantillon, soit environ 80 unités par industrie.

La prise en compte de la nature du tissu des industries manufacturières au Maroc est extrêmement pertinente dans l'analyse des comportements financiers des entreprises. Les unités d'habillement qui dominent le tissu manufacturier sont caractérisées par des cycles d'exploitation courts. Elles ont des technologies intensives en main-d'œuvre et la plupart d'entre elles travaillent en sous-traitance avec des donneurs d'ordre étrangers.

L'enquête FACS a collecté des informations comptables standards telles que le bilan ou le compte de produits et charges. Elle s'est également intéressée à la structure de propriété du capital, le niveau de participation du dirigeant et aux rapports que les entreprises entretiennent avec leurs bailleurs de fonds. L'ensemble de ces informations se rapporte à l'année 1999. Cette base de données inédite offre l'opportunité d'analyser et comprendre de manière plus rigoureuse la structure financière des entreprises et ses différents déterminants. Elle permet également de tester les hypothèses ou les anecdotes qui sont véhiculées autour de la question de financement des entreprises au Maroc.

Deux éléments limitent quelque peu la portée de cette base de données. Le premier est celui de la fiabilité de l'information collectée lorsqu'il s'agit d'un domaine aussi "délicat" que celui de la finance de l'entreprise. Il est souvent dit que toute entreprise possède trois bilans différents : celui qu'elle présente à sa banque pour obtenir un crédit, celui qu'elle déclare à l'administration des impôts et puis son vrai bilan que seule l'entreprise connaît. Cette question de fiabilité est posée d'autant plus que nous ne disposons d'aucune autre référence par rapport à laquelle les données collectées peuvent être comparées. Le second élément est celui de l'impossibilité, à l'aide de cette base de données, de rendre compte de la dynamique des comportements financiers des entreprises manufacturières au Maroc. Il s'agit pour le moment d'une coupe transversale qui ne permet pas de tester, à titre d'exemple, si les réformes bancaires et financières mises en œuvre au cours des

années 1990 ont eu un quelconque impact sur l'assise financière des entreprises manufacturières.

Malgré ces inconvénients, la base de données de l'enquête FACS reste la source la plus détaillée sur les données financières des entreprises manufacturières. Elle couvre à la fois, les grandes (plus de 200 employés), les moyennes (entre 50 et 199 employés) et les petites entreprises (moins de 50 employés) avec respectivement 20 %, 36,5 % et 43,5 % de l'échantillon. Or, la plupart des travaux de recherche sur les structures financières dans les pays en développement ne se sont pas penchés sur les grandes sociétés cotées (Booth et al. (2001) ou encore Agarwal & Mohtadi (2001)). Il y a de forts arguments en faveur de l'hypothèse d'hétérogénéité des comportements financiers des entreprises selon qu'elles soient cotées ou non.

Structure financière des entreprises au Maroc

L'analyse de la structure financière d'une entreprise revient à examiner la composition de son passif afin de retracer l'origine des fonds qui y sont investis. Deux grandes sources de financement s'offrent aux entreprises. Le financement permanent composé des capitaux propres et des dettes de financement. Les dettes de court terme qui peuvent être soit d'origine commerciale sous forme des facilités de paiement accordées par les fournisseurs, ou encore d'origine bancaire.

Toutefois, la structure financière d'une entreprise ne peut être réellement appréciée que par rapport au degré de liquidité de ses actifs et à la longueur de son cycle d'exploitation. C'est pour cela que le tableau 1 retrace à la fois la composition de l'actif et du passif des entreprises manufacturières. Les chiffres sont donnés pour l'ensemble des entreprises de même que par classe de taille.

Le premier constat qui ressort de la lecture de la structure des actifs est celui de la dominance de la partie circulante comparée à celle immobilisée avec environ deux tiers pour la première et un tiers pour la seconde. Les grandes entreprises détiennent relativement plus d'actifs immobilisés avec 39 % de l'ensemble des actifs, contre 32,5 % pour les petites et seulement 27,7 % pour les moyennes. Ce constat qui

corrobore nos attentes est conforme à la nature du tissu des industries de transformation au Maroc dominé par des activités faiblement capitalistiques. Les machines et les équipements de production avec (21,9 %) et les terrains et bâtiments (9,2 %) sont les rubriques les plus

importantes des immobilisations des entreprises manufacturières. Par contre, les immobilisations financières et incorporelles ne comptent que très peu dans leurs actifs.

Tableau 1
Structure du bilan des entreprises manufacturières

	Ensemble	Petites	Moyennes	Grandes
ACTIF				
Actif Immobilisé	34,5	32,5	27,7	39,0
Immobilisations Incorporelles	0,9	0,9	0,8	1,0
Immobilisations Financières	2,5	1,8	1,2	3,5
Terrains et Bâtiments	9,2	7,4	7,1	10,9
Matériel et Outillage	21,9	22,4	18,7	23,7
Actif circulant	65,5	67,5	72,3	61,0
Stocks	25,5	26,0	29,5	23,0
Créances sur les clients et diverses	28,5	30,2	32,2	26,0
Trésorerie et placements de court terme	11,4	11,3	10,5	11,9
Actif Total	100	100	100	100
PASSIF				
Capitaux propres	34,7	35,1	33,5	35,3
Capital social	25,4	26,9	25,4	25,1
Réserves	6,9	7,9	6,1	7,0
Résultats en instance d'affectation	2,5	0,3	1,9	3,2
Dettes de financement	15,5	9,7	8,6	20,2
Financement Permanent	50,2	44,8	42,1	55,5
Dettes de court terme	49,8	55,2	57,9	44,5
Dettes fournisseurs	18,6	24,7	21,5	16,0
Autres dettes de court terme	31,1	30,5	36,4	28,5
Passif Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête FACS. Les entreprises de moins de 50 employés et celles de plus de 200 employés sont classées respectivement comme petites et grandes. Les autres sont considérées comme moyennes.

Les stocks qui englobent les produits finis, les encours de fabrication et les matières premières représentent environ un quart de l'ensemble des actifs. Sur la base des réponses fournies par les entreprises, celles-ci détiennent en moyenne 30 jours de stock de produits finis et 40 jours de stock de matières premières. Les

facilités accordées aux clients et autres créances ponctionnent environ 28,5 % de l'ensemble des actifs de l'entreprise. Il s'agit là d'un poste lourd qui peut engendrer de sérieuses difficultés financières en cas de retard de paiement des clients importants. Ce risque pèse davantage sur les PME où l'ensemble des créances

atteint presque un tiers de l'ensemble des actifs de l'entreprise. Le délai moyen de paiement des créances sur les clients qui est de 77 jours est assez long et constitue un élément de fragilisation supplémentaire des PME manufacturières. Enfin, les différentes formes d'actifs financiers liquides représentent en moyenne 11,4 % des actifs.

Du côté du passif, les capitaux propres représentent en moyenne environ 35 % des ressources des entreprises. Le capital social contribue à concurrence de trois quarts dans les capitaux propres, contre environ 20% seulement pour la rubrique "réserves", qui enregistre les bénéfices non distribués cumulés. En valeur absolue, le capital social se situe en moyenne entre 6 et 7 millions de Dh. Il est d'environ 13 millions de Dh dans les sociétés anonymes, 3 dans les sociétés à responsabilité limitée et 2 millions dans les entreprises individuelles. Il y a toutefois une très forte hétérogénéité entre les entreprises appartenant à la même forme juridique. Environ 20 % des entreprises classées comme sociétés anonymes ont un capital social qui n'excède pas le minimum légal, soit 300 000 Dh.

Les dettes de financement, qui sont des prêts à long terme, représentent en moyenne 15,5 % de l'ensemble des fonds. Il y a cependant un écart assez significatif entre leur poids dans les grandes entreprises comparativement aux PME avec respectivement 20,2 % et 9 %. Comment peut-on expliquer la présence d'un tel écart ? Une première explication ressort de l'examen de la composition des actifs de ces deux catégories d'entreprises. Les grandes entreprises ont des actifs immobilisés plus importants que ceux des PME avec respectivement 39 % et 30 % de l'ensemble de leurs actifs.

Enfin, les dettes à court terme totalisent la moitié du passif. Leur poids est plus élevé dans les PME par rapport aux grandes entreprises et sont composées à hauteur d'un tiers par les dettes vis à vis des fournisseurs et deux tiers vis à vis des banques sous forme de découvert ou de prêts à court terme.

Le ratio d'endettement, très couramment utilisé pour synthétiser la structure financière des entreprises, rapporte l'ensemble des dettes au passif. Ce ratio s'établit à 65,3 %, ce qui signifie qu'en gros, la dette contribue à concurrence des deux tiers au financement

des entreprises. Le niveau de ce ratio ne diffère pas de façon significative entre les entreprises de différentes tailles. Comment peut-on juger l'ordre de grandeur de ce ratio ? Est-il vraiment excessif ?

D'une part, la règle traditionnelle de l'équilibre financier qui stipule que les emplois longs doivent être intégralement financés par des ressources permanentes est respectée. Le tableau 1 montre que le financement permanent est l'équivalent de 1,5 des immobilisations. D'autre part, ce ratio reste raisonnable par rapport aux comparaisons internationales. Booth et al. (2001) font ressortir des ratios d'endettement qui varient entre un minimum de 30,3 % dans le cas des entreprises brésiliennes et 73,4 % dans celui des entreprises coréennes. Le ratio d'endettement des entreprises marocaines se situe dans cette fourchette. Il est légèrement supérieur à celui des entreprises jordaniennes et turques avec 47 % et 59 % respectivement. Toutefois, les entreprises couvertes par Booth et al., sont cotées et peuvent par conséquent plus facilement faire appel au public. Or, il n'y a que quatre sociétés cotées dans l'échantillon couvert par l'enquête FACS. Les ratios d'endettement des entreprises manufacturières marocaines sont par contre très en deçà de ceux de leurs homologues asiatiques sur la base de la même enquête FACS conduite par la banque mondiale en Inde et en Thaïlande (Rapport FACS Maroc (2002)).

Structure de propriété et contrôle des entreprises

L'analyse de la structure de propriété du capital de l'entreprise manufacturière et son mode de gouvernance montrent que celle-ci reste principalement une affaire personnelle ou familiale. Plusieurs travaux de recherche montrent que la séparation entre la propriété du capital et le contrôle crée des coûts d'agence et de conflit d'objectifs entre les propriétaires et les managers qui influencent négativement la valeur de l'entreprise.

Dans le cas des entreprises manufacturières marocaines, la majorité de celles-ci (76 %) sont contrôlées intégralement par des personnes physiques originaires du Maroc. Environ 8 % sont totalement la propriété d'étrangers dont 6 % par des personnes physiques et 2 % sont des filiales de multinationales. Le reste des

entreprises ont une structure de propriété mixte. Seul 15 % des entreprises de l'échantillon ont un propriétaire unique. Toutefois, dans un tiers des cas l'actionnaire principal détient plus des trois quarts du capital et il n'est pas exclu que le reste soit entre les mains d'un membre de sa famille. L'actionnaire principal détient en moyenne 60 % du capital. Le cas le plus fréquent est celui d'une participation à hauteur de 51 % du capital, c'est le cas de 18 % des entreprises. Par contre, dans 31 % des cas l'actionnaire principal est minoritaire (moins de 50 %).

Quant au contrôle, les données de l'enquête FACS révèlent que dans 89 % des entreprises, le dirigeant est également actionnaire. Toutefois, il détient moins de 20 % du capital dans 11 % des cas et il n'est l'actionnaire majoritaire que dans 37 % des cas. Les propriétaires dirigeants ont une ancienneté supérieure à 10 ans dans plus de 50 % des cas, ce qui témoigne d'une certaine pérennité dans l'exercice du pouvoir de décision et de contrôle. Au niveau des dirigeants non actionnaires, moins de 30 % ont une ancienneté supérieure à 5 ans et seulement 20 % dépassent les 10 ans.

Bref, la catégorie la plus fréquente des entreprises est celle où l'actionnaire principal est majoritaire et occupe le poste de dirigeant (45 % des cas). La seconde catégorie est celle d'une participation multiple au capital (32 % des cas). La troisième catégorie, relativement plus rare, est celle d'un actionnaire majoritaire qui n'est pas dirigeant (14 % des cas). Le reste est composé de filiales de sociétés.

Les entreprises manufacturières au Maroc peuvent être donc qualifiées de "fermées" dans la mesure où la propriété et le pouvoir de décision sont entre les mains d'une minorité d'actionnaires issus généralement d'une même famille. Ces entreprises ne connaissent pas les problèmes liés à la délégation de pouvoir et économisent les coûts de gestion des conflits d'agence. L'absence des coûts d'agence peut être un facteur d'amélioration de la performance. Toutefois, la confusion entre la propriété du capital et le contrôle de l'entreprise limite les choix de financement des entreprises et les expose à une forte dépendance vis à vis des banques. La recherche des facteurs qui expliquent les raisons pour lesquelles le capital des entreprises marocaines n'est pas suffisamment dilué et pour quelles raisons les

propriétaires préfèrent garder le contrôle de leurs affaires au lieu de faire appel à des managers professionnels, quoique très pertinente, se situe au delà de l'objectif de ce papier.

Investigation économétrique

Cette section se focalise sur l'investigation économétrique des déterminants de la structure financière des entreprises manufacturières au Maroc.

Présentation du modèle économétrique

Le modèle proposé s'inspire de la littérature empirique existante sur les déterminants de la structure financière des entreprises. Les variables explicatives retenues sont : la part des actifs immobilisés dans l'actif total de l'entreprise, la taille de l'entreprise mesurée par le niveau de son chiffre d'affaires, l'âge de l'entreprise, le niveau de participation de l'actionnaire ou de l'associé principal, la participation du dirigeant dans le capital et le niveau de participation étrangère dans le capital. Des variables indicatrices ont été également introduites afin de tenir compte de l'effet spécifique de l'activité de l'entreprise sur sa structure financière.

Le choix de ces variables est dicté d'une part par la volonté de comparer nos résultats avec ceux de la littérature et de l'autre par la contrainte de disponibilité de données. Le caractère statique de la base de données utilisée ne permet pas de construire des proxy fiables pour des variables telles que la volatilité de l'activité de l'entreprise ou encore l'existence d'opportunités d'investissement.

L'introduction, dans la régression, de la part de l'actif immobilisé dans les actifs de l'entreprise se justifie de deux manières. D'une part, les entreprises situées dans des activités fortement capitalistiques ont besoin, toutes choses étant égales par ailleurs, de plus de fonds pour l'acquisition des machines et équipements dont elles ont besoin. D'autre part, les actifs immobilisés sont utilisés comme garantie. En cas de défaillance, ces actifs peuvent être liquidés pour permettre aux bailleurs de fonds de récupérer leurs créances. Théoriquement, l'endettement de l'entreprise tendrait à augmenter avec le poids de ses actifs immobilisés. L'utilisation de ce ratio réduit les biais potentiels dus à l'écart entre la

valeur comptable des immobilisations et leur valeur réelle sur le marché en cas de liquidation. Au Maroc, par exemple, l'utilisation du coût historique tend à sous-estimer certains actifs de l'entreprise. C'est le cas en particulier des terrains.

La taille de l'entreprise a été généralement associée dans la littérature à un niveau d'endettement élevé. L'argument avancé se base sur l'existence d'une relation négative entre la taille de l'entreprise et sa probabilité de défaillance. Cette idée est formulée généralement par l'expression "*too big to fail*". Toutefois, la taille est aussi une proxy de l'information que les investisseurs ont sur l'entreprise et qui est susceptible de les inciter à vouloir participer dans le capital de l'entreprise au lieu de lui prêter (Rajan & Zingales 1995). La première hypothèse semble plus plausible dans le contexte marocain compte tenu de la structure familiale de la majorité des entreprises y compris les grandes.

L'âge de l'entreprise a été introduit pour prendre plus directement le risque associé à l'entreprise. Il semble raisonnable à ce qu'en moyenne les bailleurs de fonds octroient plus facilement des prêts aux entreprises connues sur le marché par rapport à celles qui sont plus jeunes. Cette même notion de risque peut être appréhendé à travers le degré de concentration du capital entre les mains d'un nombre limité d'actionnaires. C'est dans ce cadre que la part de l'actionnaire principal a été prise en compte dans les régressions. Il est anticipé que le niveau d'endettement décroît au fur et à mesure qu'augmente la part de l'actionnaire principal dans le capital de l'entreprise.

La participation du dirigeant au capital de l'entreprise a été prise en compte dans la régression sous la forme d'une variable indicatrice. Son introduction a été faite dans le but de rendre compte, dans le contexte marocain, de la relation entre la propriété du capital, le contrôle de l'entreprise et sa structure financière. A priori, il est difficile de spéculer sur le sens de cette relation compte tenu de la prépondérance des entreprises où le dirigeant est en même temps actionnaire.

Enfin, la participation étrangère au capital de l'entreprise peut également faire partie des déterminants de sa structure financière. Cette hypothèse est fondée sur le constat de plusieurs recherches empiriques sur les entreprises manufacturières au Maroc, mais aussi dans

d'autres pays qui montrent que la présence du capital étranger est associée à un recours plus intensif aux technologies et à des niveaux de productivité plus élevés.

Résultats des estimations

Dans le but de tenir compte des différentes dimensions du concept de la structure financière, quatre mesures sont proposées. La première est celle de *l'autonomie financière* notée par (RSF_1) et qui rapporte les dettes aux capitaux propres. La seconde est celle du taux d'endettement global notée par (RSF_2) et rapporte le total des dettes au passif. La troisième (RSF_3) se penche sur la dimension de court terme de l'endettement en utilisant le ratio de la dette de court terme par rapport au total des dettes. L'analyse descriptive avait montré la forte tendance des entreprises à recourir à l'endettement de court terme. C'est dans le but de comprendre les motivations d'un tel comportement que cette troisième mesure a été proposée. Enfin, pour compléter l'analyse, la quatrième mesure proposée (RSF_4) rapporte les dettes de long terme au financement permanent.

Contrairement aux anticipations théoriques, le coefficient associé au poids des immobilisations dans le total du passif possède un signe négatif et significatif. Un tel signe indique que le poids de l'endettement pris par rapport aux capitaux propres (RSF_1) ou par rapport au passif total (RSF_2) tend à être plus accentué dans les entreprises moins capitalistiques. Ce résultat, qui peut sembler à prime abord paradoxal, se justifie à l'examen du poids des dettes à court terme dans l'endettement des entreprises manufacturières au Maroc. La prépondérance de l'endettement à court terme modifie le signe de la relation anticipée.

Conformément à nos anticipations, le coefficient associé à la taille de l'entreprise est positif et statistiquement significatif. Les grandes entreprises tendent, à recourir plus intensivement à l'endettement comparativement aux PME. Les avantages que leur procure leur taille leur permettent en plus d'accéder à des financements à maturité plus longue. En effet, même si la relation entre l'endettement global et la taille de l'entreprise est positive, celle entre la taille et l'endettement de court terme est négative.

L'âge d'une entreprise est synonyme de sa pérennité dans les affaires. Il est susceptible d'inspirer la confiance

des bailleurs de fonds. Toutefois, l'âge peut également être associé à un certain archaïsme et une résistance vis-à-vis à l'adoption des méthodes modernes de gestion financière. L'examen des coefficients associés à la variable âge de l'entreprise montre que celle-ci est négative dans trois cas sur quatre. D'une part, les "entreprises d'un certain âge" tendent en moyenne à s'endetter moins que les plus jeunes. Un tel résultat peut être justifié par le fait que les anciennes entreprises ont accumulé des réserves importantes et jouissent, en moyenne, d'une assise financière plus solide. Toutefois, l'âge est positivement associé à l'endettement de court terme et négativement au financement permanent. Compte tenu que les plus anciennes entreprises se situent dans les activités intensives en main d'œuvre, ces résultats ne sont pas surprenants.

Trois variables rendent compte de la structure de propriété du capital : la participation de l'actionnaire principal, la participation du dirigeant au capital et la présence d'une participation étrangère. Toutefois chacune de ces variables contribue différemment à la compréhension de la structure financière des entreprises.

D'une part, compte tenu de la structure de propriété des entreprises marocaines caractérisées par une forte concentration de leur capital, il semble pertinent d'examiner son effet sur leur taux d'endettement. Les coefficients associés à la proportion du capital détenu par l'actionnaire principal, mesure utilisée de la concentration, sont négatifs et statistiquement significatifs. La très forte concentration du capital est synonyme d'une vraisemblance élevée de risque pour les bailleurs de fonds et semble donc contraindre les possibilités d'endettement global de l'entreprise.

La participation du dirigeant au capital est censée renseigner sur l'effet de la relation entre la propriété du capital et le contrôle de l'entreprise sur la structure financière dans le contexte marocain. Les estimations montrent que cette variable n'est généralement pas significative. Le fait que la participation du dirigeant soit le cas général de l'ensemble des entreprises marocaines, limite le pouvoir explicatif de cette variable.

Les résultats des différentes estimations ne semblent pas accorder une importance particulière à la nature de

l'activité de l'entreprise dans la détermination de sa structure financière. Une fois l'âge de l'entreprise, sa taille, le poids des immobilisations et la structure de sa propriété sont pris en compte, le pouvoir explicatif de l'activité n'est généralement pas significatif.

Ce papier constitue une contribution à la compréhension des déterminants de la structure financière des entreprises manufacturières au Maroc. Il s'inscrit dans le cadre de la littérature empirique sur la finance des entreprises dans les pays en développement qui reste embryonnaire. Sa spécificité par rapport aux travaux existants est qu'il se focalise sur des entreprises qui n'ont généralement pas accès au financement direct sur le marché des capitaux. Le travail réalisé s'appuie sur les données de l'enquête pour l'analyse de la compétitivité des entreprises (FACS Maroc).

L'examen du bilan moyen des entreprises manufacturières au Maroc révèle la dominance de la partie circulante comparée à celle immobilisée. Ce constat qui corrobore nos attentes est conforme la nature du tissu des industries de transformation au Maroc dominé par des activités faiblement capitalistiques.

En conclusion, ce travail contribue à la compréhension des déterminants de la structure des entreprises manufacturières au Maroc. Plusieurs interrogations restent toutefois posées. En particulier, est ce que les besoins en fonds de roulement des entreprises marocaines sont justifiés ? Les délais de rotation des stocks et surtout les délais de crédit accordés aux clients sont trop lents. Les petites et moyennes entreprises souffrent davantage de ces dysfonctionnements comparées aux grandes entreprises. La question dépasse le cadre de la finance d'entreprise et mérite d'être abordée en profondeur dans des recherches ultérieures. ■

Bibliographie

- Achy, L. & K. Sekkat (2004), « La nécessaire évolution du système financier » dans *Le Profil Pays du Maroc*, Editions FEMISE, Institut de la Méditerranée.
- Achy, L. & M. Rigat (2005), « What Determines Financial Structure in the Moroccan Manufacturing Sector ? A Firm Level Analysis », papier présenté

- à la 12^e conférence Economic Research Forum, Le Caire.
- Agarwal & Mohtadi (2004), « Financial markets and the financing choice of firms : Evidence from developing countries », *Global Finance Journal*, vol. 15, p. 57-70.
- Booth, L., et al. (2001), « Capital structures in developing countries », *Journal of Finance*, vol. 56, n° 1, p. 87-130.
- Boutahlil, S. (2001), « La structure financière des entreprises au Maroc », Publications de la *Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement*.
- Harris, M. & A. Raviv (1991), « The theory of capital structure », *Journal of Finance*, vol. 46, p. 297-355.
- Jensen M. & W. Meckling (1976), « Theory of the firm : Managerial behaviour, agency costs and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3, 305-360.
- La Porta, R. & al. (1998), « Law and finance », *Journal of Political Economy*, vol. 106, p. 1113-1155.
- Ministère du Commerce et de l'industrie (2002), « Rapport FACS Maroc : Le secteur manufacturier Marocain à l'aube du 21^e siècle ».
- Modigliani, F., & Miller, M. (1958), « The cost of capital, corporation finance and the theory of investment », *American economic review*, vol. 48, p. 261-207.
- Myers S., & N. Majluf (1984), « Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have », *Journal of Financial Economics*, 13, p. 187-221.
- Rajan, R. & L. Zingales, (1995), « What do we know about capital structure ? Some evidence from international data », *Journal of Finance*, vol. 50, n° 5, p. 1421-1460.
- Rigar, S.M. (2003), « Contrôle et structure de propriété dans les entreprises marocaines », *Revue Marocaine d'Economie et de Droit Comparé*, n° 39, FSJES, Université de Marrakech.
- Salahddini, A. (1998), « Les déterminants de la structure financière des entreprises marocaines : cas de la région Nord », Mémoire de DES, Marrakech.

Le programme de comparaison internationale : CADRE ET OBJECTIFS



Par Mohamed YOUSSEF,
HCP

Le Programme de comparaison internationale (PCI) est un projet mondial, qui permet de comparer la richesse moyenne de l'ensemble des 150 pays participants. En d'autres termes, le PCI est un programme global établi pour comparer les agrégats de la comptabilité nationale convertis en une monnaie commune à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA) au lieu des taux de change. Cette tâche n'est pas du tout aisée dans la mesure où il est nécessaire de convertir les monnaies nationales des pays en une monnaie commune (le dollar des Etats-Unis par exemple) pour procéder aux comparaisons. Les taux de change usuels ne tiennent pas compte des différences plus ou moins considérables entre les niveaux des prix.

Le PCI détermine un type spécial de taux de change dénommé "parité de pouvoir d'achat" (PPA) (voir définition dans l'encadré ci-dessous) qui est basé sur la comparaison des prix et qui reflète, par conséquent, la réalité du marché. Le PCI permet de calculer les PPA entre deux pays participants au projet.

Le PCI est un grand projet dont la gestion est assurée, au plan mondial, par la Banque mondiale, mais qui est structuré de façon régionale.

L'étude de l'évolution de la politique économique d'un pays est basée sur l'analyse comparée des performances économiques d'une période à une autre. Les deux indicateurs que l'on utilise fréquemment, à cet effet, sont la croissance réelle du Produit Intérieur Brut (PIB) et l'évolution intérieure des prix. Ces indicateurs sont examinés, tant à des niveaux globaux qu'en considérant les activités ou secteurs générateurs de revenus, en vue d'étudier les changements structurels de l'économie.

Pour procéder à une évaluation significative de l'économie, les comparaisons strictement temporelles, tenant compte de l'évolution des prix, doivent être complétées par des comparaisons spatiales. A cet égard, la première exigence à laquelle il faut veiller est la cohérence des définitions, des classifications et des mesures des composantes du PIB global des différents pays. La deuxième exigence est liée à la manière dont les valeurs des agrégats nationaux (exprimés en monnaies nationales) sont converties en une unité commune. Ces conditions sont, dans une large mesure,

remplies par la plupart des pays dès lors qu'ils ont adopté et mis en œuvre les standards internationaux tels que le Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN 93).

Dans les premières études comparatives sur les comptes nationaux des pays, la conversion en une unité de référence des agrégats nationaux exprimés en monnaies nationales était faite sur la base des taux de change courants (le dollar servait d'unité de référence). Or l'expérience a démontré que les taux de change officiels (ou du marché) ne représentent pas avec précision les relations entre les pouvoirs d'achats globaux des monnaies. Ces taux de change constituent une référence inadéquate de comparaison des PIB et de leurs composantes.

Pour surmonter ces problèmes, le PCI ambitionne de développer et mettre en œuvre des techniques indépendantes des taux de change à même d'assurer la comparabilité internationale du PIB et de ses sous-agrégats,

Pour calculer les valeurs réelles des agrégats, le passage des monnaies nationales à une unité de référence nécessite la détermination et l'utilisation d'un jeu de parités de pouvoir d'achat des différentes subdivisions du PIB.

Une Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) peut être définie, grosso-modo, comme le nombre d'unités monétaires nécessaires dans un pays pour acquérir une quantité de biens et services équivalente à celle que l'on aurait achetée dans un autre pays avec une unité monétaire de ce pays.

Le Programme de Comparaison Internationale est un projet initié dès les années 60 par la Commission Statistique des Nations Unies.

La première phase du PCI présenta seulement les résultats de 10 pays pour l'année de référence 1970. Les trois phases suivantes (1973, 1974 et 1975) donnèrent des résultats d'une comparaison générale mondiale des pays concernés. Les quatrième, cinquième et sixième phases, conduites par Eurostat, étaient réalisées respectivement en 1980, 1985 et 1994.

Le continent africain participait au PCI depuis sa première mise en œuvre (1967). Le Kenya fut le seul pays africain à participer aux phases I (en 1970) et II (en 1973). Le nombre de pays africains augmenta ultérieurement pour atteindre 4 pays au cours de la phase III (en 1975). Durant les phases IV (en 1980) et V (en 1985), la participation africaine était respectivement de 15 et 23 pays. Parmi ces pays figure le Maroc qui a pris part aussi à la phase VI.

Lors de chacune de ces phases, les opérations de collecte des données étaient limitées dans le temps. Elles n'ont duré que 2 mois sur le terrain en raison, notamment, des contraintes budgétaires et ont eu lieu au milieu de l'année afin d'estimer les prix moyens annuels.

La phase actuelle, dont les travaux préparatoires ont commencé en 2003, connaît la participation de plus de 150 pays au niveau mondial. La Banque Mondiale est le coordonnateur principal de ce Programme initié par les Nations Unies. Afin d'assurer une grande efficacité et un succès certain, et aussi pour des considérations pratiques, le PCI est pris en charge en termes de gestion des activités y afférentes par :

- La Commission Economique et Sociale des Nations Unies de l'Asie de l'Ouest (ESCWA) pour l'Asie de l'Ouest .
- La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour l'Afrique.
- La Banque Asiatique de Développement (BAsD) et la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNESCAP) pour l'Asie .
- L'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) pour C.I.S (Pays des Etats Indépendants).
- La Commission Economique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) pour l'Amérique latine.
- L'OCDE pour l'Europe.

L'environnement de réalisation du PCI au Maroc se caractérise particulièrement par la réalisation de deux opérations de grande envergure qui sont l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages en 2001, et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2004. En outre, le Maroc a mis en place le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 93) en adoptant comme base l'année 1998.

Objectifs et domaines de valorisation du PCI

Les résultats du PCI sont destinés à plusieurs utilisations, la plus importante étant l'évaluation de la richesse moyenne des pays aux fins de procéder à une allocation plus juste de l'aide au développement. Pour ce faire, l'utilisation des PPA s'avère plus réaliste que les taux de change courants. En effet, ceux-ci ne changent pas avec la variation des prix relatifs, et rendent les comparaisons invraisemblables dans le temps. En outre, les comparaisons basées sur les taux de change faussent les quantités réelles du PIB, et déforment sa structure. Evidemment, les comparaisons du PIB et de ses composantes en valeur sont inappropriées pour les décisions politiques. Il s'agit donc d'utiliser le volume du PIB en déflatant ce dernier par les prix ou par le taux de change avant de procéder à toute comparaison entre les pays.

La mondialisation rapide et l'intégration des marchés internationaux accentuent le besoin d'une base statistique solide. C'est ainsi que les compagnies multinationales demandent de plus en plus de données crédibles, comparables et utilisables dans l'analyse de la compétitivité internationale. A ce titre, les PPA sont communément utilisées pour comparer les tailles des marchés et évaluer les différences des coûts de production entre les pays. Etant donné l'importance grandissante de l'investissement privé direct, les pays ayant des données à jour sur les prix et les PPA sont mieux positionnés pour attirer l'attention des investisseurs internationaux.

Les données des parités de pouvoir d'achat (PPA) servent de base aussi pour les "MDG" (seuil de pauvreté). Elles sont largement utilisées dans les recherches du développement sociale et économique et dans l'analyse des taux de croissance comparatifs. Leur connaissance facilite les rapports commerciaux entre pays et peut aider les pays limitrophes à se constituer en groupements économiques régionaux.

Qui plus est, les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont utilisées par les organisations internationales pour l'établissement du seuil de la pauvreté international (BM), la construction de l'Indice du Développement humain (PNUD), la comparaison des dépenses par tête dans les soins médicaux (OMS), l'évaluation des dépenses par tête dans l'éducation (UNESCO) et l'estimation des taux moyens pondérés de croissance régionale (FMI).

Par ailleurs, le PCI fournit une plate-forme compréhensive et intégrée pour le renforcement de la capacité statistique. Puisque les données ont un caractère fondamental (ex : PIB, prix), elles auront la priorité absolue dans les programmes de développement statistique au niveau national et international.

Cadre actuel du PCI-Afrique

Pour le continent africain, le programme PCI-Afrique est organisé selon une structure hiérarchisée. En effet, la gestion et la coordination du programme au niveau régional (Afrique) sont assurées par l'équipe du PCI-Afrique relevant directement de la B.A.D ; la mise en œuvre au niveau sous-régional est assurée par les

organisations sous régionales (OSR) et les activités en matière de statistiques des prix et d'élaboration des comptes nationaux sont réalisées par les 51 pays membres (PMR).

La coordination régionale

La composante régionale du programme vise à améliorer la qualité, la comparabilité et la cohérence des données économiques, et à créer et tenir une banque de données régionale actualisée.

La coordination régionale du programme comprend également la création de la plus grande synergie possible entre les efforts de collecte de données au titre du PCI et les programmes statistiques nationaux, le renforcement des capacités institutionnelles par le truchement de la formation technique et en gestion, l'assistance financière, technique et matérielle, notamment la mise à disposition du matériel informatique et des logiciels nécessaires pour la collecte, la vérification et le traitement des données ; l'établissement de la liste régionale des articles devant faire l'objet d'enquête ; la supervision des enquêtes nationales de prix ; la mise au point de normes pour la réalisation d'estimations détaillées du PIB ; la conception de méthodologies pour les statistiques des prix et les agrégats et sous-agrégats du PIB ; le calcul et l'analyse des PPA, ainsi que des PIB ajustés en fonction des PPA ; la création et la tenue de bases de données de grande portée et l'amélioration de la qualité et de l'opportunité de la publication et de la diffusion des données ; et la promotion de la mise à profit des données pour la prise de décision et le suivi des progrès.

Coordination sous-régionale

Les objectifs de la gestion et de la coordination sous-régionales sont identiques à ceux du niveau régional mais appliqués au niveau sous-régional.

Les enquêtes du PCI produiront leurs premiers résultats en 2006, sous forme de PPA, d'indices de niveau des prix et d'indices de volume du PIB pour environ 44 pays africains qui auront collecté les données des principaux emplois du PIB.

Les activités du PCI prévues pour la période 2006-2007 incluraient notamment la poursuite des activités de collecte des prix pour les produits pharmaceutiques

ainsi que pour les services publics, les biens d'équipement, la construction et le génie civil ; le contrôle et la validation des prix moyens annuels nationaux ; le traitement et l'analyse des données des enquêtes ; la compilation des données sur la population, les taux de change, etc. ; et enfin le calcul et l'analyse des PPA et du PIB ajustés par les PPA ;

Parallèlement à la formation sur l'utilisation des données pour la prise de décisions et le suivi des progrès réalisés, d'autres activités sont prévues et qui consistent notamment à aider les centres de formation à élaborer des cours de formation spécifiques sur la théorie et les méthodologies relatives au PCI.

Réalisation du PCI au Maroc

Les activités relatives aux prix au titre du PCI concernent, à l'instar des autres pays participants, l'élaboration d'un plan d'action global couvrant la période de comparaison (2004–2007) et les activités de suivi ; la planification et l'exécution des enquêtes mensuelles de prix relatifs à la consommation des ménages, la consommation publique et la formation brute de capital fixe ; le calcul des prix moyens à l'échelle nationale pour tous les articles au cours des enquêtes sur les prix ; l'assistance afin d'apporter une réponse à toute question inhérente à l'analyse des données ; la fourniture des informations nécessaires sur la population, les indices de prix et de toute autre information complémentaire nécessaire aux fins de comparaisons au niveau sous-régionale, régionale et mondiale ; la contribution à l'analyse des résultats du PCI. Il est envisagé de rendre le PCI une activité de routine de la Direction de la statistique et ce, en collaboration avec le bureau de coordination régionale au sein de la BAD qui devrait, en principe, fournir l'appui nécessaire au renforcement des capacités d'analyse des données générées par les enquêtes du PCI.

L'élaboration des comptes nationaux axés sur le PCI sera basée sur le SCN (Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies) 1993. Parmi les activités pertinentes figurent la mise en œuvre complète du SCN 1993 ; l'application d'une méthodologie, mise au point par le bureau de coordination régionale du PCI-Afrique, afin d'assurer la ventilation des estimations

du PIB selon la classification du programme, pour les 10 dernières années ; et les estimations du PIB et de ses sous-composantes détaillées pour l'année de référence 2004.

Réalisation de l'enquête des prix

La réalisation de l'enquête des prix au Maroc, dans le cadre du PCI, est passée par plusieurs phases dont la description des produits, la préparation de l'enquête et l'identification des produits et des points de vente sur le terrain et le lancement de l'enquête proprement dite.

Les principaux objectifs assignés à l'enquête sont la collecte des prix de l'ensemble des produits spécifiés dans le PCI et qui sont disponibles sur le marché marocain. Les prix sont à observer sur douze mois dans le but de calculer des prix moyens annuels qui seront utilisés dans le calcul des PPA. La réussite de l'enquête est conditionnée par la qualité des données sur les prix relevés qui doivent correspondre aux descriptions des produits concernés.

Travaux liés à la réalisation de l'enquête des prix

Plusieurs travaux préliminaires ont été menés avant le lancement de l'enquête des prix, et ce, dès janvier 2004. Il s'agissait de constituer le dossier de l'opération PCI. Ce dossier comprend les recommandations de la coordination régionale, les listes des produits du PCI et les instructions nécessaires pour réaliser l'enquête des prix.

Les principales phases de la préparation de l'enquête PCI ont concerné la description des produits (DSP), la préparation des documents, la formation des contrôleurs et des enquêteurs, l'identification des points d'observation et la vérification sur le terrain des descriptions des produits.

Le lancement de l'enquête mensuelle sur les prix a eu lieu en juin 2005.

Description des produits

La base du PCI est son « panier » (par analogie au panier d'un indice), c'est-à-dire l'échantillon des produits représentant la consommation dans tous les pays africains participants.

La constitution du panier du PCI est passée par plusieurs étapes dont notamment : la classification des produits, le choix des produits témoins et la description des produits. Toutes ces tâches ont été exécutées par l'équipe centrale du PCI-Afrique.

Au niveau du Maroc, les fiches de description de chaque produit (variété) ont été d'abord remplies au bureau, puis vérifiées et complétées sur le terrain. Environ neuf cents produits sont retenus pour l'enquête PCI.

Champ géographique de l'enquête et choix des points de ventes

L'enquête sur les prix à la consommation est réalisée au niveau des agglomérations de Rabat et Casablanca, au lieu de 8 régions retenues initialement. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont notamment le retard dans la signature du "Protocole d'accord" qui permet de dégager les moyens financiers nécessaires à la réalisation des différents travaux du programme. L'enquête a été lancée au mois de Juin 2005 pour les milieux urbain et rural. Le milieu rural est représenté par quatre sous hebdomadaires (2 aux environs de chaque ville).

Chacune des villes a été répartie en 4 ou 5 zones dans le but d'assurer la représentativité de l'échantillon des points d'observation sélectionnés d'une manière raisonnée. Les critères qui ont présidé à la délimitation des zones sont notamment la dispersion des concentrations des points de vente, l'hétérogénéité des quartiers et le type d'activité commerciale. Signalons qu'une zone spéciale a été créée pour les supermarchés et les grandes surfaces.

Quant au choix des points de vente, il s'est fait principalement sur la base de l'importance commerciale du point de vente et de la représentativité des produits dans la zone. Ce choix n'est pas aléatoire parce qu'il est lié à la description du produit.

La collecte des prix

L'enquête PCI a été lancée en juin 2005. Le premier mois de l'enquête a été très chargé puisqu'il s'agissait de réaliser en même temps l'enquête d'identification et l'enquête proprement dite, de procéder à l'identification des points de vente, à la description des produits par type de point de vente et au relevé des prix

des produits identifiés. Il fallait aussi préciser si les biens et services sont consommés par la population pauvre et renseigner si les produits sont représentatifs ou non.

Les prix sont relevés au cours de chaque mois durant la période juin 2005-mai 2006. L'enquête se fait par interview directe auprès des commerçants et des prestataires des services, suivant une périodicité appropriée par type de produits. Elle concerne 853 biens et services arrêtés par le programme.

Un suivi quotidien est assuré à la fois par les superviseurs régionaux que par la supervision centrale. Le contrôle des prix est effectué pour tous les produits, sur la base de la description faite initialement des produits, du type de point de vente et de tout élément susceptible de donner une idée sur le niveau du prix.

Une périodicité de collecte des prix a été proposée pour les différents types de biens et services. Il y a 3 types de périodicité :

- une périodicité hebdomadaire : pour les produits frais ;
- une périodicité mensuelle : pour les autres biens et services ;
- une périodicité trimestrielle: pour les produits dont les prix sont réglementés ou assez stables.

Le choix des périodes d'observation dépend en grande partie de la variabilité des prix dans le temps. Les produits à périodicité mensuelle sont généralement ceux dont les fluctuations des prix sont relativement lentes. Il s'agit notamment des produits faisant partie de l'habillement et des équipements ménagers. Les observations hebdomadaires concernent les produits frais dont les relevés sont faits 4 fois par semaine étant donné la fréquence importante de leurs variations.

Traitement des données

Les prix relevés sont saisis à l'aide d'un logiciel spécialement conçu pour cette opération par l'équipe informatique du PCI. L'opération de saisie des données est faite au fur et à mesure que la collecte se déroule sur le terrain. Une fois que toutes les données sont saisies et contrôlées, les fichiers correspondants seront transmis au service central pour une exploitation globale.

Le traitement des données est réalisé au niveau central grâce à deux logiciels, Merge - country pour la fusion des fichiers et Semper pour la validation des données. Une fois vérifiés, les résultats sont envoyés au coordonnateur régional du PCI-Afrique par voie électronique. La transmission est faite, comme convenu, tous les 15 du mois suivant le mois de l'enquête (m+1).

La participation au Programme de Comparaison Internationale est une opportunité que le Royaume du Maroc a saisi pour renforcer ses capacités statistiques en matière de collecte et de traitement des données sur les prix d'une part, et d'élaboration des comptes nationaux sur la base des PPA, d'autre part, et ce, en se familiarisant avec des logiciels permettant le calcul d'une série d'indicateurs de prix, utiles pour les comparaisons entre régions du pays, et avec les autres pays.

Cette participation est d'autant plus intéressante qu'elle permettra de rendre le PCI une activité courante de la Direction de la Statistique. En effet, l'ensemble des travaux prévus pour la phase actuelle du PCI devront être réalisés avant la fin 2007, mais l'appui de la BAD est sollicité pour la continuité et la gestion du programme et prendre en charge une partie du financement.

L'objectif immédiat du programme reste la collecte des statistiques socio-économiques en vue de satisfaire la demande urgente de données fiables et disponibles en appui aux objectifs de développement du millénaire et au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans les pays africains. Les objectifs à long terme sont, entre autres, le renforcement des capacités statistiques et notamment en ce qui concerne les statistiques des prix et de la comptabilité nationale tout en encourageant la promotion de l'usage des PPA pour le suivi des politiques économiques. ■

Abonnement annuel

I. Abonnement ordinaire

- Prix : 15 Dh x 6 = 90 Dh
- Frais d'envoi : 15 Dh x 6 = 90 Dh

II. Abonnement de soutien

- 400 Dh et plus par an

*Pour vos abonnements :
Contactez le CND (Centre National de Documentation)*

Relations entre les secteurs interne et externe d'une économie :

Cas de l'économie marocaine



Par Ahmed OULAD EL FAKIR, HCP

De nos jours, il est presque impossible de vivre en autarcie. En conséquence, toutes les économies sont appelées à faire des échanges avec l'extérieur pour des raisons d'exportation (1) et/ou d'importation (2). Ces relations d'échange lient le secteur intérieur au secteur extérieur et constituent un mécanisme de transmission des variations de la situation économique extérieure au sein du secteur intérieur de l'économie nationale.

Le présent article a pour objet de montrer comment ces liens s'établissent et ce en faisant appel à certains comptes macroéconomiques et particulièrement la balance des paiements. Il donne un aperçu sur le comportement de certaines variables macro-économiques face à un déséquilibre (interne ou externe). Il donne également quelques-unes des relations essentielles liant ces deux secteurs. De ce fait, le premier paragraphe sera consacré à l'étude de cette relation entre les secteurs interne-externe selon l'approche de l'absorption de la balance des paiements. La seconde partie, sera réservée à l'étude de cette relation à travers l'approche

épargne-investissement de la balance des paiements. Chacune de ces approches fait l'objet d'une application au cas de l'économie marocaine pour la période allant de l'année 1995 à 2004.

L'approche absorption de la balance des paiements

Partant de l'égalité comptable entre ressources et emplois des biens et services :

$$\text{PIB} + M = C + I + X \quad (I.1)$$

On peut déduire $\text{PIB} = A + (X - M)$ (I.2)

avec (en termes nominaux) :

PIB : produit intérieur brut ;

C : consommation finale totale (privée et publique) ;

I : investissement brut total (privé et public) ;

X : exportations de biens et services non facteurs ;

M : importations de biens et services non facteurs ;

A : absorption intérieure (avec $A = C + I$).

D'après la relation (I.2), le PIB est égal à la somme de la demande intérieure finale, ou absorption (A) et la demande extérieure nette de biens et services (X-M). Il en résulte que cette dernière est égale à l'écart entre le PIB et l'absorption. Ainsi, l'identité (I.2) s'écrit :

$$\text{PIB} - A = X - M$$

(1) Ces opérations sont conçues au sens général, c'est-à-dire en termes de biens et services.

(2) *Idem.*

PIB et autres agrégats (en millions Dh courants)

Variables	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PIB	282 467,1	319 389,8	318 342	344 005	345 594	354 208	383 185	397 782	419 485	443 672,8
A + (X - M)	291095,7	333 048	330 477	358 500	362 060	372 444	408 951	422 863	446 107	474 344,7

La différence des agrégats présentés dans ce tableau est imputable, à notre avis, aux différentes sources de données et aussi aux différents ajustements opérés pour chacune des variables.

En ajoutant aux deux membres de l'identité (I.2) le solde du revenu des facteurs (RNF) et celui des transferts courants (TRN) avec le reste du monde, on se place dans l'optique du revenu national brut disponible (RNBD) et on a :

$$\text{PIB} + \text{RNF} + \text{TRN} - \text{A} = (\text{X} - \text{M}) + \text{RNF} + \text{TRN} \quad (\text{I.3})$$

et donc :

$$\text{RNDB} - \text{A} = \text{CAB} \quad (\text{I.4})$$

avec (en termes nominaux) :

RNF : revenus nets des facteurs en provenance de l'étranger ;

TRN : transferts courants nets en provenance de l'étranger ;

RNDB : revenu national disponible brut ;

CAB : solde des transactions courantes de la balance des paiements (Current Account Balance).

Ainsi, on obtient une identité comptable selon laquelle le solde courant de la balance des paiements (3) est égal à l'écart entre le revenu national disponible brut (4) (RNDB) et la demande intérieure finale ou absorption (A). Cette relation (I.4) constitue le fondement de ce qu'on appelle *l'approche absorption de la balance des paiements*.

Une première lecture de cette relation montre que l'amélioration du solde des transactions courantes du pays exige que des ressources soient libérées par la baisse de l'absorption intérieure; en d'autres termes, les dépenses doivent représenter une moindre part du revenu. Une augmentation du RNBD peut aussi contribuer à l'amélioration de la position externe vis-à-vis de l'étranger.

RNBD et autres variables (en millions Dh courants)

Variable	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
RNBD - A	- 18 756,9	- 13 352,4	- 12 966	- 15 875	- 18 103	- 23 283	- 7 557	- 8 804	- 11 384	- 20 838,7
Variation (en %)		- 28,8	- 2,9	22,4	14,0	28,6	-67,5	16,5	29,3	83,1
CAB	- 10 128,3	305,8	- 8 30,7	- 1 380	- 1 637	- 5 046	1 8209	1 6276	1 5238	9 833,2
Variation (en %)		- 103,0	- 371,6	66,2	18,6	208,3	- 460,8	- 10,6	- 6,4	- 35,5

Ainsi, il ressort des données qu'une amélioration de la quantité (RNDB - A) ou une baisse de A contribue à l'amélioration du déficit des transactions courantes, essentiellement par la baisse des importations des biens et services ou par l'augmentation des exportations des biens et services. C'est sur la première éventualité que les organismes internationaux se basent pour proposer des mesures structurelles propres à réduire les distorsions et à accroître l'efficacité économique.

Ainsi, on remarque que toutes les années qui connaissent un déficit du compte courant de la balance des paiements reflètent un excès de l'absorption par

(3) La somme du solde des échanges de biens et services, des revenus nets de facteurs et des transferts courants est, par définition, égale au solde courant de la balance des paiements (CAB).

(4) On remarque en effet que la somme du PIB, du revenu net des facteurs et des transferts courants nets n'est autre que le revenu national disponible brut (RNDB).

rapport au revenu disponible ou bien une insuffisance du revenu disponible pour un niveau donné d'absorption. Ceci revient à dire que les déséquilibres de balance des paiements ont un lien avec les politiques économiques adoptées. En d'autres termes, les solutions aux problèmes de déséquilibre extérieur devront être recherchées dans le choix ou la modification des politiques économiques du pays.

Généralement, si un pays a un problème de balance des paiements, il pourra chercher :

- soit à agir à court terme sur l'absorption intérieure en mettant en œuvre des politiques de gestion de la demande (aussi appelées *politiques macroéconomiques*) notamment des politiques budgétaire, monétaire ou des politiques du taux de change ;
- soit à agir à moyen et long terme sur la production en menant des politiques de gestion de l'offre (aussi appelées *politiques structurelles*) telles que les politiques de libéralisation des prix, du marché du travail, de réforme financière, ou de libéralisation des échanges, pour améliorer le fonctionnement des marchés des biens et services, du travail, financier et des changes ou en menant des politiques actives de taux de change afin de modifier les prix relatifs.

L'approche fiscale ou approche épargne-investissement de la balance des paiements

L'approche fiscale est une autre façon d'exprimer la relation qui existe entre les secteurs interne et externe d'une économie. Cette relation est exprimée par une identité qui montre que le solde des transactions courantes est égal à la différence entre l'épargne nationale brute (S) et l'investissement intérieur brut (I). Cette identité s'écrit alors de la façon suivante :

$$PIB + M = C + I + X$$

$$PIB = C + I + (X - M)$$

$$PIB - C - I = (X - M) \quad (II.1)$$

$$S_i - I = (X - M) \quad (II.2)$$

où S_i est l'épargne intérieure brute (5).

La différence entre l'épargne intérieure et l'investissement est égale au solde entre exportations et importations de bien et services non facteurs.

En ajoutant le revenu net des facteurs et les transferts courants nets aux deux membres de l'identité (II.1), on remarque que le solde courant de la balance des paiements (CAB) est égal à l'écart entre l'épargne nationale brute et l'investissement :

$$PIB + RNF + TRN - C - I = (X - M) + RNF + TRN$$

$$\text{donc : } RNDB - C - I = CAB \quad (II.3)$$

$$S - I = CAB \quad (II.4)$$

où S est l'épargne nationale brute nominale.

Epargne et investissement (en millions Dh courants)

Variable	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
S - I	-9 693,4	306,3	- 830,8	- 1380,3	- 1 636,6	- 5 046,3	18209,4	16 276,3	15 237,5	9 833,2
Variation (en %)		- 103,2	- 371,2	66,1	18,6	208,3	- 460,8	- 10,6	- 6,4	- 35,5
CAB	- 10 128,3	305,8	- 830,7	- 1 380,3	- 1 636,6	- 5046,3	18209,4	16276,3	15237,6	9833,2
Variation (en %)		- 103,0	- 371,6	66,2	18,6	208,3	- 460,8	- 10,6	- 6,4	- 35,5

A part l'année 1996, on remarque que le solde des transactions courantes est négatif jusqu'à 2001 où il est devenu excédentaire grâce, notamment, à l'amélioration des transferts des ressortissants marocains à l'étranger et des recettes du tourisme.

L'identité (II.4) montre comment le solde du compte des transactions courantes traduit le comportement de

l'économie intérieure en matière d'épargne et d'investissement. Elle montre aussi que toute variation du solde des transactions courantes a nécessairement pour contrepartie une augmentation de l'épargne

(5) En soustrayant du PIB les dépenses de consommation finale, on obtient l'épargne intérieure brute ($S_i = PIB - C$).

nationale par rapport à l'investissement intérieur. Cela montre combien il importe de déterminer dans quelle mesure toute politique conçue pour agir directement sur le solde des transactions courantes (par exemple, une modification des droits de douane, des contingents ou du taux de change) influera sur le comportement de l'épargne et de l'investissement de façon à avoir les effets voulus sur le secteur extérieur.

On remarque que les années qui connaissent des déficits du compte courant sont les années où il y a un écart entre S et I et qui peut être interprété soit comme une insuffisance de l'épargne par rapport à un niveau d'investissement donné, soit comme un excès d'investissement pour un niveau donné d'épargne.

Décomposition de l'économie en deux secteurs

Si l'on décompose l'économie en deux secteurs : public et privé. Soient S_p et I_p l'épargne et l'investissement privés, et S_g et I_g l'épargne et l'investissement publics.

On peut écrire :

$$S - I = S_p + S_g - I_p - I_g \text{ (avec } S = S_p + S_g \text{ et } I = I_p + I_g)$$

L'identité (II.4) devient :

$$CAB = S - I = (S_p - I_p) + (S_g - I_g) \quad (II.5)$$

Cette identité montre que si la désépargne du secteur des administrations publiques n'est pas compensée par une épargne nette du secteur privé, le compte des transactions courantes sera déficitaire. Elle montre aussi que le solde budgétaire des administrations publiques ($S_g - I_g$) peut être un facteur qui influe beaucoup sur le solde courant. En particulier, un déficit persistant du compte des transactions courantes peut traduire un excédent persistant des dépenses des administrations publiques par rapport à leurs recettes, ce qui donne à penser qu'il serait indiqué de revoir la politique budgétaire menée dans le pays.

Cependant, il importe de ne pas perdre de vue le fait suivant : l'identité (II.5) ne peut être utilisée à elle seule pour analyser l'évolution du secteur extérieur dans l'optique de l'investissement et de l'épargne du secteur privé ou du secteur des administrations publiques, car il existe des liens entre les variables du

deuxième membre de la relation (II.5). Par exemple, on pourrait penser qu'une hausse des impôts s'imposerait à la fois pour accroître l'épargne (ou réduire la désépargne) publique et pour contribuer à une amélioration du compte des transactions courantes du pays. Lorsqu'on analyse l'impact d'un accroissement de la fiscalité, il est nécessaire de tenir compte de ses répercussions sur le comportement des épargnants et des investisseurs du secteur privé. En outre, l'épargne privée aurait tendance à diminuer, puisque le revenu disponible serait réduit par les impôts sur la consommation. Par conséquent, la relation (II.5) ne peut être que le point de départ d'une analyse de l'interaction entre décisions d'épargne et d'investissement, d'une part, et secteur extérieur, d'autre part.

Les relations (II.4) et (II.5) constituent ce qu'on appelle *l'approche fiscale* ou *l'approche épargne-investissement de la balance des paiements*.

En raison de l'indisponibilité des données statistiques relatives au secteur public, notamment S_g et I_g , une méthodologie approximative a été utilisée. Ainsi, S_g a été approché par l'épargne dégagée du tableau des Charges et Ressources du Trésor ; alors que I_g a été approché par l'investissement fourni par l'Administration centrale et obtenu des Charges et Ressources du Trésor. Les compléments de S_g à S et de I_g à I sont attribués au secteur privé.

La ventilation entre le secteur des administrations publiques et le secteur privé permet d'identifier si l'écart entre l'épargne et l'investissement provient surtout du secteur des administrations publiques ou du secteur privé.

Il convient de noter que les identités comptables sont toujours vérifiées ex-post et qu'elles n'expliquent pas comment l'épargne, l'investissement et le solde du compte courant de la balance des paiements s'équilibrent.

Si on admet un lien entre l'écart épargne-investissement et le solde du compte courant extérieur, la politique économique appropriée pour résorber l'éventuel solde déficitaire est d'augmenter l'épargne et/ou de contenir l'investissement. La ventilation de l'épargne et de l'investissement entre les secteurs publics et privés

permet de différencier entre plusieurs situations que l'on peut schématiser pour une période donnée par deux cas types :

$$1^{\text{er}} \text{ cas : } (S_g - I_g) + (S_p - I_p) = \text{CAB} \quad (\text{II.5.a})$$

$$< 0 \qquad \qquad \qquad < 0$$

Dans ce premier cas, le déficit du compte courant reflète essentiellement le déficit des finances publiques. La coexistence d'un déficit de finances publiques et d'un déficit du compte courant extérieur est parfois qualifiée de « déficits jumeaux ». La politique à mener pour réduire le déficit extérieur peut donc être axée sur la réduction du déficit des finances publiques.

Il faut se garder cependant de voir une relation de causalité entre déficit budgétaire et déficit extérieur. Un accroissement du déficit budgétaire peut en effet provoquer (par effet d'éviction) une diminution de l'investissement privé. Par ailleurs, si les agents économiques privés anticipent un alourdissement futur de la charge fiscale face au surcroît de service de la dette à assurer du fait de la détérioration du solde

budgétaire, ils peuvent décider d'accroître leur épargne. Dans les deux cas qui viennent d'être décrits, une aggravation du déficit budgétaire est au moins en partie compensée par un accroissement de l'excédent de l'épargne privée sur l'investissement privé, plutôt que par une détérioration du solde des transactions courantes.

$$2^{\text{e}} \text{ cas : } (S_g - I_g) + (S_p - I_p) = \text{CAB} \quad (\text{II.5.b})$$

$$< 0 \qquad \qquad \qquad < 0$$

Dans ce deuxième cas, le déficit du compte courant reflète essentiellement un déficit du secteur privé. Cette situation n'est, en général, pas observable sur de longues périodes car les agents qui opèrent sur les marchés financiers cessent de prêter à des agents déficitaires. Elle peut cependant refléter un stade particulier de développement d'un pays où le niveau d'investissement, ou parfois de consommation, est très élevé et est financé par des entrées de capitaux équivalentes.

Quelques données relatives aux secteurs privé et public (en millions Dh courants)

Variable	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
S _g - I _g	- 15 133	- 17 811,9	- 13 545,3	- 7 340	6 691	- 11 916	4 915	- 13 061	- 17 616	- 182 13
S _p - I _p	5 439,6	18 118,16	12 714,49	5 959,69	- 8 327,6	6 869,7	13 294,4	29 337,3	32 853,5	28 046,2
(S _g - I _g) + (S _p - I _p)	- 9 693,4	306,3	- 830,8	- 1 380,31	- 1 636,6	- 5 046,3	18 209,4	16 276,3	15 237,5	9 833,2
CAB	- 10 128,3	305,8	- 830,7	- 1 380,3	- 1636,6	- 5 046,3	18 209,4	16 276,3	15 237,6	9 833,2

Il est clair que, au Maroc, on est en présence du premier cas où le déficit provient du secteur public du fait du rôle de l'Etat en tant qu'investisseur dans l'économie, surtout, pour pallier l'insuffisance de l'investissement privé dans certains secteurs tels que la santé, l'habitat et l'éducation.

Aussi, pour compléter l'analyse, on doit avoir à l'esprit qu'outre les transactions courantes, c'est à dire celles qui portent sur l'échange de biens, la prestation de services et le fait de recevoir ou de payer des revenus et des transferts, il faut analyser le flux des opérations financières, c'est à dire celles qui donnent lieu à des

variations des créances financières sur le reste du monde ou des engagements financiers à l'égard du reste du monde.

En guise de conclusion, il faut noter que l'étude empirique du comportement de certains agrégats macroéconomiques n'est pas une tâche facile du fait de l'indisponibilité au de la divergence des sources de données statistiques. De ce fait, cet article apporte aux lecteurs les différentes approches d'aborder la thématique en question et les difficultés qui y sont associées. ■

Références bibliographiques

- Bartolini, Leonardo & Bayoumi, Tamim & Clark, Peter & Symanski, Steven (1994), *Taux de change et données fondamentales de l'économie : un cadre d'analyse*, FMI, Washington, D.C, décembre.
- Daumont, Roland & De Zamaroczy, Mario & Callier, Philippe & Zillier, Bernard (1999) : *Programmation financière : Méthodes et application à la Tunisie*, Institut du FMI, Washington, DC, 312 pages.
- Fonds Monétaire International (1993), *Manuel de la Balance des paiements*, 5^e édition ; FMI, Washington D.C, 188 pages.
- Fonds Monétaire International (1999) : documents distribués lors d'un stage sur « les politiques et gestion macroéconomiques en français », Haut Commissariat au Plan, *Annuaire Statistique du Maroc*. Différents numéros.
- Office des Changes, *Balance des paiements*, Différents numéros.

Des exemplaires des numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 en phase d'épuisement peuvent être procurés auprès du :

CND (Centre National de Documentation)
M. Adnane BENCHAKROUN
Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84 / 037 77 30 08
Fax : 037 77 31 34
Haut Agdal – Rabat

Immobilier : hausse des prix



Par Driss EFFINA,

Le marché immobilier marocain connaît des changements profonds ces dernières années sous l'effet de plusieurs facteurs. Une première composante de ces facteurs est liée à l'environnement économique général du pays et à l'évolution démographique et son impact sur l'évolution urbaine. Une deuxième composante est liée au processus d'ouverture de l'économie nationale sur le reste du Monde, avec l'effet d'entraînement de cette ouverture sur l'alignement des prix à l'international. Du côté de l'Etat sa démarche au niveau de ce secteur, tend vers plus de clarté et d'efficacité, grâce aux diverses actions novatrices et chantiers qui visent la dynamisation de la production en logement, et par la mise en place de nouveaux outils pour le financement de l'habitat social au profit des ménages à revenus limités, en arrivant ces dernières années à la notion de villes nouvelles. Un concept qui représente, en terme industriel, la production en masse pour profiter des économies d'échelle. Il s'agit là de tout un changement dans le concept et les outils d'intervention dans le secteur de l'immobilier.

Face à ce dynamisme de l'offre en logement, les prix de l'immobilier, au niveau des grandes villes, ne cessent de croître (de 10 % à 25 % par an ces trois dernières années), traduisant ainsi une nouvelle confiance qui commence à s'installer chez les ménages et les investisseurs en général dans l'économie nationale qui tend à se stabiliser. Toutefois, cette augmentation des prix de l'immobilier, qui accompagne une intensification de la production (107 mille logements en moyenne au cours des trois dernières années), mérite une analyse plus approfondie afin de connaître ses déterminants et de limiter ces effets négatifs sur les ménages, particulièrement ceux de la classe moyenne. Et afin que l'économie nationale bénéficie plus de cette dynamique qui émerge au niveau du secteur qui représente en principe sa locomotive.

La question posée par les observateurs et les spécialistes est de savoir quels sont les déterminants qui expliquent le plus cette hausse des prix de l'immobilier ? S'agit-il d'une phase transitoire après quoi il y aura retour vers les anciens prix, ou s'agit-il de la fin d'une phase qui marque un immobilier à des prix abordables et le début d'une phase qui marquera profondément l'avenir de ce secteur ? Une mutation qui va avoir certainement

des conséquences profondes sur le comportement d'habiter des futurs acquéreurs. Si on se positionne au niveau du deuxième postulat qui reste le plus vraisemblable, plusieurs déterminants endogènes et exogènes au secteur peuvent être derrière cette montée des prix. Les plus significatifs sont ceux liés au déséquilibre entre l'offre et la demande en logement, les augmentations des coûts des intrants de production et dont principalement le foncier et, en fin, l'effet de l'intégration à l'économie mondiale. Les grandes villes elles aussi s'intègrent progressivement à l'ère de la mondialisation avec toutes les conséquences qui en découlent.

Les principaux déterminants de la hausse des prix

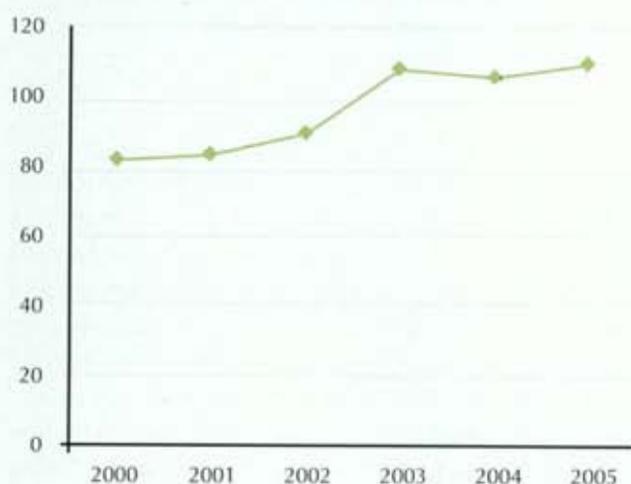
Du côté de la production réglementaire en logement au Maroc, les statistiques continuent de confirmer la tendance à la hausse de la production (une production moyenne de 107 mille logements et taux d'accroissement de 7,7 %), une hausse qui dépasse, théoriquement depuis trois ans, les besoins dus à l'accroissement démographique urbain annuel estimés

à 72,2 mille logements en 2005. Du côté de la demande, constituée d'après des études empiriques des nouveaux ménages dus au croît démographique, d'une partie des ménages locataires ou propriétaires d'un habitat collectif et des investisseurs (personnes physiques ou morales) qui cherchent à placer leurs épargnes dans l'immobilier, secteur à rentabilité sûr et facile. La

quantification de l'ensemble des composantes de la demande théorique, d'après les statistiques disponibles, donne lieu à un total de 120 mille logements, chiffre qui dépasse largement l'offre réelle (1). Ainsi, une partie de la hausse des prix s'explique théoriquement par le déséquilibre du marché immobilier.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production de logement/urbain	81,7	83,2	89,5	107,9	105,6	109,1
Besoins dus au croît démographique/urbain	66,4	67,8	69,2	70,7	72,2	72,2
Evolution du parc logement urbain	4 105,4	4 188,6	4 278,0	4 385,9	4 491,5	4 600,6
Le déficit cumulé en logement social (2)	249,7	257,4	265,4	273,6	282,1	281,8

Evolution de la production de logement en milieu urbain au cours de la période 2000-2005



Ce premier déterminant n'explique pas à lui seul toute la hausse, un autre déterminant qui trouve pleinement ses propres justificatifs, est lié au retour progressif à la vérité des prix dans ce secteur. En effet, les prix de l'immobilier avant 2000 étaient d'une part marqués par une stagnation prolongée due tout simplement à la méfiance des investisseurs dans l'économie interne et, d'autre part, ne reflétaient pas la valeur réelle des biens immobiliers. Le secteur de l'immobilier a perdu beaucoup de son attrait aux investissements, même avec les différents encouragements initiés à l'époque. Après 2000, une phase marquée par une reprise

économique intense, l'immobilier va y bénéficier et enregistrera un début d'engouement et un nouveau décollage. Ainsi, nous avons remarqué ces dernières années un flux important des transactions immobilières sans précédent qui dépasse largement la cadence moyenne enregistrée jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix.

Ce retour des investissements, et particulièrement la composante des investissements non productifs (3) (spéculatif) et qui visent tout simplement la réalisation des gains faciles et rapides explique elle aussi la hausse des prix.

Le quatrième déterminant est lié aux augmentations enregistrées au niveau des coûts des facteurs de production (+ 5 points au niveau de l'indice des prix moyens de construction entre 2001 et 2005). Les intrants de production ont enregistré des augmentations importantes ces dernières années suite à la grande demande engendrée par la vague des chantiers de construction implantés partout au pays, et aussi en adéquation avec la flambée des prix des matières premières au niveau international. Le ciment reste la

(1) L'approche classique pour aborder l'équilibre au niveau du marché immobilier consistait à comparer la production à la demande composée essentiellement des nouveaux ménages de la cohabitation et des ménages qui habitent l'habitat insalubre.

(2) Ce déficit s'exprime par les ménages qui habitent encore les bidonvilles en attendant qu'ils bénéficient d'un logement décent.

(3) Les investissements non productifs sont ceux qui ne concernent aucune des phases de la production de logement, c'est des investissements de placement qui profitent seulement du produit final avant qu'il arrive au dernier utilisateur.

matière dont le prix au Maroc est pratiquement le double de son cours sur le marché international (1 120 Dh/tonne : CPj45). Un autre intrant dans le processus de production de logement est celui du foncier (il représentait avant 2000 près de 20 % du coût de la construction logement contre 50 % actuellement pour certaines grandes villes comme Rabat et Casablanca). Cet élément commence à se faire rare au niveau des périmètres urbains des grandes villes, particulièrement pour les grandes villes qui enregistrent des extensions urbaines importantes. Le foncier public, quant à lui, commence à s'épuiser et l'acteur public est appelé à s'éloigner de plus en plus des villes pour trouver des opportunités foncières. Cet éloignement engendre, lui aussi, des coûts supplémentaires, particulièrement si ces projets s'inscrivent dans le cadre du nouvel instrument d'intervention que représentent les villes nouvelles, sachant que cet outil a aussi ses retombées bénéfiques sur l'urbanisme du futur.

Un autre déterminant endogène lié aux normes d'urbanisme qui ont engendré des coûts indirects supplémentaires, et par la suite un impact sur le prix de l'immobilier. La recherche permanente d'améliorer l'arsenal urbanistique national par l'adoption de nouvelles normes a conduit tout simplement à rendre l'urbanisme "cher", la promotion d'un urbanisme de "luxe" a eu tout évidemment des conséquences sur le prix final de logement (un CUS de 45 % un privilège à l'urbanisme horizontal, ...).

Le cinquième déterminant est exogène, il est lié à la nouvelle donne de l'ouverture de l'économie interne sur l'international. Les dernières statistiques de l'office des changes montrent que les investissements directs étrangers dans le secteur immobilier ont atteint en 2005 le cap de 2,42 milliards de Dh. Il s'agit là d'une demande externe sur le marché immobilier interne. Cette composante de la demande n'a jamais fait partie du modèle d'équilibre habituel de l'offre et de la demande en logement au Maroc. Les investissements étrangers dans l'immobilier sont constitués de deux composantes ; la première concerne les investissements productifs, l'autre composante est spéculative. Ce genre d'investissement ou placement de capitaux, à coût bas à l'étranger, cherche à profiter des écarts de prix entre le marché local et l'international. Tant que

cette différence est importante, la rentabilité est certaine, les capitaux externes continueront d'affluer vers le marché immobilier interne. Ces investissements représentent des rentrées de devises importantes, mais en absence des règles de contrôle, ils peuvent constituer aussi une menace à la réserve de devise nationale, notamment en cas de cession et de rapatriement des capitaux y afférent. Plusieurs pays développés contrôlent ce type d'investissement en imposant des délais à respecter avant de pouvoir réaliser tout transfert de propriété. Du côté impact sur les prix, cette demande externe sur le marché immobilier local a entraîné des hausses considérables particulièrement au niveau des villes qui commencent de plus en plus à s'intégrer au reste du monde, c'est le cas de Marrakech, Agadir, Essaouira et Casablanca.

Les implications futures

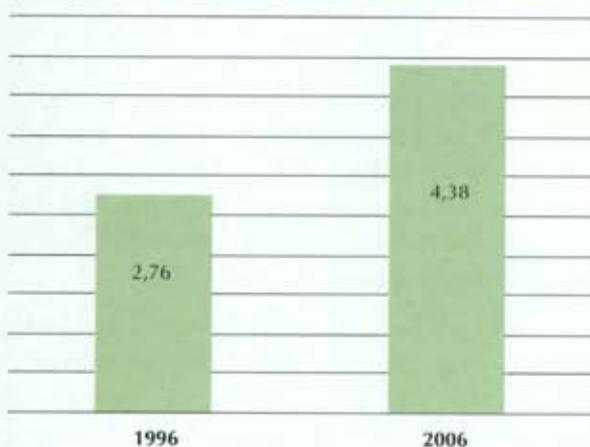
Après avoir passé en revue les principaux déterminants qui expliquent le plus la hausse des prix de l'immobilier et dont la spéculation n'est qu'un de ces déterminants, il y a lieu d'une part d'appréhender les implications potentielles futures de cette hausse de prix sur le marché immobilier, et de savoir comment les différentes composantes de la demande vont se comporter vis-à-vis de cette hausse et particulièrement les ménages, et d'autre part, de passer en revue les mesures et les actions à entreprendre par l'Etat afin de réguler le marché immobilier sans porter préjudice aux libres mécanismes du marché ni hypothéquer le dynamisme actuel et futur du secteur.

En effet, la hausse des prix, selon la théorie économique classique, va tout simplement entraîner un ralentissement de la demande, en absence des augmentations de revenus des ménages, question qui n'est pas prévisible dans le proche avenir. Toute chute de la demande va engendrer un ralentissement de la production, dominée aujourd'hui par un privé qui produit pour une demande solvable. L'autre option éventuelle, consiste en une intervention de l'Etat pour réguler le marché immobilier, à travers des mesures compensatrices qui visent à relancer indirectement la demande ou par des mesures incitatives du côté production de logement. L'option d'une autorégulation du marché reste envisageable jusqu'à une certaine

limite, et ce, à travers une adaptation de la production au pouvoir d'achat des ménages, le produit peut s'étendre vers plus de logements collectifs avec des petites superficies. Cette tendance commence déjà à s'installer à Casablanca. Au niveau de cette ville 80 % de la production réalisée au cours de 5 dernières années est collective avec des superficies moyennes de 95 m² sachant qu'au niveau national ce taux est de 20 %.

D'autre part, il faut garder à l'esprit que le ménage marocain a tendance à préférer la maison individuelle (74 %), pour lui l'habitat collectif (1 sur 9 habite ce genre d'habitat) ou locatif (1 sur 3 habite ce genre d'habitat) ne représente qu'une phase transitoire, ce ménage consacre près de 40 % de son budget à l'habitat. Donc une hausse durable des prix, va opérer des changements profonds dans les habitudes d'habitat du ménage marocain.

Evolution du prix de m² du logement standing moyen par rapport au SMIG entre 1996 et 2006. Le m² a pratiquement doublé entre 1996 et 2006 alors que le SMIG, qui concerne près de 55 % des ménages marocains, n'a augmenté que de 26 %



L'option d'une poursuite de la hausse des prix reste la plus envisageable pour le court et le moyen terme. Cette nouvelle donne du marché immobilier n'est pas favorable pour une large frange des ménages qui peuvent se trouver, de facto, en difficulté pour accéder à leur logement. Cette frange représente près de 50 % et s'ajoutera aux ménages à revenus limités qui accèdent actuellement au produit du logement social. Mais à

quel coût l'Etat peut soutenir encore plus de ménages ? Ces derniers peuvent s'orienter, éventuellement, en absence de solutions, vers le parc d'habitat insalubre qui continuera de se développer au niveau des zones périurbaines des grandes villes marocaines.

Les options de régulation du marché immobilier

Toutes les options d'évolution du marché immobilier restent envisageables dans un proche avenir. L'Etat est appelé en urgence à entreprendre les mesures les plus efficaces afin accompagner les mutations profondes que le marché immobilier a enregistrées ces dernières années pour que les ménages urbains au cours des vingt prochaines années puissent accéder à des logements en adéquation avec leurs bourses.

Après avoir analysé les éléments qui nous paraissent expliquer au mieux la flambée des prix de l'immobilier et les éventuels impacts sur les ménages, quelques pistes de réflexion pourraient être proposées pour pérenniser la dynamique actuelle du marché immobilier dans le but de permettre à toutes les catégories des ménages marocains d'accéder dignement à un droit fondamental qu'est le logement.

Pour le foncier, l'Etat devrait constituer une réserve foncière destinée à la production de logement à l'horizon 2025. Ce foncier ne doit pas être l'otage de toute forme de spéculation. Le rôle régulateur de l'Etat à ce niveau est capital et doit persister. Les villes, dans le cadre de leur propre politique, devraient constituer des réserves foncières autant pour les activités économiques que pour la production de logement.

La production actuelle en logement est dominée par l'auto-construction, les ménages construisent pour leur propre compte. Ce genre de production représente près de 70 %. Au niveau des grandes villes, et particulièrement à Casablanca, et devant la rareté du foncier, ce type de production commence à se faire rare. Ce constat est capital pour l'avenir du secteur, marqué actuellement par une sous-capitalisation et une faible concentration et une atomisation de la production. En effet, pour pouvoir bénéficier des économies d'échelle et produire à des coûts moindres le secteur a besoin des grandes entreprises qui prendraient en charge des parts

plus importantes de la production, sachant que la production actuelle en logement réalisée par les entreprises est très atomisée. En tout cas, avec l'ouverture de l'économie sur le reste du monde, si le privé marocain ne s'engage pas dans le processus d'intégration-fusion, ce sont les firmes multinationales qui vont jouer prochainement ce rôle. Le début est déjà là au niveau des villes nouvelles en cours de construction.

La révision des normes d'urbanisme s'avère nécessaire dans le but d'introduire des utilisations plus optimales du sol. Cette initiative peut participer indirectement à la compression des coûts de production du logement. Les documents de planification urbaine devraient orienter la production vers le collectif et l'exploitation de la hauteur.

Le système bancaire est appelé à déployer plus d'efforts pour accompagner le développement du secteur immobilier, en envisageant des taux encore plus réduits. Cette initiative peut relancer plus la demande et ouvrir la possibilité à plus de ménages pour accéder à leur logement.

Introduire une nouvelle catégorie de logement qui bénéficie des encouragements spéciaux à côté de l'habitat social. Cette catégorie destinée aux ménages à revenus moyens (une VIT de moins de cinq cent mille dirhams et une superficie de moins de cent mètres carrés) destinée à la frange la plus importante de ménages marocains à revenus moyens. Cette nouvelle catégorie peut bénéficier d'avantages un peu moins conséquents que ceux octroyés au logement social. Ces avantages peuvent être répartis entre les producteurs et les acquéreurs.

Un segment d'habitat au Maroc ne joue pas encore pleinement son rôle, c'est celui du locatif. Ce segment n'est pas attrayant pour les investisseurs par manque de rentabilité. Ce secteur était animé dans le passé par les ménages eux-mêmes, c'était un moyen d'assurer une retraite sûre, et c'est dans le cadre de cet esprit que même des pays développés encouragent beaucoup ce segment d'habitat. Les petits investisseurs, particulièrement les ménages, peuvent jouer un rôle important dans sa dynamisation, à la condition que ce segment devienne rentable. L'Etat peut, à cet effet, orienter les petites épargnes de long terme des ménages

vers ce segment d'habitat, en introduisant des incitations adéquates. En procédant, par exemple, au déflafonnement des intérêts exonérés d'IGR dans le cadre des crédits hypothécaires, et cette exonération peut être élargie aussi au deuxième logement à condition d'être destiné à la location.

En conclusion, la flambée des prix de l'immobilier accompagnée d'une forte demande reflète plus la confiance des ménages et des investisseurs dans l'économie nationale, toutefois, cette hausse doit rester sous contrôle. L'Etat est appelé à poursuivre son rôle régulateur en injectant le foncier nécessaire à l'équilibre du marché immobilier et en introduisant en permanence les mesures d'encouragement les plus adéquates. Le ménage doit pouvoir accéder dignement au logement correspondant à son pouvoir d'achat soit en propriété ou en location. La chaîne de production est appelée à se capitaliser, se concentrer et se moderniser pour pouvoir bénéficier des gains en rendement et en productivité sans toucher au reste des facteurs dont notamment le coût du foncier. En fin, la hausse des prix, qui n'est pas conjoncturelle, marque la fin d'une période et le début d'une autre caractérisée par des prix encore plus élevés qui vont entraîner certainement de profondes mutations dans le mode d'habiter du marocain. ■

Références bibliographiques

- Etude relative à la définition des normes de l'habitat social, MU, 2004.
- Etude sur les prévisions de production de logement au Maroc, MU, 2005.
- Etude relative au système de suivi des coûts de construction et de lotissement, MU, 2002.
- Etude du parc logement, MU, 1999.
- Etude sur les capacités de production et les modes d'intervention des promoteurs immobiliers publics et privés, MU, 2004.
- Habitat en chiffres, MU n° 2004, 2003 et 2002.
- Annuaire statistique, HCP, 2005, 2004.
- Les résultats du RGPH 2004, HCP.
- Etudes foncières, *Revue française spécialisée*.

دفاثر النخيط

التنمية المحلية :
الحكامة الجيدة
والتخطيط

البطالة بالوسط الحضري :
تحليل بواسطة نماذج
المدة

اختيارات التمويل
لدى المقاولات بالمغرب

العقار :
ارتفاع الأسعار



برنامج المقارنات الدولية
إطار وأهداف

علاقة القطاعين الداخلي والخارجي للاقتصاد
حالة الاقتصاد المغربي

محتويات العدد

■ البطالة بالوسط الحضري : تحليل بواسطة نماذج المدة

محمد بنقاسمي

■ التنمية المحلية : الحكامة الجيدة والتخطيط

أحمد إبراهيمي

■ اختيارات التمويل لدى المقاولات بالمغرب

الحسن عاشي

■ برنامج المقارنات الدولية - إفريقيا

محمد يوسف

■ علاقة القطاعين الداخلي والخارجي للاقتصاد

أحمد أولاد الفقير

■ العقار : ارتفاع الأسعار

إدريس الفينة

دفاتر التخطيط تنشر المقالات حسب اللغة التي كتبت بها.
الكتاب مسؤولون على محتوى مقالاتهم.
يمكن قراءة مقتطفات من هذه المجلة على الموقع الإلكتروني
للمندوبية السامية للتخطيط.

الهاتف : 037 76 28 20

037 76 29 20

الفاكس : 037 66 07 91

ص.ب. الحي الإداري

الرباط، المغرب

الرئيس

أحمد الحلبي علمي
المندوب السامي للتخطيط

تأسيس ورئاسة التحرير

أحمد الكوهن المغيلي

اللجنة العلمية

أحمد إبراهيمي
عبد الرحمان حواش

عزيز أجبيلو

مصطفى أفقير

أحمد اجميلة

جمال بورشاشن

علي العقاوي

عبد الحق علالات

عبد العزيز معلمي

عبد العزيز غزالي

الناشر

المركز الوطني للتوثيق

الهاتف : 037 77 10 32

037 77 09 84

037 77 30 08

الفاكس : 037 77 31 34

أكدال، الرباط

الإيداع القانوني

2004/139

منشورات

المندوبية السامية للتخطيط

البريد الإلكتروني :

cahiersduplan@yahoo.fr

الموقع الإلكتروني :

Site : www.hcp.ma

إنجاز

ديوان 3000

المطبعة

المعارف الجديدة

الهاتف : 037 79 47 08 / 09

مخلص حول موضوع

البطالة بالوسط الحضري : تحليل بواسطة نماذج المدة

بقلم محمد بنقاسمي، م. س. ت.

العينة من سنة إلى أخرى بينما تحتفظ السلسلة القديمة بثلاثي العينة.

تنطلق الدراسة من أهم محددات الوقوع في البطالة انطلاقا من المتغيرات المتوفرة في جذاذة البحث الوطني حول التشغيل كالسن والجنس والقرابة مع رب الأسرة والحالة الزوجية والجهة والمستوى الدراسي وحجم وتركيبية الأسرة ومكان الازدياد والراتب المطلوب وغيرها.

ويتبين من نتائج هذه الدراسة مثلا أن النظرية التي تنسب البطالة إلى قلة الاستثمار في مجال التكوين لا تنطبق على معطيات مجتمعنا في التسعينات بل على العكس يظهر أن الشهادات التي كانت في وقت ما تبشر بدخل أفضل وحماية ضد البطالة، أصبحت تشكل عاملا قد يدفع إلى الوقوع في البطالة، وتظهر الدراسة كذلك أن دور الشخص في أسرته (رب الأسرة، ابن رب الأسرة،...) عامل مهم في تحديد وقوعه في البطالة.

كما يتطرق الجزء الثاني إلى محددات الخروج من البطالة انطلاقا من نفس المتغيرات بالإضافة إلى المهنة ووسائل البحث عن الشغل وغيرها. وقد تبين على الخصوص أن حظوظ العاطل في الخروج من البطالة لا ترتبط فقط بميزاته الشخصية وقت وقوعه فيها وإنما ترتبط كذلك بتصرفه خلال مدة بحثه عن العمل، وخاصة الوسائل التي يلجأ إليها في البحث، وتركيبية الأسرة التي يعيش فيها. ■

يكتسي التشغيل أهمية بالغة على الصعيد المحلي والوطني والدولي وكذا على الصعيد الفردي لارتباطه بمختلف جوانب الحياة الاقتصادية والاجتماعية. وإذ تشكل ظاهرة البطالة تحديا كبيرا في وطننا منذ عقود، فإن مدة البطالة جديرة بالدراسة والتحليل، لأنها تحدد مدى الانعكاس السلبي على ظروف المعيشة الذي يتفاقم أكثر كلما طال مدة مكوث الشخص في حالة البطالة.

تتطرق الدراسة الحالية إلى جانبين مهمين للبطالة في الوسط الحضري المغربي : جانب يتعلق بمحددات وقوع الشخص في البطالة، وجانب يتعلق بمحددات خروج العاطل من البطالة. كما تتناول الدراسة تقديما واضحا للطرق المنهجية المتبعة والتي يمكن تطبيقها لدراسة إشكاليات مشابهة.

وقد أعدت هذه الدراسة اعتمادا على معطيات البحث الوطني حول السكان النشيطين بالوسط الحضري لسنوات 1991، 1992، 1993. ورغم كون إشكالية مدة البطالة لازالت قائمة حاليا، فإنه من المهم أن تعاد نفس الدراسة اعتمادا على معطيات حديثة، خاصة وأن البحث الوطني حول التشغيل يشمل حاليا الوسطين الحضري والقروي بينما كانت السلسلة القديمة لا تشمل إلا الوسط الحضري. غير أن طريقة تحديد العينة للسلسلة الحالية لا تسمح بإعادة نفس الدراسة على المعطيات إذ تحتفظ بنصف



ملخص حول موضوع

اختيارات التمويل لدى المقاولات بالمغرب

بقلم الحسن عاشر، أستاذ م.و.ا.ق.ت.

المخزون وبالأخص طول فترة التسهيلات المقدمة للزبناء في إطار العمليات التجارية، توحى بأن المقاولات المغربية، وخصوصا الصغيرة والمتوسطة منها، تعاني من إشكال في تدبير مواردها مما يزيد من هشاشتها واعتمادها المفرط على القروض البنكية ذات الأجل القصير.

ويبقى التساؤل المطروح هو كالاتي:

هل تختار المقاولات الصغيرة والمتوسطة نمط تدبيرها، أم أنها مكرهة على ذلك؟

هل هو مجرد خلل في التدبير يمكن تفاديه عن طريق تحسين أداء المقاولات في مجال إدارة مخزونها. وعقلنة تسهيلات الأداء المقدمة للزبناء؟ أم أن الإشكال أعمق من ذلك؟ هذه التساؤلات نقترحها لأبحاث لاحقة. ■

تنكب هذه الورقة على تحليل البنية المالية لدى المقاولات المغربية النشيطة في قطاع الصناعات التحويلية بالاعتماد على المعطيات المفصلة التي تم تجميعها خلال البحث الوطني حول «تحليل تنافسية المقاولات» الذي تم إنجازه من طرف وزارة التجارة والصناعة بتعاون مع البنك الدولي.



من خلال دراسة ميزانية المقاولات، يتضح أن الديون تشكل ثلثي مواردها مقابل ثلث واحد لتمويلها الذاتي. وإذا كان هذا المستوى من المديونية لا يمثل إشكالا في حد ذاته نظرا لأنه لا يخل بقاعدة التوازن المالي التي تفترض أن جميع الاستعمالات ذات الأمد الطويل يتم تمويلها عن طريق الموارد الدائمة، فإن طول فترة

ملخص حول موضوع

برنامج المقارنات الدولية - إفريقيا

بقلم محمد يوسف، م.س.ت.

بوسطيهما الحضري والقروي. كما سيستمر البحث إلى غاية يونيو 2006.

يهدف البحث خاصة إلى تقديرات حول متوسط الأثمان الوطنية التي تحسب على أساسها نسب لمقارنة القدرة الشرائية بين البلدان. كما تعتبر هذه النسب أفضل من معدل الصرف الجاري به العمل. كما يهدف برنامج المقارنات الدولية إلى مقارنة الناتج الداخلي الوطني ومكوناته بين البلدان. ويرمي هذا البرنامج إلى

يقوم المغرب بإنجاز بحث هام حول الأثمان عند الإستهلاك في إطار برنامج المقارنة الدولية الذي يدعمه البنك الدولي بالنسبة لأكثر من 150 دولة ويرعاه البنك الإفريقي للتنمية والمجموعة الاقتصادية الإفريقية (CEA) بالنسبة لجهة إفريقيا. ويشمل هذا البحث جهتي الدار البيضاء الكبرى والرباط وسلا زمور زعير



• تقام لقاءات دولية ينظمها البنك الإفريقي للتنمية لمراقبة جودة المعطيات المحصل عليها على صعيد كل بلد إفريقي. وتجدر الإشارة هنا إلى أن خبراء البنك الإفريقي للتنمية يعتبرون المعطيات حول الأثمان التي يتوصلون بها من المغرب إلى حد الآن، ذات جودة وتستجيب للأهداف المسطرة في إطار هذا البرنامج.

أما فيما يخص تمويل البرنامج بالنسبة للمغرب خلال سنوات 2005، 2006 و2007 فقد عرف، كما تم الاتفاق عليه، مساهمة كل من المملكة المغربية والبنك الإفريقي للتنمية في حدود \$ 211600 و\$ 189000 على التوالي. ■

دعم القدرات الوطنية الإحصائية، وتعني مشاركة المغرب في برنامج المقارنة الدولية لإفريقيا في الفترة الممتدة من بداية سنة 2005 إلى أواخر سنة 2007 إنجاز عدة أعمال منها :

• تجميع المعطيات حول الأثمان شهريا بالنسبة لمواد الإستهلاك خلال سنتي 2005 و2006 وكذلك بالنسبة لمواد التجهيز والبناء.

• كما يلتزم المغرب بإعطاء كافة المعلومات المتعلقة بالمحاسبة الوطنية منها الناتج الوطني الداخلي وتجزئاته، استهلاك الأسر، استهلاك الإدارة العمومية، التكوين الخام لرأس المال الثابت، وفارق الصادرات مع الواردات.

ملخص حول موضوع

علاقة القطاعين الداخلي والخارجي للاقتصاد

بقلم أحمد أولاد الفقير، م.س.ت.

فإن المقاربة الثانية (المقاربة المالية أو مقارنة الادخار-الاستثمار) توضح علاقة صافي الحساب الجاري بالادخار الوطني مع الإشارة إلى القطاعين العام والخاص في هذه العلاقة ودورها في تحقيق هذه العلاقة، وكذلك دورهما في نهج سياسات كفيلة بإعادة التوازن لميزان الأداءات الذي غالبا ما يكون سببه الرئيسي عدم التوازن بين ادخار واستثمار أحد الفاعلين الاقتصاديين (القطاع الخاص أو القطاع العام) أو هما معا.

وهكذا، فحسب المقاربة الأولى، فإن كل عجز للحساب الجاري لميزان الأداءات يترجم فائض الاستهلاك بالمقارنة مع الدخل المتاح أو عجز الدخل المتاح عن ضمان مستوى معين من الاستهلاك. أما الحلول لمشكل تردي الحساب الجاري، فتكمن أساسا في إعداد سياسة اقتصادية كفيلة بـ :

- وضع سياسات لتدبير الطلب ؛
- وضع سياسات لتحسين العرض.

أما بالنسبة للمقاربة الثانية، فإن عجز الحساب الجاري لميزان الأداءات يمكن أن ينتج عن خلل بين الادخار والاستثمار. وهكذا فإن تقسيم الفاعلين الاقتصاديين بين قطاع خاص وقطاع عام من شأنه أن يحدد مصدر الخلل، وبالتالي وضع حلول ملائمة.

وعند نهاية كل مقارنة، تم تشخيص السياسات الاقتصادية المتبعة بالمغرب على المعطيات الإحصائية المتوفرة. ■

أمام استحالة العيش في اقتصاد مغلق، ونظرا للانفتاح الذي تنهجه كل اقتصاديات العالم، فإنه من الضروري دراسة العلاقة التي تربط بين السياسات الاقتصادية التي تنهجها البلدان رغم الإكراهات الخارجية التي أفقدت اقتصاديات البلدان استقلاليتها والتي تتجلى أساسا في المحيط



الدولي. لذا، فإنه على كل بلد أخذ هذه المعطيات الخارجة عن إرادته بعين الاعتبار قبل أن يهيء سياسته الاقتصادية التي غالبا ما تتأثر بالمبادلات الخارجية (صادرات وواردات السلع والخدمات وروؤس الأموال).

وفي هذا الإطار، يهدف هذا الموضوع إلى إبراز الميكانيزمات التي تربط القطاعين الداخلي والخارجي لاقتصاد ما، وذلك بالاعتماد على بعض المفاهيم الاقتصادية والمقاربات المتبناة أساسا من المقاربات الثلاثة لميزان الأداءات وخاصة مقارنة الاستهلاك ومقاربة الاستثمار-الادخار (سنكتفي بهاتين المقاربتين دون عرض المقاربة الثالثة التي تسمى بالمقاربة النقدية لميزان الأداءات).

فإذا كانت المقاربة الأولى (مقاربة الاستهلاك) تربط بين صافي الحساب الجاري لميزان الأداءات والدخل الوطني الخام المتاح،

ملخص حول موضوع

العقار: ارتفاع الأسعار

بقلم الفينة إدريس، باحث في اقتصاد السكن

مستقبلا وعلى الآليات التي من شأنها المساهمة في تقنين وضبط السوق العقارية بالمغرب.

بخصوص المحددات التي تقف وراء ارتفاع أسعار العقار، نجد استمرار الاختلال بين العرض والطلب، ويبقى العنصر الأساسي الذي يمكن أن يفسر الجزء الأكبر من ظاهرة حدة ارتفاع الأسعار. فالمنتج السكني الحضري المسجل خلال السنوات الأخيرة أصبح يتعدى سقف 100 ألف مسكن في حين أن الطلب الحضري الذي يتكون بالأساس من الأسر الجديدة وكذا جزء من الأسر في وضعية كراء أو في وضعية ملكية مشتركة يقدر بما يزيد عن 120 ألف وحدة.

المحدد الثاني لارتفاع الأسعار يكمن في اتجاه الأسعار نحو تصحيح وضعها الحقيقي. فبعد سنوات من جمود الأسعار في إطار وضع لا يعكس في شيء القيمة الحقيقية للممتلكات العقارية وإنما بفعل عدم وضوح الرؤية لدى المستثمرين وضعف الأداء الاقتصادي، وهي الفترة التي سادت إلى حدود نهاية التسعينات، إلا أنه بعد الانتعاش التي عرفها الاقتصاد بداية الألفية الثالثة وعودة الدفع إليه، عاودت الأسعار لتصحيح أوضاعها.

المحدد الثالث مرتبط بارتفاع تكاليف الإنتاج سواء بارتباط بعوامل اقتصاد داخلية أو بارتباط مع السوق الدولية. ويأتي عنصر العقار «الأرض» كعامل أساسي في الارتفاع الذي تعرفه أثمان السكن، فالعديد من المدن الكبرى تعرف شبه ندرة للعقار القابل للتعبئة من أجل السكن. كما أن العقار العمومي الذي شكل في السنوات السابقة أهم رافد للبرامج السكنية العمومية أصبح نادرا في المدارات الحضرية للمدن الكبرى، وأصبحت تعبئته تتطلب التوجه إلى نقط أبعد خارج مدارات المدن مع ما لهذا النوع

يعرف سوق العقار بالمغرب تحولات عميقة بفعل مجموعة من العوامل منها ما هو مرتبط بالمناخ الاقتصادي العام وبالتطور الديموغرافي وما لذلك من انعكاس على التطور الحضري، ومنها ما هو مرتبط بالانفتاح المسترسل للاقتصاد المغربي على باقي العالم. ففي الوقت الذي تتجه فيه سياسة

السكن في المغرب لمزيد من الوضوح والفعالية من خلال مختلف الأوراش الكبرى التي تهدف تكثيف المنتج السكني وتنويع أشكال التدخلات من خلال محاربة السكن غير اللائق ودعم السكن الاجتماعي، ووضع آليات جديدة لتمويل السكن الاجتماعي وصولا إلى مفهوم المدن الجديدة، مقابل هذا تتجه أسعار العقار إلى مزيد من الارتفاع المضطرب، عاكسة الدينامية الكبرى لهذا القطاع، ومفقدة في نفس الوقت للمجهود الحالي للإكثار من العرض كل معنى، حيث أصبحت ليس فقط الأسر ذات الدخل الدنيا خارج إمكانية الولوج للسوق العقارية القانونية بل حتى الأسر المتوسطة وما فوق المتوسطة في أوضاع تحول دون ولوجها للسكن.

فعلى مستوى الإنتاج، كل المؤشرات تؤكد على نمو كبير للسوق العقارية سواء من خلال مؤشرات الإنتاج التي تظهر تجاوز العرض لسقف المائة ألف سكن متجاوزا النمو الطبيعي للسكان الحضريين أو من خلال حجم التمويل المقدم في شكل قروض للسكن.

كل هذا يطرح مجموعة من التساؤلات حول المحددات الأساسية لهذا الارتفاع المسترسل وانعكاس كل هذا على إنتاج السكن



كخلاصة أولية يمكن التأكيد على أن ارتفاع أئمة العقار سيكون له انعكاسات على مستقبل هذا القطاع، فارتفاعها يؤشر على قوة الاقتصاد وثقة المستثمرين وعلى مستوى الربحية التي يتم تحقيقها بهذا القطاع. إلا أن هذا المنحى سيرف انحصارا له بفعل القوة الشرائية المحدودة للأسر التي لا يمكنها مواكبة ارتفاع الأئمة، مما سيؤثر مستقبلا على حجم الطلب ومنه على الإنتاج الذي لن يجد له طلبا حقيقيا. هذا الوضع الجديد سيؤدي على مستوى الإنتاج لإعادة النظر في عملية الإنتاج برمتها من أجل الضغط على الأئمة وذلك من خلال مراجعة تكاليف عدد من عناصر الإنتاج وخصوص الإسمنت ومعايير التعمير المكلفة أو البحث على تحفيزات إضافية للمنتجين. كما أن منحى تخفيض المساحات وجودة الخدمات يبقى واردا. أما على مستوى الطلب وفي غياب تحفيزات إضافية من خلال إعفاءات ضريبة أو مراجعة للأجور، فارتفاع الأسعار سيؤدي لمزيد من انتشار للسكن الغير قانوني والسكن غير اللائق واتجاه الأسر إلى سكن جماعي بمساحات أقل. ■

من التعمير من انعكاسات على ارتفاع كلفة الإنتاج بشكل غير مباشر، كنتيجة للتكاليف الإضافية للتجهيزات الأساسية.

هناك كذلك محدد أساسي مرتبط باتجاه الاستثمارات الكبرى منها والمتوسطة والصغرى نحو القطاع الذي أصبحت مردوديته مرتفعة مقارنة بباقي القطاعات الاقتصادية الأخرى. وهي استثمارات لا تهدف كلها المساهمة في العملية الإنتاجية بقدر ما تهدف استغلال العملية الإنتاجية لتحقيق أرباح سريعة « مشكل المضاربة العقارية ».

المحدد الخامس يتمثل في عنصر جديد أصبح يعرفه سوق العقار على إثر خيار الانفتاح الذي ينهجه المغرب على باقي الاقتصاد الدولي. فالمعطيات المتوفرة عن الاستثمارات الخارجية في العقار تظهر حجم رؤوس الأموال التي بدأت تتوجه للقطاع « 2.8 مليار درهم سنة 2005 » وهي نوعان، الأولى تهدف الاستفادة من مستوى أئمة العقار في المغرب مقارنة مع باقي العالم وما يمكن أن يحققه ذلك من هامش للربحية والثاني يريد المساهمة في عملية الإنتاج.

Les Cahiers du P I a n

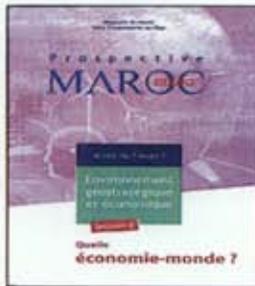
Des exemplaires des numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 en phase d'épuisement peuvent être procurés auprès du :

CND (Centre National de Documentation)
M. Adnane BENCHAKROUN
Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84 / 037 77 30 08
Fax : 037 77 31 34
Haut Agdal – Rabat

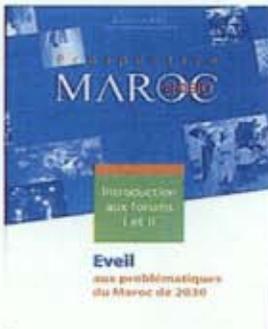
**Publications du Haut Commissariat au Plan
Vient de paraître**



**Prospective
Maroc 2030
Actes du forum I
Environnement géostratégique
et économique
Session 1 :
« La géostratégie,
où va le monde**



**Prospective
Maroc 2030
Actes du forum I
Environnement géostratégique
et économique
Session 2
Quelle économie-monde ?**



**Prospective
Maroc 2030
Introduction aux forums I et II
Eveil aux problématiques du Maroc 2030**



**Prospective
Maroc 2030
Actes du forum II
La société marocaine
Permanences, changements
Et enjeux pour l'avenir**

**Pour vos commandes, adressez-vous au Centre National de Documentation (CND)
Tel. : 037773131 - Fax : 037773134 Avenue Haj Ahmed Cherkaoui, Haut Agdal, Rabat BP 826**